

UNIVERSITY OF TORONTO



3 1761 01088910 3

MALHERBE

VOLUMES DE LA COLLECTION DÉJÀ PARUS

DANS L'ORDRE DE LA PUBLICATION

- VICTOR COUSIN, par M. *Jules Simon*, de l'Académie française.
 MADAME DE SÉVIGNÉ, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
 MONTESQUIEU, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
 GEORGE SAND, par M. *E. Caro*, de l'Académie française.
 TURGOT, par M. *Leon Say*, député, de l'Académie française.
 THIERS, par M. *P. de Rémusat*, sénateur, de l'Institut.
 D'ALEMBERT, par M. *Joseph Bertrand*, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.
 VAUVENARGUES, par M. *Maurice Paléologue*.
 MADAME DE STAEL, par M. *Albert Sorel*, de l'Académie française.
 THEOPHILE GAUTHIER, par M. *Maxime Du Camp*, de l'Académie française.
 BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, par M. *Arède Barine*.
 MADAME DE LA FAYETTE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
 MIRABEAU, par M. *Edmond Rousse*, de l'Académie française.
 RUTEBEUF, par M. *Clédat*, professeur de Faculté.
 STENDHAL, par M. *Edouard Rod*.
 ALFRED DE VIGNY, par M. *Maurice Paléologue*.
 BŒLEAU, par M. *G. Lanson*.
 CHATEAUBRIAND, par M. *de Lescure*.
 FENELON, par M. *Paul Janet*, de l'Institut.
 SAINT-SIMON, par M. *Gaston Boissier*, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
 RABELAIS, par M. *René Millet*.
 J.-J. ROUSSEAU, par M. *Arthur Chuquet*, professeur au Collège de France.
 LESAGE, par M. *Eugène Lintilhac*.
 DESCARTES, par M. *Alfred Fouillée*, de l'Institut.
 VICTOR HUGO, par M. *Léopold Mabilleau*, professeur de Faculté.
 ALFRED DE MUSSET, par M. *Arède Barine*.
 JOSEPH DE MAISTRE, par M. *George Cogordan*.
 FROISSART, par Mme *Mary Darmesteter*.
 DIDEROT, par M. *Joseph Reinach*, député.
 GUIZOT, par M. *A. Bardoux*, de l'Institut.
 MONTAIGNE, par M. *Paul Stapfer*, professeur de Faculté.
 LA ROCHEFOUCAULD, par M. *J. Bourdeau*.
 LACORDAIRE, par M. le comte *d'Haussonville*, de l'Académie française.
 ROYER-COLLARD, par M. *E. Spuller*.
 LA FONTAINE, par M. *Georges Lafenestre*, de l'Institut.

Chaque volume, avec un portrait en héliogravure 2 fr.



Malherbe

*Reproduction du dessin de du - Ronstier
gravé par Socsterman*

2493
Xb
LES GRANDS ÉCRIVAINS FRANÇAIS

MALHERBE

PAR

LE DUC DE BROGLIE

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

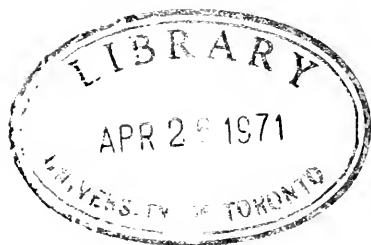
LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie}

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—
1897 ·

Droits de traduction et de reproduction réservés

39986
—
24/9/97



Ms.
15.1

MALHERBE

On lit assez peu Malherbe aujourd'hui : quelques vers appris au collège et gravés par là dans toutes les mémoires sont à peu près tout ce qu'un de nos contemporains d'une culture d'esprit moyenne a retenu d'une œuvre poétique qui ne répond plus ni à nos goûts, ni à nos habitudes. Ceux mêmes qui sont amenés à l'étudier de plus près ne se trouvent pas, il en faut convenir, complètement payés de leur peine. Rien dans ces odes dont le sujet paraît trop souvent banal et l'inspiration froide, ne ressemble à ces chants partis du fond intime d'âmes passionnées ou souffrantes qui ont ému ou charmé notre génération. Le nom de poésie lyrique a pris même pour nous un nouveau sens que Malherbe ne paraît pas avoir pressenti. Quant à la correction de la forme dont il a donné le premier modèle, l'exemple en a été sitôt suivi et même dépassé par ceux qui lui ont succédé en profitant de ses conseils, que nous sommes plus en mesure d'apprécier la nouveauté qui en fit le mérite original. Nous arrivons donc difficilement à comprendre l'hommage

qui lui a été rendu par les plus grands maîtres de l'art, depuis Boileau jusqu'à André Chénier et l'autorité exceptionnelle dont, sur leur parole, son nom jouit encore.

Son influence fut grande pourtant, on pourrait même dire souveraine, car ce fut une vraie réforme qu'il imposa à la langue et au style aussi bien de la prose que de la poésie; et l'effet en fut à la fois rapide et durable puisque l'empreinte en est déjà fortement marquée sur tous les chefs-d'œuvre du grand siècle, et qu'après des révolutions de bien des genres, nous en subissons encore l'empire. Si les écrits qu'il nous a laissés ne paraissent pas, quel que soit leur mérite, suffisants pour rendre compte d'une action si étendue, le fait n'en est pas moins constant et il n'en est que plus intéressant de rechercher à quelle cause il convient de l'attribuer. Est-ce à quelque trait particulier du caractère et de la vie du poète lui-même? Est-ce à la conformité de ses vues et de ses doctrines littéraires avec un état d'esprit général qui régna dans la société française, au moment où il sut y prendre la place éminente dont la postérité n'a plus le droit de le faire déchoir? C'est peut-être cette dernière explication qui, après examen, paraîtra la plus naturelle.

LA VIE

Ce rang élevé qu'a obtenu Malherbe ne lui a pourtant pas été acquis sans contestation. Il n'est aucune de ses nombreuses et très hautes prétentions qui ne lui ait été disputée de son vivant, à commencer par l'antiquité de la noblesse qu'il aimait à attribuer à son origine. « En la chronique de Normandie, dit-il, dans une *Instruction* adressée à son fils, il y a un chapitre exprès des seigneurs français chefs et barons qui accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, entre lesquels est Malherbe dont nous sommes sortis, lequel était baron de La Haye en Cotentin: et parce que l'on pourrait dire que c'est d'une autre race de Malherbe qu'on appelle Malherbe de la Meaultle, cela se résout pour nous, parce que le duc Guillaume ayant

fait peindre toutes les armoiries des maisons illustres qui l'avaient suivi en Angleterre, les nôtres se trouvent tant en une salle de l'abbaye de Saint-Étienne de Caen qui est de sa fondation, qu'en une de l'abbaye de Saint-Michel au rivage de la mer en Basse Normandie. Nos armoiries sont d'argent à six roses de gueules et des hermines de sable sans nombre ¹. »

La conquête de l'Angleterre, c'était aller chercher loin, on en conviendra, une filiation bien militaire pour un héritier dont la profession ne le fut guère. Aussi les rieurs n'ont-ils épargné ni la généalogie, ni le blason; un satirique qui était peut-être un envieux, s'amusa à parodier aux dépens du prétendu descendant de tant de héros une chanson faite par lui-même.

Vanter en tout endroit sa race,
Plus que celle des rois de Thrace,
Cela se peut facilement.
Mais que par des sables d'hermine
Il ait beaucoup meilleure mine,
Cela ne se peut nullement.

Les mauvais plaisants ne s'en tinrent pas là. Ils affirmèrent qu'au lieu de pouvoir être peint bardé de fer et la lance au poing, le plus ancien ancêtre connu du poète était son bisaïeul, un tanneur de

¹ *Instructions de Malherbe à son fils*. Ed. Lalaune, t. I, p. 332.

Caen, du nom de Guillaume Malherbe. C'était le fils de cet honnête commerçant devenu avocat, puis magistrat, qui avait su profiter d'une similitude de nom fortuite, pour *s'enter* (ce fut le mot que les chroniqueurs employèrent), on ne sait trop par quel moyen, sur la très nombreuse famille des Malherbe du Cotentin dont la noblesse était authentique. Il eut même l'art de se faire reconnaître et agréer par le chef de l'une des branches, les Malherbe de Bouillon. Notre Malherbe, naturellement, a toujours traité cette histoire de calomnie et il en a été quitte pour ranger ceux qui la répandaient parmi les *chats huants* qu'offensait sa lumière.

La discussion qui dura toute sa vie ne fut pas close à sa mort : car ses neveux (les seuls héritiers qui lui aient survécu), inquiétés dans leur situation par d'autres Malherbe qui ne voulaient pas de la parenté, sollicitèrent et obtinrent de l'intendant de justice de Caen une décision constatant leur droit, ou, comme on disait, un arrêt *de maintenue*. Seulement, peu d'années après, le ministre Chamillard fit procéder, dans plusieurs généralités de Normandie, à une de ces recherches de noblesse qui étaient souvent nécessaires dans l'ancien régime quand des preuves de naissance, exigées pour certaines fonctions, devenaient l'objet de fraudes nombreuses. Le généalogiste officiel ne tint aucun compte de l'arrêt de maintenue rendu, lui dit-on,

moyennant finance et par l'influence des jésuites, et n'accorda aux Malherbe contestés, malgré l'illustration déjà acquise à leur auteur, que trois ou quatre degrés d'une noblesse d'ordre inférieur à eux personnelle et due à des charges de magistrature.

Qui le croirait? le débat a été repris encore dernièrement et, des intéressés ayant passé aux érudits, paraît devoir se prolonger. En tête de l'excellente édition des œuvres de Malherbe insérée dans la collection des Grands Écrivains de la France, M. Ludovic Lalanne a mis une biographie écrite avec le soin et la conscience qui caractérisent tous ses travaux. Il avait cru pouvoir affirmer, comme un fait indubitable, que les preuves apportées par Malherbe à l'appui de ses prétentions à la noblesse étaient de si peu de valeur que ce n'était pas la peine de s'y arrêter; mais voici qu'une contradiction formelle vient de lui être opposée, avec pièces à l'appui, dont, jusqu'à plus ample informé, l'autorité paraît considérable. M. l'abbé Bourrienne, professeur d'histoire à Caen, et l'un des plus savants membres de la Société des Antiquaires de Normandie, a pris la peine de rechercher et de reproduire toutes les généalogies des diverses branches connues de la famille des Malherbe, et il établit, d'après des indices qui ont un grand caractère de vérité, à quel degré d'une d'entre elles il est naturel de rattacher celle

qui est aujourd'hui la seule dont l'histoire ait à s'occuper.

Le fait d'ailleurs, que Malherbe est resté constamment en correspondance avec un de ses vrais et incontestablement nobles homonymes, Malherbe de Bouillon, le traitant de cousin, et agréé comme tel, paraît aussi à M. l'abbé Bourrienne, non sans raison, d'une grande importance. Est-il croyable que dans un temps où tout ce qui touchait à la naissance, suscitait, surtout parmi les gentilshommes de province, d'interminables querelles d'étiquette et de préséance, un membre d'une famille considérable eût pris sur lui d'admettre à lui seul, au risque de compromettre l'honneur de tous, comme un des siens, le petit-fils d'un négociant, et lui eût permis de placer sur la porte de sa maison l'écusson des armes communes à toute la race ¹?

Quoi qu'il en soit, François Malherbe, sieur de Digny, était, en 1555, simple conseiller au présidial de Caen, lorsque vint au monde son fils, appelé François comme lui, qui fut le premier-né de neuf enfants. Mais ici se pose tout de suite une autre question qui n'a pas excité entre érudits et biographes une controverse moins vive. Où le jeune François fut-il baptisé? Est-ce au temple protestant où furent inscrits peu d'années après ses frères et sœurs,

1. Bourrienne, *Malherbe, points obscurs de sa vie normande* (1895), p. 10 et suiv.

comme l'attestent des registres encore conservés? Fut-ce à l'église catholique de Saint-Étienne, où son père était, quelque temps après, porté comme ayant fait régulièrement ses pâques? En un mot, le père de Malherbe fut-il protestant ou catholique? Et Malherbe, lui-même, dans quelle communion fut-il élevé?

Sur le premier point il y a deux réponses à faire qui, bien que contraires en apparence, sont également certaines.

Protestant, le sire de Digny le fut assurément et même poussant la ferveur jusqu'au fanatisme, car des pièces très authentiques constatent qu'il prit part en 1562 au pillage de l'abbaye de Troarn, et fut même le commandant de « la bande de voleurs, perfides et hérétiques qui, armés de toute sorte d'armes, entrèrent de force dans l'église, rompirent les autels, images, crucifix, banes, chaires et autres meubles de la même église, brûlèrent tout dans l'église même, prirent les livres, reliques et argenterie qui étaient considérables et emportèrent le tout ». Une enquête ouverte sur ces désordres n'aboutit à aucun résultat, comme c'est assez l'usage dans les temps de troubles civils. Mais tous les témoins appelés constatèrent la présence (à coup sûr très digne de remarque) d'un magistrat dans le moment même où avaient eu lieu la violation du sanctuaire et l'enlèvement des objets de valeur ¹.

1. Bourrienne, p. 59 et suiv.

Mais catholique, le même conseiller au présidial de Caen l'était non moins certainement, dès l'année 1589, le troisième dimanche de Pâques, jour où on le voit siéger dans l'église de Saint-Étienne à une première place, en qualité de *noble homme* et où son nom, figurant dans les pièces comptables, est porté même avant la signature du trésorier. Il était catholique encore et plus que jamais le 1^{er} juillet de la même année, jour où il fit don au trésor de cette même église de Saint-Étienne « de quarante sols tournois de rente hypothèque, pour aider à l'entretien de la dite Église et afin d'avoir le dit Malherbe, la damoiselle sa femme, et leurs enfants successeurs leurs sièges et droits de sépulture à la chapelle Saint-Jacques... afin que la dite chapelle soit et demeure au dit Malherbe et à ses successeurs pour sépulture de sa famille ». — On l'autorisait également à faire poser sans plus de retard « en la dite chapelle des sièges pour lui, la damoiselle sa femme et filles et damoiselles de sa maison,... et faire rafraîchir les tombes de la dite chapelle à la mémoire de ses prédécesseurs inhumés en icelle... et faire peindre, graver et imprimer ses armoiries, quand faire le voudra et l'occasion s'en présentera ¹. »

Que s'était-il donc passé entre les dates de 1562 et de 1589 pour motiver ce changement si complet

1. Bourrienne, p. 57.

d'attitude? Des événements de quelque importance, d'abord le massacre de la Saint-Barthélemy qui avait répandu dans tous les rangs des hérétiques un effroi bien naturel, et dont la conséquence, consacrée dans plusieurs édits et reproduite encore dans un traité de paix de 1585, avait été d'exiger un serment de catholicité de tous les officiers pourvus de charges publiques; puis la formation de la Ligue dont le succès encore possible même après l'avènement d'Henri IV pouvait rendre d'un jour à l'autre très compromettante la profession publique du protestantisme. Il paraîtrait d'ailleurs que ces brusques revirements étaient fort ordinaires dans ces temps agités et n'avaient rien qui fit tort ni à la considération ni à la bonne renommée de personne, car un contemporain et un ami de la famille qui fait figurer le père de Malherbe dans une collection de notices sur ses concitoyens notables de la ville de Caen, passant entièrement sous silence ces incertitudes de conscience, dit de lui qu'il fut un modèle de sagesse, « d'une distinction innée, d'une gravité austère, réunissant toutes les qualités du juge ¹ ».

Quant au futur poète, il paraît à cette première époque de sa vie avoir suivi avec docilité les alternatives et les vicissitudes de la foi de son père. Si son nom n'est pas porté sur les registres de l'église

1. Bourrienne, p. 64.

réformée de Caen, comme celui de ses frères et sœurs, cette omission s'explique tout naturellement par ce fait que le protestantisme n'eut à Caen de constitution régulière qu'à partir de 1558. Mais à l'âge de dix-huit ans, il fut envoyé pour achever ses études aux universités de Bâle et de Heidelberg où le protestantisme dominait et où il fut confié aux soins d'un docteur calviniste, son compatriote, Richard Denoth, qui jouissait d'une certaine célébrité. Quand il revint, trois ans après, en 1576, il est probable que son père avait déjà fait une pénitence prudente de ses violences et de ses erreurs, et que l'étudiant de retour ne fit pas difficulté de s'y associer. En tout cas, ce ne fut pas sur une question religieuse à résoudre dans un sens ou dans l'autre qu'un dissentiment survint entre le père et le fils et qui amena leur séparation : car ni à ce moment ni à aucun autre qui ait suivi, si on n'aperçoit chez Malherbe aucune trace de ferveur religieuse, on ne voit pas non plus qu'il ait gardé le moindre souvenir de son enfance et de son éducation protestantes.

Il faut avouer que le spectacle qu'il venait d'avoir sous les yeux était bien propre à faire naître en lui un sentiment qui ne le quitta plus : le dégoût des querelles stériles, causes de tant d'alternatives d'excès et de défaillances et par suite un fond d'indifférence pour le grave sujet même qui y donnait lieu. A cet égard il ne devait pas tarder à se trouver

en accord avec la génération qui, à cette fin du siècle, arrivait comme lui à l'âge viril. C'était, en effet, le moment critique et bien connu de tout temps, où à la suite de longues dissensions civiles, les partis qui divisent une nation ont chacun pour leur compte tant de fautes à se reprocher, suivies de tant de malheurs communs, qu'aucune de leurs passions ne peut plus être partagée par ceux qui sont nés trop tard pour s'être enrôlés sous aucun drapeau. Toutes les causes ont été tellement défigurées, souvent même déshonorées dans le cours de la lutte, qu'elles ne sont plus reconnaissables et que les nouveaux venus n'aperçoivent plus de motifs de s'attacher à l'une plutôt qu'à l'autre. Et de fait, entre protestants et catholiques, tels que Malherbe les trouvait aux prises, à ne regarder que l'apparence, le choix était difficile à faire. La réforme avait dû ses rapides succès à l'attrait de l'indépendance et de la nouveauté, comme à la sombre ferveur de ses premiers néophytes. Dans l'aridité des débats théologiques, le charme avait fait place à l'ennui, et depuis que la doctrine nouvelle était devenue le cri de guerre d'une noblesse turbulente, la vie des camps avait fait tomber le masque de son austérité morale. La vieille foi, de son côté, restait bien toujours chère aux esprits droits et aux cœurs honnêtes attachés par respect et par reconnaissance à l'antique institution qui avait abrité leur enfance; mais, poussés à

bout par l'âpreté du combat et forcés d'appeler à leur aide les croyances ardentes des masses populaires, les champions de l'Église avaient donné à sa résistance un aspect de violence et, à certains jours, de désordre qui portait le trouble chez beaucoup de ses défenseurs naturels. On ne voyait plus des deux parts que préjugés, convoitises, intérêts et ressentiments particuliers. Quand une société a été quelque temps étourdie et assourdie par des débats de cette nature où le droit est contesté, et dont l'issue est incertaine, un vœu s'élève au fond des cœurs, c'est de voir apparaître un pacificateur qui, d'autorité, leur impose silence. La fatigue de tant de secousses domine toute autre impression, et le désir de rester en repos devient à son tour une passion qui finit par être seule à se faire entendre. Ce fut celle que Malherbe ressentit de bonne heure et dont il ne devait pas cesser d'être animé. Le nom de la religion pris en vain avait résonné à ses oreilles dans trop d'occasions ridicules ou néfastes : il s'en fit une à sa mode qui fut le culte de l'autorité, et c'est celle-là dans laquelle il devait vivre et même, si l'on en croit le bruit commun, il devait aussi mourir. Je ne sais s'il est vrai, comme l'affirme un écrivain du temps, qu'on l'entendit souvent dire que la religion des honnêtes gens était celle du prince, et qu'il avait volontiers à la bouche cette parole « un peu libertine » que Prudence prête à l'empereur Gallien .

Cole demonium quod colit civitas. Mais il est certain qu'en fait de religion comme en tout autre, il devint ce que nous appellerions dans notre langage d'aujourd'hui (l'anachronisme serait dans le mot et non dans l'idée, car à certains égards tous les temps se ressemblent) un autoritaire par principe, et portant à la royauté restée catholique un attachement inspiré surtout par un instinct conservateur.

Ce ne put donc être un scrupule religieux d'une nature quelconque qui décida, quoi qu'en ait dit son ami fidèle et un peu crédule Racan¹, le jeune homme à peine revenu au toit paternel, à le quitter de nouveau sans retour. Le motif de cette émigration volontaire fut plus simple. C'était le désir d'embrasser la profession des armes et de rompre avec la carrière de la magistrature, où sa famille, suivant lui, avait terni la pureté de son blason. Vraiment son père offrait de lui assurer la succession du siège présidial qu'il occupait. Plein de ses fumées de noblesse, la robe lui semblait peu séante pour un gentilhomme

1. C'est Racan, dans la vie de Malherbe insérée dans les mémoires de Tallemant des Réaux, qui attribue la séparation de Malherbe et de son père à un motif religieux, mais la manière dont il présente le fait rend impossible de l'admettre. Il dit, en effet, que Malherbe s'éloigna parce que, *le bonhomme s'étant fait de la religion avant de mourir, son fils en eut un grand déplaisir.* Or François Malherbe avait été huguenot bien longtemps auparavant et c'est longtemps encore avant de mourir qu'il avait cessé de l'être. De plus il survécut plus de trente ans (1570-1605) au départ de son fils.

et l'état militaire seul conforme à sa naissance. Ne l'avait-on pas vu, à son dernier examen, se présenter pour subir l'épreuve l'épée au côté ?

Dans un temps où l'on se battait sur tous les points de la France, il n'était pas difficile de se faire admettre parmi les combattants. Il suffisait de s'attacher à l'un des princes ou seigneurs de haute qualité qui guerroyaient, à peu près chacun pour leur compte, entourés d'un gros de gens à eux qui ne s'offensaient pas d'être appelés leurs domestiques et qui passaient à leur suite d'un camp à l'autre. Malherbe, jeune, bien fait de sa personne, de bonne mine et de bonne constitution, et sachant manier les armes, devait trouver sans peine un protecteur de cette nature. Le grand personnage qui consentit à le prendre à son service, fut Henri d'Angoulême, grand prieur de France, fils naturel du roi Henri II et, à ce titre, traité comme frère par les trois derniers rois qui avaient occupé le trône.

Mais s'il comptait sur ce patronage pour être conduit au péril et à la gloire, il dut éprouver quelque déception : car le grand prieur, nommé amiral des mers du Levant et chargé en cette qualité de présider au gouvernement de la Provence, fut satisfait apparemment de cette libéralité fraternelle et, n'ayant pas souci de mettre au jeu, il devait rester dix ans tranquille dans sa belle résidence d'Aix. Sauf une courte apparition au siège de la Rochelle où il

n'est pas sûr que Malherbe l'ait accompagné, il ne prit part à aucun des grands faits militaires d'une période où il y en eut pourtant de nombreux et d'éclatants. Aussi le nom de Malherbe ne figure-t-il dans aucune action importante.

Ce n'est pas ainsi, à la vérité, qu'il aima plus tard à rendre compte d'un temps de sa vie dont l'obscurité lui pesait. Il s'attribuait au contraire, dans plus d'une circonstance, un rôle aussi utile que brillant. Ainsi, chargé une fois de tenir tête à une compagnie de protestants commandés par celui qui devait être plus tard le célèbre Sully, il avait mené son adversaire si vertement (disait-il) pendant l'espace de deux ou trois lieues, que l'ami d'Henri de Navarre, devenu le ministre d'Henri le Grand, ne lui pardonna jamais ce souvenir et s'opposa, par ressentiment, à toutes les faveurs qu'il aurait pu obtenir de la libéralité royale. Une autre fois, (c'est toujours lui qui parle) il eut commission d'aller, à la tête de deux cents hommes de pied, faire lever le siège de Martignes bloquée par les Espagnols. Dans les deux cas, comme on voit, qu'il eût affaire aux hérétiques ou aux ligueurs, il se piquait d'être resté fidèle à la cause royale. Malheureusement les recherches faites avec l'intention la plus favorable n'ont pu amener à découvrir un moyen de rattacher ces deux exploits à aucun des incidents de l'histoire générale. Sully n'ayant jamais approché de la Provence, Malherbe

ne put l'y rencontrer et si le siège de Martigues a bien été fait une fois par les Espagnols aidant les ligueurs, aucune narration ne parle de l'intervention heureuse de Malherbe.

Il faut donc bien reconnaître qu'il ne fut appelé à remplir auprès d'Henri d'Angoulême que les fonctions de secrétaire. Ce travail qui n'avait rien de martial, ne l'empêcha pas de mener dans ces contrées provençales, où les plaisirs ne manquaient pas, un train de vie dont les agréments n'avaient (il en convient lui-même, non sans tirer vanité de ses bonnes fortunes) rien d'austère ni même d'édifiant : ainsi l'entourage militaire où il passa ces ingrates mais tranquilles années ne paraît avoir eu d'autre effet que de lui faire prendre des habitudes d'une humeur batailleuse qu'il devait porter ensuite dans des relations d'un tout autre genre et qui ne furent pas inutiles pour imposer à ses rivaux et à ses détracteurs le respect de ses succès littéraires.

En paix, pas plus qu'en guerre d'ailleurs, il ne paraît pas avoir été destiné à courir des aventures. Car c'est à ce moment qu'il contracta un mariage qui, bien que très honorable, n'avait rien de romanesque. Je ne sais pourquoi en vérité il dit plus tard que ce fut une *licence poétique*, peut-être parce qu'on trouvait qu'il s'était trop pressé de s'engager et que, parvenu à une plus haute fortune, il aurait pu songer à une union plus considérable

encore. En tout cas celle-là ne portait la trace d'aucun écart de conduite, ni même d'aucune recherche d'idéal : elle témoignait au contraire d'un esprit très positif, sachant calculer toutes les convenances de situation et de fortune. Madeleine de Corriolis, dont il sut se faire agréer, était la fille d'un président au parlement de Provence et, bien que jeune encore, elle avait déjà été deux fois veuve. Malherbe était donc son troisième mari. Elle lui apportait en dot, trois mille huit cents écus bien placés en rente sur les deux villes de Brignoles et de Tarascon. C'est ce qui résulte d'un contrat de mariage que des curieux dévoués à cette illustre mémoire ont pris la peine de rechercher et de reproduire. C'est une pièce intéressante et qui fait voir qu'en fait de documents rien n'est à négliger, car il n'en est aucun, même d'apparence insignifiante, qui ne puisse fournir des indices bons à noter du caractère de ceux qu'ils concernent.

Le prétendu, ayant dû décliner ses qualités héréditaires s'y était fait porter d'abord comme le fils d'un conseiller au parlement de Rouen. C'était faire monter à son père un échelon considérable de la magistrature, et il avait compté sans doute que le temps manquerait (vu la difficulté de communication qui existait alors entre la Normandie et la Provence) pour vérifier cette innocente supercherie. Il paraît qu'il n'en fut rien et qu'il fallut se prêter à une recti-

fication. C'est ce qu'indique une surcharge très évidente mise sur le texte, et une note marginale constatant que le changement fut fait du consentement du contractant lui-même ¹.

Nul doute que la bienveillante intervention du grand prieur n'eût contribué à faciliter cette alliance dont, à son âge et dans le modeste poste qu'il occupait, le jeune secrétaire ne pouvait que s'applaudir. Mais il dut aussi à cette haute amitié un bienfait d'un tout autre genre et auquel il aurait dû moins s'attendre : car ce fut ce même grand prieur qui, à défaut de la renommée guerrière qu'il ne l'avait pas mis en mesure d'acquérir, lui ouvrit par ses conseils et même par son exemple la voie de la carrière bien différente dans laquelle il devait s'illustrer. Henri d'Angoulême goûtait fort la poésie et se piquait même d'en faire de bonne ou de mauvaise à son heure. C'était une manière comme une autre de faire voir qu'il appartenait par les tendances de son esprit, autant que par sa naissance, à cette royale maison de Valois dont tous les membres tenaient à honneur de témoigner pour les œuvres littéraires une prédilection qui le plus souvent n'était pas exempte de prétentions personnelles. A aucune époque, on le sait, lettres et lettrés ne furent si bien en cour, jamais on ne compta tant de princes

1. Bourrienne, p. 71.

aspirant au nom de poètes. C'est en vers que la première Marguerite de Navarre faisait confiance à Dieu de ses doutes et de ses douleurs. C'est en vers que Charles IX complimentait Ronsard, et on nous a dernièrement appris que la personne du monde qui paraissait le moins faite pour s'éprendre du beau langage, Catherine de Médicis elle-même, trouvait entre plus d'une intrigue à mener de front encore le temps de rimer. Ce fut sous les yeux d'un digne parent de ces beaux esprits couronnés et pour lui complaire que Malherbe se livra à ses premiers essais poétiques. Il est vrai que ces tentatives, de son propre aveu, ne furent pas heureuses, c'étaient, disait-il plus tard, des avortons qu'il rougissait d'avoir mis au jour et qu'il tâcha de condamner à l'oubli. Effectivement la seule de ses compositions de cette époque qui nous soit parvenue intitulée, *les Larmes de saint Pierre*, porte l'empreinte de ce mauvais goût auquel il devait prendre à tâche de faire plus tard, lui-même, une si rude guerre. C'est la traduction d'un poème italien, et rien n'y manque, ni jeux de mots, ni concectis, ni pointes, ni puériles antithèses, ni comparaisons forcées, aucun des agréments du genre, en un mot, si fort goûté alors par de très indignes successeurs de Dante et de Pétrarque et dont nos fréquentes expéditions au delà des Alpes avaient rapporté la mode en France. Le sujet traité est le récit de la chute de

saint Pierre et du remords qui l'a suivie : le ton n'a rien d'évangélique. Certains passages cependant dont la note est plus élevée et plus simple, ont paru à André Chénier, que Sainte-Beuve ne contredit pas, donner le premier indice d'un talent en germe. Ces deux bons juges paraissent touchés surtout d'une invocation faite aux saints innocents massacrés par Hérode et dont saint Pierre (on ne sait trop à quel propos) regrette de n'avoir pas partagé le sort :

Ce furent de beaux lis, qui mieux que la nature
Mélant à leur blancheur l'incarnate peinture
Que tira de leur sein le conteau criminel,
Devant que d'un hiver la tempête et l'orage
A leur teint délicat pussent faire dommage,
S'en allèrent fleurir au printemps éternel.

Ce dernier vers est divin, dit Chénier, et le tout d'une versification étonnante.

Je ne sais si c'est le même genre de mérite qui fut apprécié par le grand prieur, mais il est certain que la poésie établit entre le maître et le secrétaire une sorte d'intimité qui effaçait souvent, sur ce point au moins, la différence des rangs. Ils concouraient parfois ensemble pour traiter le même sujet ¹ et le prince redoutait la sévérité du jugement dont Malherbe ne se mettait pas toujours en peine de

1. C'est le cas en particulier de deux quatrains envoyés l'un par le grand prieur et l'autre par Malherbe au célèbre Étienne Pasquier à propos d'un portrait de lui.

tempérer l'expression. « Un jour, dit Tallemant des Réaux, M. le grand prieur qui avait l'honneur de faire de méchants vers dit à Du Perrier ¹ : « Voilà un « sonnet, si je dis à Malherbe que c'est moi qui l'ai « fait, il dira qu'il ne vaut rien. Je vous prie, dites « qu'il est de votre façon. » Du Perrier donna lecture du sonnet à Malherbe en présence du grand prieur. « Ce sonnet, dit Malherbe, vaut exactement autant que « si c'était M. le Prieur qui l'eût fait. » On voit que si le poète cherchait encore sa voie, l'impitoyable critique était déjà formé en lui et en éveil.

Une aventure tragique mit brusquement fin à cet innocent commerce. Le grand prieur fut tué par un gentilhomme provençal, Antovili, baron de Castellane, qui à la suite d'une rixe violente lui passa son épée au travers du corps. Malherbe apprit la nouvelle en Normandie où il avait été momentanément appelé. Ce coup fatal ne détruisait pas seulement toutes ses chances de fortune, il dut en être inquiet pour sa sécurité même. Personne ne savait en ces temps agités quel trouble pouvait s'élever dans une province soudainement privée de son gouverneur. Le secrétaire qui perdait son protecteur, n'osa pas retourner dans une contrée où la faveur qui lui manquait brusquement avait pu lui créer beaucoup

¹. Du Perrier est cet ami de Malherbe dont il a immortalisé le nom dans la plus fameuse de ses poésies.

d'ennemis. Il avait d'autant plus à craindre d'y être mal reçu, s'il y retournait, qu'ayant usé de sa fortune sans ménagement, donnant libre carrière à son humeur rude et railleuse, ne se refusant jamais ni un bon mot ni un coup de langue, il avait dû laisser dans la société où il avait vécu plus d'une de ces vanités blessées qui ne pardonnent pas. Il manda donc sa femme auprès de lui et se résigna à se rétablir dans son pays natal.

Mais la situation du jeune ménage s'y trouva très pénible. Le vieux magistrat vivait encore et occupait toujours le siège dont son fils n'avait pas voulu : il lui gardait rancune de son refus et de son abandon, et sans que la brouille fût complète dans la famille, les relations étaient des plus froides. Il ne fallait surtout compter sur aucune aide pécuniaire due à des largesses paternelles. Pendant les dix ans qu'il venait de passer en Provence, Malherbe affirme qu'il n'avait pas reçu *un liard de la maison*. A Caen, ce fut même chose, il fallut « *vivre du nôtre* », ne recevant de secours que de temps à autre « un tonneau de cidre ¹ ». Les revenus du bien de Mlle de Corriolis ne suffisant pas à l'entretien d'une famille qui s'était accrue par la naissance de deux enfants, on dut recourir à des emprunts onéreux pour com-

1. *Instructions de Malherbe à son fils*. Éd. Lalanne, t. I, p. 335.

bler le découvert. Il fallut loger chez une cousine qui voulut bien prêter sa maison.

Les rapports de Malherbe n'étaient pas bons non plus avec son frère Elzéar qui, ayant pris l'habitude d'être maître du logis vacant, comptait à défaut de l'aîné sur la succession du présidial, et voyait le retour de l'absent avec inquiétude. Dans une instruction adressée à son fils, dont j'ai déjà cité quelques lignes, Malherbe expose les mesures qu'il dut prendre d'avance pour assurer à lui et à ses enfants la part d'héritage qui leur revenait. Cet ensemble de précautions atteste que la poésie ne lui avait pas fait oublier le droit, et que l'air du Midi ne lui avait rien enlevé de l'esprit retors et avisé propre au terroir normand. Ce fut même probablement à ses aptitudes pratiques, appréciées de ses concitoyens, qu'il dut d'être appelé pendant quelques années à remplir un poste d'échevin de Caen.

La vie n'en était pas moins difficile dans cet intérieur gêné, que vint assombrir encore la perte successive de deux filles à peine parvenues à l'adolescence. Pris de dégoût alors pour une patrie où il avait trouvé si peu de bonheur, et pressé de donner à sa femme la consolation de se retrouver au milieu des siens, il se décida à reprendre le chemin de la Provence assez tristement et non sans inquiétude. Il y revint en 1596, après une absence juste aussi longue que le séjour qu'il y avait fait auparavant.

Ce temps d'épreuve, si tristement employé pour son bonheur, ne l'avait pas été mieux pour sa réputation. Il versifiait bien toujours à ses heures de loisir, mais quoiqu'il eût déjà passé la quarantaine, parmi tant d'écrivains dont le nom était dans toutes les bouches, le sien n'était pas même prononcé. Un don de cinq cents écus obtenu d'Henri III en récompense d'une dédicace flatteuse qu'il avait mise en tête des *Larmes de saint Pierre* n'avait pas procuré à cette médiocre élucubration le moindre retentissement. Quarante ans, dans un temps où toutes les carrières précoces et courtes commençaient et s'achevaient de bonne heure, c'était une pleine maturité qui touchait presque au déclin. C'est le sentiment qu'il exprimait lui-même dans ces deux beaux vers :

Le plus beau de la vie est à la matinée,
La nuit est déjà proche à qui passe midi.

Ce fut pourtant à cette heure tardive que le talent de Malherbe, jusque-là peu apprécié, et n'ayant rien produit qui fût digne de l'être, allait prendre un développement inattendu. Je n'ai garde de dire que sa verve échauffée par le soleil de Provence se donna un soudain essor : cette expression trop vive conviendrait mal au caractère réfléchi et raisonné qui ne l'abandonna jamais. Ce jour-là, comme tout autre, tout ce qui émanait de lui, fut lent, mesuré et sentant l'effort. Dans la collection de ses œuvres, on

n'en a pu attribuer à cette période de sa vie que tout au plus dix ou quinze; mais le sommet auquel il pouvait aspirer fut atteint du premier coup, car il en est dans le nombre dont la hauteur ne devait pas être dépassée et auxquelles sa renommée reste pour toujours attachée. Ce fut une révélation qui surprit d'autant plus que les mérites ainsi mis au jour étaient non seulement inconnus aux maîtres alors en renom, mais en certaine mesure l'opposé de ceux qu'on avait coutume d'admirer en eux. C'était une noblesse de langage et de sentiments qui fuyait l'emphase et l'enflure avec autant de soin que d'autres avaient trop alors souvent paru les rechercher. La sobriété de l'expression donnait, par un seul vers et quelquefois même d'un seul mot, à la pensée, un relief dont l'impression était d'autant plus forte que le moyen qui la produisait était plus simple. L'étonnement fut grand devant un art nouveau dont personne jusque-là n'avait eu le secret ni même le soupçon.

Plusieurs pièces insérées successivement dans divers recueils, principalement dans celui qui était intitulé *Parnasse des plus excellents poètes du temps*, eurent bientôt assez attiré l'attention pour répandre dans un cercle assez étendu la réputation de leur auteur. Pourtant, tant qu'il habitait la Provence il demeurait surtout le favori et le héros d'un petit centre littéraire assez animé qui se forma à Aix autour de lui. Paris n'avait pas alors, on le

sait, absorbé encore l'activité intellectuelle du pays, et plus d'une société de province se piquait de vivre et de penser par elle-même. C'était le cas en particulier des cités parlementaires où résidait non une magistrature de passage comme la nôtre, n'occupant un poste qu'avec la pensée d'en attendre et d'en solliciter un autre, mais une cour permanente et souveraine dont les fonctions étaient en quelque sorte la propriété de quelques familles également distinguées par la politesse des habitudes sociales et par la culture de leur esprit. A la tête d'un groupe de cette nature figurait le premier président du parlement de Provence, le grave Du Vair, magistrat d'une austérité irréprochable, assidu à tous ses devoirs, mais attachant un prix particulier et mettant même quelque vanité à donner à son éloquence judiciaire un tour oratoire. Il avait pris à tâche de poser les règles du genre, dans un traité intitulé : *Recherches de l'Éloquence française et des raisons pour lesquelles elle est restée si basse.*

Aussi ses mercuriales et ses harangues prononcées dans les occasions solennelles passaient pour des modèles achevés. Mais ce qui n'était qu'un goût éclairé pour les lettres chez Du Vair, était devenu chez son élève et son ami Peiresc une véritable passion. Celui-ci, fils de magistrat, aurait pu aspirer à un rang plus élevé que le poste de simple conseiller, s'il n'avait préféré rester libre de devenir

ce que Bayle appelle le procureur général de la République des lettres, fonction dont il définit ainsi la nature : « Il encourageait les auteurs, leur fournissant des lumières et des matériaux, employant ses revenus à faire acheter ou à faire copier les monuments les plus rares : les expériences philosophiques, les raretés de la nature, les productions de l'art, l'antiquariat, l'histoire : les langues étaient également l'objet de ses soins et de sa curiosité. » La publication complète récemment donnée au public des lettres de celui qu'on a si justement appelé le *Mécène de l'Érudition* a fait voir combien ce portrait est exact.

C'est dans cette chaleureuse intimité avec des amateurs délicats que Malherbe vécut pendant plusieurs années, soutenu par leur admiration, éclairé aussi par leurs avis et quelquefois aidé par leur collaboration. Ainsi (comme on s'est plu à le faire remarquer dans un travail d'ingénieuse érudition), le poète et l'orateur ayant, à l'occasion de certains événements politiques, dû prendre la parole le même jour, on remarque entre l'ode de l'un et la harangue officielle de l'autre des analogies non seulement de pensée, mais d'expression qui font supposer qu'ils s'étaient réciproquement communiqué leur travail. Quand c'est Malherbe qu'on lit après Du Vair, on dirait parfois d'un écolier auquel, comme cela se faisait encore récemment dans nos

classes, on aurait donné une matière à mettre en vers ¹.

Malheureusement ce n'est pas seulement dans des pièces dont on peut croire qu'elles ont été ainsi concertées, mais dans d'autres de même date et des plus belles qu'on remarque et qu'on regrette le défaut d'une inspiration personnelle et spontanée. Le calcul et la réflexion s'y font toujours sentir. Ce n'est jamais l'élan ou l'effusion d'un sentiment qui a peine à se contenir. Ce sont des compositions faites en vue d'un thème à remplir et même (ce dont la poésie devait lui savoir moins de gré encore) d'une proposition à démontrer. De là parfois une déception assez pénible. Séduit par la beauté de la forme, vous vous laissez aller à l'émotion, et c'est l'artiste lui-même qui vous avertit par quelques traits qu'il est de sang-froid et ne partage pas, au moins à un degré égal, l'émotion qu'il vous cause.

Faut-il, au risque de faire tort à une renommée classique et presque légendaire, convenir que c'est le cas de la fameuse consolation à Duperrier sur la mort de sa fille, qui est inscrite à cette date et qu'on a toujours regardée comme son chef-d'œuvre? Il y a en effet dans cette pièce fameuse quelques

1. Brunot, *La doctrine de Malherbe, d'après son commentaire sur Desportes*, p. 61.

strophes que tout le monde connaît et qui semblent un cri échappé du fond même de l'âme :

Mais elle était de ce monde, où les plus belles choses
Ont le pire destin ;
Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin.

C'est parfait : quel juste accord de la pensée et de l'expression, que de grâce, d'éclat et de force dans ce contraste de la jeunesse et de la mort ! On ne peut voir une couronne virginale posée sur un linceul blanc sans que ces vers charmants reviennent en mémoire, et, de génération en génération, depuis trois siècles, la douleur maternelle les répète d'une voix brisée par les larmes. On suppose donc naturellement que celui qui a eu l'art d'évoquer devant nos yeux cette vision d'une éternelle pitié, ne doit plus pouvoir s'en distraire lui-même et surtout n'ajoutera pas un mot qui nous porte à en détourner nos regards.

C'est bien ainsi en effet que l'ont compris deux grands poètes de nos jours qui, sur ce même sujet (jamais épuisé, car les coups toujours imprévus et toujours menaçants de la mort ne cessent de lui prêter une cruelle nouveauté), ont osé eux aussi mêler, après Malherbe, leurs pleurs à leurs chants : Lamartine dans le *Premier Regret*, Hugo dans l'*Orientale* intitulée *Fantômes*. Ni l'un ni l'autre n'ont atteint ni même prétendu à la sobriété puissante

qui reste l'apanage de Malherbe. Lamartine y a suppléé par une description splendide de la plage sonore et brûlante où repose, sous une pierre inaperçue, la déponille de l'enfant de seize ans qui l'avait aimé; Victor Hugo par une accumulation de traits qui ne sont pas tous justes, mais dont quelques-uns vont au cœur. Mais ni l'un ni l'autre n'ont eu la pensée, après avoir subi eux-mêmes et créé en nous une si forte impression, d'essayer de l'atténuer. Loin de là, quand le souvenir semble fuir, ou s'effacer, Lamartine le rappelle pour s'y livrer avec un charme mélancolique.

Revenez, revenez, ô mes tristes pensées,
Je veux rêver et non pleurer.

Si Hugo se console, c'est en songeant, par une ravissante image, que d'une frêle enveloppe le souffle de la vie a dû s'exhaler sans peine :

Et comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche,
Son âme avait brisé son corps.

Nul entraînement, nul ménagement pareil chez Malherbe. D'abord son tableau qui paraît achevé a subi, avant de l'être, plus d'une retouche, dont malheureusement le poète a fait confidence au public. Le texte dont la postérité se souvient n'est pas le premier qui ait vu le jour : une autre version a circulé pendant plusieurs années où l'on ne trouve pas

encore les plus grandes beautés que nous apprécions.
A la place de cette ellipse d'un si grand effet :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,

on voit tout simplement :

Et ne pouvait Rosette être mieux que les roses
Qui ne vivent qu'un jour.

La réflexion avait évidemment porté conseil, et la correction est bien venue. Mais le travail même heureux, quand il est connu et apparent, nuit à l'effet. Ce qui y fait plus de tort encore, c'est qu'il y a une morale à la pièce, et une morale qu'on a bien fait d'oublier, car elle n'a rien de sublime, et les termes dans lesquels elle est exprimée ne contribuent pas à la relever. C'est tout simplement qu'il faut se faire une raison et que quand un mal est irréparable, ce qu'on a de mieux à faire est de n'y plus songer. Malherbe enseigne à son ami par de grands exemples, et en particulier par le sien propre, qu'il est nécessaire et possible d'acquiescer cette indifférence. « De moi, » (dit-il en rappelant la perte de ses deux filles),

... Déjà deux fois d'une pareille foudre
Je me suis vu perclus,
Et deux fois la raison m'a si bien fait résoudre,
Qu'il ne m'en souvient plus.

Non qu'il ne me soit grief que la terre possède
Ce qui me fut si cher;
Mais en un accident qui n'a point de remède,
Il n'en faut pas chercher.

Viennent ensuite, à la vérité, des lignes très justement fameuses et où se retrouvent tous les mérites accoutumés de Malherbe, sur l'implacable nécessité de la mort, qui n'épargne aucune condition, puis la conclusion qui donne à la résignation une teinte religieuse :

Vouloir ce que Dieu veut, est la seule science
Qui nous met en repos.

Convenons franchement qu'une résignation si complète et qui paraît si sûre d'elle-même, ne semble pas avoir assez coûté pour être très méritoire.

Quand la douleur paternelle ne trouve pas d'autre expression que celle-là, on juge ce qu'il faut penser d'un autre sentiment dont, à l'âge où Malherbe était déjà parvenu, il ne devait plus ressentir bien vivement le charme et l'empire : aussi ne faut-il pas parler de deux ou trois pièces d'amour de la même époque si évidemment adressées à des maîtresses en l'air que Mme de Malherbe (si elle n'avait pas eu d'autres sujets de mécontentement n'en dut ressentir aucune jalousie.

En réalité de tous les sujets qu'il prend à tâche de traiter, il n'en est qu'un qu'il aborde avec une émotion personnelle et auquel il revient avec une prédilection marquée : c'est le triomphe d'Henri IV et le terme mis par cet heureux événement aux guerres civiles qui avaient désolé la France. Dès

qu'il s'agit de célébrer ce salut qui avait paru si longtemps inespéré, sa voix toujours harmonieuse et élevée prend des accents tout à fait justes et dont la chaleur pénètre. On surprend ainsi, entre des strophes qui se suivent, le moment où, après des élans d'un lyrisme un peu factice, la convention disparaît et c'est la nature qui parle. Voyez par exemple l'*Ode à Marie de Médicis*, pour sa bienvenue en France. Le tribut de louanges offert à la fiancée d'Henri IV n'est pas exempt des habitudes d'exagération qui sont la condition du genre et dont il n'était pas permis de s'écarter. Dire que la beauté de la princesse (on sait ce que le pinceau de Rubens nous a permis d'en penser) est d'un éclat sans égal, prévoir que le fils qui va naître de cette union bénie portera le renom glorieux de la France *sur les deux rives du Bosphore* et rougira de sang les fleuves qui *baignent les pieds du Liban*, c'est assurément passer les bornes permises au panégyrique officiel, et ces fantaisies ont beau être rythmées, avec un art qu'un connaisseur comme Sainte-Beuve peut admirer, elles n'en font pas moins légèrement sourire. Mais, écoutez, voici qui est sérieux et sincère.

Ce sera vous qui de nos villes
 Ferez la beauté re fleurir,
 Vous qui de nos haines civiles
 Ferez la racine mourir;
 Et par vous la paix assurée
 N'aura pas la courte durée

Qu'espèrent infidèlement,
Non lassés de nos souffrances,
Ces Français qui n'ont de la France
Que la langue et l'habillement.

Voilà le bon citoyen, mais voilà aussi l'ami de la règle et de l'ordre dont tous les désirs sont comblés et tous les instincts satisfaits.

Mais c'est surtout dans la Poésie pour le roi Henri le Grand partant pour le Limousin, que cette joie du rétablissement de la paix éclate avec un enthousiasme qui n'a jamais été mieux inspiré et qui n'a rien d'artificiel. L'histoire de cette belle pièce est assez curieuse et a valu la peine d'être racontée : car le succès général qu'elle obtint a eu sur le reste de l'existence de Malherbe une influence décisive.

Parmi les appréciateurs de son génie que Malherbe comptait déjà, hors de son cercle habituel, se trouvait l'évêque d'Évreux, Duperron, plus tard cardinal et devenu depuis la conversion d'Henri IV, qu'il avait préparée, son conseiller habituel en matières ecclésiastiques et théologiques. Mais ce célèbre prélat, avant de devenir un docteur renommé, avait eu, au dire de Tallemant des Réaux, une jeunesse moins austère, qu'il avait charmée par des délassements poétiques. « Faites-vous encore des vers ? » lui demanda un jour Henri IV qui, plaisant de son naturel, n'était peut-être pas fâché de l'embarrasser par le souvenir d'un passé un peu différent de ses nouvelles habitudes. Duperron répondit, sans se troubler, qu'il ne fallait

plus que personne s'en mêlât « après un certain gentilhomme de Normandie, habitué en Provence et nommé Malherbe, qui avait porté la poésie française à un si haut point que personne n'en pouvait jamais approcher ». Ce propos si affirmatif frappa l'esprit du roi qui s'en entretint avec un autre faiseur de vers assez médiocre de son entourage, Vauquelin, seigneur des Yveteaux, qu'il avait fait précepteur de son fils naturel, César de Vendôme. Vauquelin était de Caen et avait eu quelques relations avec la famille de Malherbe. Je ne sais s'il partageait à un degré égal l'admiration de Duperron, mais il ne fut pas fâché d'obliger un compatriote et son jugement fut assez favorable pour accroître la curiosité du Roi. Vauquelin lui proposa alors de faire venir Malherbe en personne pour qu'il pût se faire une opinion lui-même. Mais le Roi qui avait connu la pauvreté savait le prix de l'argent : « Il était ménager, dit Racan, et craignit qu'en le faisant venir de si loin, il serait obligé de lui donner récompense au moins de la dépense du voyage ». Il hésita, et bien que l'idée fût remise plusieurs fois sur le tapis par Vauquelin, Malherbe, averti du bon renom qu'on lui faisait à la cour, attendit trois ans une invitation qui n'arrivait pas.

De guerre lasse, il prit le parti de l'aller chercher. Ses amis Du Vair et Peiresec ayant occasion de se rendre à Paris, il se mit en route avec eux : le voyage se trouva ainsi fait à ses frais : dès que des

Yveteaux sut sa venue, il prévint le Roi qui, n'étant plus retenu par le scrupule de l'économie, l'envoya (dit toujours Racan) aussitôt quérir. Il paraît qu'il fut satisfait de l'entretien, car il le pria, séance tenante, de faire des vers sur le voyage qu'il entreprenait pour aller tenir les grands jours en Limousin.

L'occasion était plus sérieuse et prêtait même à la poésie plus qu'elle n'en avait l'air. On sait ce qu'on appelait les grands jours. C'étaient des tournées judiciaires faites par des magistrats d'un rang élevé, chargés de citer devant eux les criminels qui, par l'importance de leur condition ou l'énormité de leurs méfaits, ne semblaient pas pouvoir être confiés à la juridiction ordinaire. Après de longs désordres qui avaient laissé tant de traces et de si fâcheuses habitudes, l'apparition de ces redoutables assises pouvait causer quelque trouble dans des populations encore mal soumises. Mais les grands jours eux-mêmes n'étaient que le prétexte du départ du roi. Il avait été averti que des intrigues étaient formées dans les provinces du centre, à la suite du complot et du supplice du maréchal de Biron, par des amis qui voulaient venger la mort de cet illustre et infortuné conspirateur. Limoges où le duc de Bouillon était attendu lui était signalé comme le lieu que les mécontents avaient choisi pour se réunir. Il partait donc, accompagné, par précaution, d'une forte escorte de sept mille hommes qu'on pouvait regarder comme

une petite armée. Ces préparatifs inaccoutumés causaient une préoccupation assez générale, et d'ailleurs on savait trop bien de quels périls une vie si précieuse était menacée pour que le moindre de ses déplacements ne fût pas l'objet d'une constante inquiétude.

C'est la gravité prêtée par l'opinion publique à ce départ qui explique la forme d'invocation à Dieu donnée à ce poème de Malherbe et justifie la solennité du début :

O Dieu, dont les bontés de nos larmes touchées
 Out aux vaines fureurs les armes arrachées,
 Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
 Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
 Achève ton ouvrage au bien de cet empire,

Nous sommes sous un roi si vaillant et si sage,
 Et qui si dignement a fait l'apprentissage
 De toutes les vertus propres à commander,
 Qu'il semble que cet heur nous impose silence,
 Et qu'assurés par lui de toute violence,
 Nous n'avons plus sujet de te rien demander,

Mais quoi? de quelque soin qu'incessamment il veille,
 Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
 Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien;
 Comme échapperons-nous en des nuits si profondes,
 Parmi tant de rochers qui lui cachent leurs ondes,
 Si ton entendement ne gouverne le sien?

Un malheur inconnu glisse parmi les hommes,
 Qui les rend ennemis du repos où nous sommes;
 La plupart de leurs vœux tendent au changement;
 Et comme s'ils vivaient des misères publiques,
 Pour les renouveler ils font tant de pratiques,
 Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

A laquelle de nos agitations politiques depuis un siècle ne pourraient pas s'appliquer justement cette dernière strophe et surtout le dernier vers ?

Tout le reste de la pièce est du même ton : l'exagération reparaît sans doute encore dans cette peinture cependant très touchante des bienfaits que la France devra à ce roi pacificateur :

La terreur de son nom rendra nos villes fortes,
 On n'en gardera plus ni les murs ni les portes,
 Les veilles cesseront au sommet de nos tours ;
 Le fer mieux employé cultivera la terre,
 Et le peuple qui tremble aux frayeurs de la guerre,
 Si ce n'est pour danser, n'aura plus de tambours.

.

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
 Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
 Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs,
 Toute sorte de biens comblera nos familles,
 La moisson de nos champs lasserà les faucilles,
 Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Vient enfin une comparaison d'Henri IV et de son prédécesseur, qui est le jugement même de l'histoire.

Quand un roi fainéant, la vergogne des princes,
 Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
 Entre les voluptés indignement s'endort,
 Quoique l'on dissimule on n'en fait point d'estime,
 Et si la vérité peut se dire sans crime,
 C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.
 Mais ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire,
 Qui de notre salut est l'ange tutélaire,
 L'infailible refuge et l'assuré secours,
 Son extrême douceur ayant domplé l'envie,
 De quels jours assez longs peut-il borner sa vie
 Que notre affection ne les trouve trop courts ?

Quand ces beaux vers furent lus au Louvre, devant le Roi, le lendemain de son heureux retour, ce fut un cri d'admiration. Duperron avait eu raison : pour la majesté et l'harmonie, pour la justesse des termes et l'élévation des pensées, on n'avait rien entendu d'égal. Henri, qui n'était pas dupe des adulations officielles, trouva que, pour la première fois, la louange avait l'accent de la sincérité et avait atteint à la hauteur de son mérite. Il résolut de ne plus éloigner de sa personne celui qui lui rendait une si éloquente justice. Il chargea son grand écuyer, le duc de Bellegarde, de l'attacher à son service avec mille francs d'appointements, plus l'entretien d'un homme et d'un cheval. La libéralité n'avait rien d'excessif et se sentait encore de la prudence du père de famille. Tallemant des Réaux n'hésite pas à dire qu'on y remarque bien *la lésine* connue du roi. C'était assez cependant pour que Malherbe ne pût plus songer à quitter cet aimable et grand prince. Personne d'ailleurs, on le sait, ne l'approchait sans subir son charme, et un poète moins qu'un autre, car tout dans ce héros qui avait dompté la fortune, ses aventures, sa renommée et sa personne parlaient également à l'imagination.

La correspondance régulière que Malherbe, fixé désormais à la cour, entretenit à partir de ce moment avec son ami Peirese, qui s'en était retourné seul à Aix, est un véritable journal où sont relatés tous les

incidents de l'intérieur royal, pendant cette fin triomphante et paisible du règne de Henri IV. Heures années entre toutes, les plus belles peut-être dont la royauté ait fait don à la France, où tout renaissait sous une main bienfaisante et où la nation entière, après tant de craintes et de souffrances, se reprenait avec surprise à la joie de vivre : véritable point lumineux de notre histoire, dont rien n'a effacé l'éclat.

Il ne faut pas chercher dans la correspondance de Malherbe un tableau animé de cette belle époque, ni même une peinture émue de l'impression qu'on ressentait autour de lui. Le style épistolaire n'était pas son fait : la souplesse, la grâce, le naturel qui en font le principal mérite, lui étaient absolument et presque systématiquement étrangers. Il est même peut-être heureux qu'il n'ait pas cherché à donner à ses lettres un vernis littéraire : il n'aurait pas évité d'y mêler à propos des événements de quelque importance, quelque-une de ces tirades d'une rhétorique déclamatoire dont Voiture et Balzac eux-mêmes, bien que plus experts dans le genre qui a fait leur renommée, n'ont pas toujours su se défendre. En se bornant au contraire à des détails donnés avec précision et dont le choix dénote une observation intelligente, Malherbe a laissé un document précieux pour l'histoire anecdotique du temps et qui fait heureusement ressortir la physionomie vraiment origi-

nale de cette cour tenue par Henri IV dans sa capitale domptée et captivée. C'est un plaisir de voir avec lui comme tout s'y passe sur un pied de familiarité simple qui n'ôte rien à la dignité du commandement. Nul faste, nulle cérémonie, à peine une ombre d'étiquette; en fait de réunions nombreuses et brillantes, il n'y en a guère que pour les bals et les carrousels. C'est la vie d'un grand seigneur ou, mieux encore, d'un bon père de famille. Le Louvre, qui n'est malheureusement que trop mal gardé, est ouvert à des visiteurs de tout genre, aux princes lorrains, ces factieux d'hier, à un vieux magistrat ligueur comme Jeannin, et aux anciens amis protestants qui murmurent tout bas de n'y être plus seuls. Rien ne ressemble moins à la retraite majestueuse où la royauté ira bientôt se dérober aux regards de la foule et attendre les hommages. « Du temps d'Henri IV, dit un historien récent, les affaires les plus importantes se traitaient dans une galerie, dans un jardin, les gens de son conseil allant et venant avec lui, les secrétaires d'État suivant de loin et s'approchant sur un signe pour prendre note une fois la décision arrêtée ¹. »

Puis est-ce bien à Paris que le Roi réside? Toujours à l'œuvre et en mouvement, il est tout de suite partout où le devoir, quelquefois même le plaisir l'appelle, rarement où il pourrait trouver le repos.

1. Hanotaux, p. 236.

« Hier, écrit Malherbe, le Roi dans sa galerie a baillé le bonnet à Monseigneur le Nonce ; demain nous allons à Nemours, à Montargis ; puis à Briare, puis à Sully, enfin en tant de lieux que je ne sais où j'en suis. » Mais, en quelque lieu qu'il s'arrête, l'abord est facile et l'accueil aimable. « La cour n'a jamais été si grande comme elle est ici, tant est grand le nombre des gentilshommes qui de tous côtés vont trouver le Roi. » Il a l'oreille ouverte aux demandes comme aux plaintes et même aux reproches : il il répond, il discute, il gronde, il caresse, le plus souvent même il plaisante et pourvu qu'on rie avec lui, il souffre qu'on réplique. Qu'a-t-il à craindre ? pourquoi imposer à d'autres la gêne qu'il n'éprouve pas ? Qui serait tenté de se mettre trop à l'aise avec celui qui est à la fois le roi de tous, le vainqueur des uns, le sauveur des autres ? Cette double supériorité du rang et de la gloire, pour qu'on la sente, il n'a pas besoin de la faire sentir. Quand l'occasion se présente de la rappeler, c'est avec une confiance si bien justifiée qu'elle ne gêne personne. « Je tiens mon royaume, dit-il au parlement de Rouen (qui fait mine de ne pas vouloir enregistrer l'édit de Nantes), par héritage et par acquisition : j'ai remis les uns en leurs maisons, dont ils étaient bannis, les autres en leur foi qu'ils n'avaient plus : j'ai sauté sur les murailles des villes : je sauterai bien sur les barricades : vous me voyez ici en mon

cabinet, ajoute-t-il, où je viens vous parler non point en habit royal et avec l'épée ou la cape, comme mes prédécesseurs, ni vêtu en prince qui vient parler aux ambassadeurs étrangers, mais vêtu comme un père de famille, en pourpoint, pour parler familièrement à ses enfants ¹. » Rien ne résiste à ce mélange de fermeté et de bonne grâce. Qui pourrait s'en défendre quand on voit le jeune duc de Guise, le fils du Balafre, malgré le nom qu'il porte et tous les souvenirs que ce nom rappelle, s'écrier dans une scène charmante que Bassompierre nous raconte : « En vérité, Sire, je crois que vous êtes le plus agréable des hommes. » Le prince l'embrasse, puis lui dit en soupirant : « Mais je mourrai un de ces jours et vous verrez la différence qu'il y a de moi aux autres ². »

Avec un maître d'humeur si accueillante, les relations de Malherbe ne furent pas celles qui seraient ordinaires dans le poste subalterne qu'il occupait. Henri qui l'a pris pour le chantre de sa gloire, et même on le verra hélas ! aussi de ses amours, n'a garde de confier à d'autres le soin de lui donner ses directions. Il le reçoit à toute heure, lui montre pour avoir son avis les premiers essais d'écriture du Dauphin et les compliments en vers que des

1. Paroles que le roi a tenues à MM. de la cour du Parlement le 7 février 1599, *Lettres d'Henri IV*, t. V.

2. *Vie de Bassompierre*, éd. de Cologne, 1682, t. I, p. 242.

flatteurs lui font et que Malherbe prend la liberté de parodier ¹.

Et puis voici le mandat royal qui commence. « Le vendredi, après votre partance, écrit Malherbe à Peiresc, étant en la chambre du Roi, M. le Grand (le duc de Bellegarde,) et le Roi me fit promettre de lui donner des vers aussi. » Il ne faut pas s'endormir, et peu de jours après : « vous verrez quatre cents vers que j'ai faits pour le Roi : j'y suis fort embesogné, parce qu'il m'a dit que je les lui montre et qu'il me ferait du bien ² ».

A la vérité, dans une autre lettre il paraît éprouver quelque embarras de cette moisson si abondante de poésie qu'un ordre royal a fait éclore : « Ce furent, dit-il, des vers de nécessité, je les fis, il fallut bien obéir; ils ne laissent pas d'être loués : le malheur est que je ne les loue pas et que je ne veux pas qu'on les voie ³. » On les vit cependant, car ils figurent dans ses œuvres et ne les déparent pas. On y retrouve toutes ses qualités, la plénitude du sens,

1. *Vie de Malherbe*, par Racan. Éd. Lalanne, t. I, p. 84 et 85.

2. *Malherbe à Peiresc*, 2 octobre 1606.

Dans ce passage, une assez singulière erreur a été commise. La première fois que cette lettre à Peiresc fut imprimée, au lieu de : « j'y suis fort embesogné », on avait mis *enthousiasmé*, et des censeurs ont trouvé que le mot d'enthousiasme était un peu fort, de la part d'un poète lyrique, pour une commande de quatre cents vers faite avec promesse de rémunération.

3. *Malherbe à Peiresc*, 2 février 1606.

l'harmonie du rythme et la richesse de la rime. L'effort et l'apprêt ne sont pas là plus visibles qu'ailleurs. C'est que quelque sujet qu'il traite, qu'il l'ait choisi lui-même ou accepté par complaisance, c'est toujours le même procédé de composition : une seule idée logiquement déduite avant d'être parée des ornements de l'imagination et enserrée dans le mécanisme d'une versification savante. Le travail étant le même, rien d'étonnant que les résultats se ressemblent. Il avait donc tort de douter de lui-même, et puis, pour lever tous ses scrupules, il pouvait se dire que s'échauffer et chanter par ordre, ce fut souvent la condition imposée à la poésie lyrique, même dans ses meilleurs jours. Horace n'avait-il pas écrit le *Carmen seculare* pour plaire à Auguste, et Henri IV ne valait-il pas bien Auguste ? Enfin le premier, le plus illustre, le modèle du genre, celui qu'on ne peut accuser d'avoir manqué de feu ou d'enthousiasme, Pindare, obligé de porter aux nues, chaque année, le vainqueur quel qu'il fût des jeux olympiques, eut-il jamais la liberté de choisir ses héros ?

Mais il vint un jour pourtant où l'épreuve devint tout à fait délicate : ce fut quand le Roi lui demanda, non plus de célébrer quelque succès de sa politique, — comme la capitulation de Sedan et la soumission du duc de Bouillon, — ou de contribuer à l'éclat de quelques fêtes qui pouvaient prêter à des descriptions gracieuses, — mais de lui faire trouver des

accents propres à toucher le cœur d'une beauté dont, malgré ses cinquante-six ans sonnés, il avait eu la faiblesse de se laisser follement éprendre. C'est chez la Reine elle-même, à la répétition d'un ballet où elle avait fait venir Malherbe pour avoir son avis, que le Roi, le prenant à part, lui fit l'ouverture de cette singulière proposition. « Le Roi, dit Malherbe, m'a entretenu de quelqu'autre galanterie dépendante du ballet, qui est la vraie raison pourquoi il m'a envoyé querir par un garçon de chambre et dont le ballet n'était que le prétexte ¹. » Cette galanterie, c'était un compliment à faire à la belle Charlotte de Montmorency, pour la féliciter de son mariage avec le prince de Condé.

Cette union, que le Roi avait mis beaucoup de prix à faire conclure, eut lieu en effet, mais on ne sait que trop le gros scandale qui en sortit. A peine la cérémonie était-elle faite que les assiduités du Roi auprès de la nouvelle mariée devinrent si marquées, et, venant d'une telle part, parurent si compromettantes que son époux s'en alarma et la fit brusquement partir de la cour. Puis, ne se trouvant pas en sûreté tant qu'il restait sous la main de la puissance royale, il prit le parti de passer la frontière et d'aller à Bruxelles, mettre l'honneur de sa femme et le sien sous la garde de l'archiduc qui gouvernait en Bra-

1. *Malherbe à Peiresc*, 2 février 1609.

bant pour le roi d'Espagne. Une aventure romanesque devenait ainsi un sérieux incident diplomatique, car la retraite d'un prince français dans une cour étrangère (et au fond toujours ennemie) était une offense grave pour le chef de sa famille : l'accueil empressé fait par l'archiduc aux fugitifs, le refus obstiné opposé à toutes les invitations qui lui furent faites de les éloigner, étaient un grief sérieux de nature à compromettre la paix si récemment établie à des conditions très précaires entre la France et l'Espagne. L'irritation du souverain blessé, l'inquiétude du politique, se mêlèrent dans l'âme du Roi au dépit de l'amoureux déçu, et le trouble de ces sentiments réunis le porta à des actes peu dignes de lui, qu'on voudrait passer sous silence pour ne pas déparer les dernières pages d'une si belle vie. — « Henri IV, dit M. Guizot, fit d'abord pour aller voir la princesse, la faire revenir, puis pour menacer d'aller la chercher lui-même hors de France, des démarches passionnées et puérides, qui, coïncidant avec ses annonces et les préparatifs de guerre, faisaient tenir d'étranges propos et nuisaient à sa considération personnelle comme au caractère sérieux de son gouvernement. »

Au nombre des signes de ce regrettable égarement qui fournirent la plus juste matière aux critiques des mauvais plaisants, il faut compter assurément la charge expresse et presque officielle qu'il donna

à Malherbe de se faire l'interprète de sa passion et de revêtir d'une expression poétique la peinture de ses peines amoureuses. L'ordre étant positif, cette fois comme toujours, Malherbe se crut obligé d'obéir, et nous avons en effet une sorte de petit poème composé de cinq odes, ou cantates, où Henri IV sous le nom d'Alcandre exprime à la princesse de Condé, déguisée elle-même sous le nom d'Oranthe, le désespoir où l'a plongé son absence. On ne voit pas bien clairement à quoi, ni à qui, cette plainte éloquente était destinée. Rien n'indique que le Roi ait cherché le moyen de la faire passer sous les yeux de la belle exilée, encore moins qu'il ait jamais eu la pensée de la lui offrir comme son œuvre personnelle. Ce serait un trait d'une vanité littéraire dont il n'a jamais été atteint, et sa galanterie sénile faisait déjà assez sourire à ses dépens pour qu'il fût besoin d'y ajouter le ridicule d'une prétention qui n'aurait trompé personne. D'ailleurs, bien que les *Stances pour Alcandre* n'aient reçu une publicité complète que quelques années après la mort du Roi, elles furent tout de suite assez connues pour que la paternité de Malherbe ne pût être douteuse. Il en communiqua lui-même quelques-unes à son ami Peiresc en le priant d'en faire part à Du Vair, sans se mettre en peine de lui recommander le moindre secret : « Vous leur ferez voir, dit-il, les vers que je vous envoie : ils ont été extrêmement agréables,

et m'ont fait renouveler force promesses, Dieu sait quand j'en recevrai les effets ¹ ».

Que dire maintenant du mérite de ces pièces elles-mêmes, qui eurent une assez grande réputation en leur temps? On n'a pas, en vérité, le courage de les examiner à un point de vue purement littéraire, tant le spectacle de la poésie mise ainsi par une complaisance qui, comme on le voit, n'était pas désintéressée, au service d'une passion feinte et du caprice d'un maître, répugne à tous nos sentiments. D'ailleurs il n'y a rien à ajouter au jugement qu'en a porté André Chénier dans des termes d'une fine et juste sévérité : « Ces vers d'amour, dit-il, sont des meilleurs qu'il ait faits ; mais on ne s'échauffe pas pour les amours d'autrui et il n'avait jamais aimé. Je n'aime pas à voir sa lyre devenir entremetteuse. »

On ne pourrait mieux dire et c'est parler à la fois comme le bon goût et comme la morale. Il n'est que juste pourtant de reconnaître que cette impression si vivement exprimée, personne autour de Malherbe, ni aucun de ses lecteurs ne la ressentirent. Le grave Du Vair lui-même, en prenant connaissance de l'envoi qui lui était fait par son ami, lui fit peut-être quelques observations sur le choix des mots et des rimes, mais aucune, assurément,

1. *Malherbe à Peiresc*, 5 février 1610.

sur la nature du sujet et il n'ajouta rien qui ressemblât à une condamnation du rôle auquel il avait abaissé sa muse. Personne ne fut surpris que l'ancien secrétaire du bâtard d'Henri II, lui-même très peu scrupuleux sur l'article des bonnes mœurs, voyant au Louvre même et sous les yeux de Marie de Médicis le jeune duc de Vendôme, compagnon des jeux du petit Dauphin, n'eût pas eu souci de rappeler Henri IV aux devoirs de la fidélité conjugale. Il y avait assurément, au sujet des amours royales et de la déférence qui leur était due par tous les sujets fidèles, une aberration générale de la conscience publique qui peut excuser le poète en accusant ses contemporains, et qui d'ailleurs s'est prolongée assez tard. On ne voit pas en effet que Voltaire pour avoir courtoisé et même chanté Mme de Pompadour ait encouru le moindre blâme de la part des moralistes de l'école philosophique. Pour Henri IV, en particulier, l'indulgence a été si complète que la postérité s'y est associée et que ses faiblesses ont figuré parmi les souvenirs qui ont popularisé sa mémoire : soit que tout ce qui partait de lui en bien comme en mal ait gardé quelque chose de la grâce et de la séduction qui lui étaient propres, soit qu'il ait eu tout à gagner à la comparaison avec les débauches avilissantes et les amitiés ridicules du règne qui l'avait précédé. Ce n'est pas de lui qu'on pouvait dire comme d'Henri III, suivant l'éner-

gique expression de d'Aubigné, qu'on ne savait en regardant :

Si c'était un roi femme ou bien un homme reine.

Pour avoir échappé aux Caylus et aux Saint-Mégrain, qui n'aurait tout pardonné à l'amant de Corisande et de Gabrielle?

A la vérité, ce qu'on a le plus de peine à excuser chez Malherbe dans cette circonstance de sa vie qui a donné lieu à de si justes censures, ce n'est pas tant d'avoir consenti à servir la passion du Roi, que de n'avoir pas prêté ce concours à titre gratuit, mais bien en vue et avec l'espoir d'une libéralité qui lui était promise. Il y a là un calcul et une sorte de marché dont nous avons peine à prendre notre parti. On voit pourtant qu'il ne s'en cachait pas, puisqu'il fait confiance à ses amis, sans le moindre embarras, et des espérances qu'on lui a laissé concevoir, et de sa crainte de ne pas les voir réalisées; et ce n'est pas la seule fois d'ailleurs qu'on trouve, dans sa correspondance, des plaintes et des aveux de ce genre; car Henri IV paraît avoir été aussi prodigue de promesses envers le confident de ses amours qu'inexact et lent à les tenir. C'était toujours une pension à prendre sur les revenus de la première abbaye ou du premier évêché vacant, puis, le moment de l'échéance venu, il ne manquait jamais de prétexte pour éluder l'accomplissement de ses bonnes paroles. La tran-

saction en elle-même, nullement dissimulée, paraissait toute simple, et si on s'étonnait de quelque chose c'était de voir le service attendre si longtemps son salaire. Il reste donc à rechercher encore ici pourquoi ce qui nous choque si fort, paraissait alors aux deux parties intéressées ne pouvoir faire l'objet d'un blâme sérieux. Est-ce l'opinion seule qui a changé et l'honneur littéraire qui est devenu plus délicat ? N'y a-t-il pas au moins une circonstance atténuante à trouver dans les conditions imposées alors à tous ceux qui s'adonnaient en tout genre aux travaux de l'esprit ? On oublie trop, en effet, que pas plus lettrés que savants n'étaient alors dans une situation pareille à celles dont jouissent des écrivains de nos jours qui peuvent trouver dans l'emploi et dans la réputation de leurs talents un moyen non seulement de pourvoir aux nécessités de la vie, mais d'acquérir une aisance, parfois une richesse bien méritée. Les œuvres les plus recherchées n'avaient qu'un débit très limité : les droits d'auteur (ce mot avait si peu de sens qu'on ne le rencontre jamais) étaient insignifiants ou presque nuls. Deux ou trois éditions des livres les plus en vogue étaient chose rare. Les œuvres complètes de Malherbe n'en comptèrent, je crois, pas plus de quatre dans tout le cours du siècle. Je n'imagine pas que même les romans qui charmèrent la jeunesse de Mme de Sévigné et firent l'entretien favori de l'Hôtel de

Rambouillet aient jamais vu luire l'aurore du *dixième mille*. L'*avide imprimeur* dont l'Alceste du *Misanthrope* parle à Oronte pour le décourager d'écrire ne ressemblait pas à ces hardis et généreux éditeurs qui ne font pas difficulté de procurer à un écrivain en renom les facilités nécessaires pour un voyage lointain, en comptant qu'il leur fera part des impressions qu'il ne pourra manquer de ressentir.

Les temps étaient durs et ne laissaient aux auteurs d'autre ressource que les largesses de quelque riche et puissant Mécène. Il s'en présentait, à la vérité, d'assez nombreux, qui considéraient comme un titre de gloire de répondre à de tels appels. De la part des souverains en particulier, le devoir de rémunérer les auteurs célèbres et d'assurer leur existence était considéré comme une des charges de la royauté : une pension royale avait ainsi le caractère d'une de ces récompenses nationales que de grands savants de nos jours n'ont pas fait difficulté non seulement d'accepter mais même de rechercher. Malherbe la réclamait comme son dû. D'autres qu'il valait bien n'en jouissaient-ils pas sous ses yeux ? Ronsard qu'il se flattait d'égaliser n'avait-il pas été comblé de faveurs ? Ses médiocres disciples Bertaud et Desportes n'avaient-ils pas reçu, l'un le riche évêché de Seez (bien que ses poésies n'eussent rien d'ecclésiastique), l'autre les deux abbayes de Tiron et de Bomport, rapportant ensemble annuellement plus de dix

mille écus? Et des Yveteaux qui, après l'avoir introduit à la cour, le plaisantait quelquefois de ce qu'il demandait *l'aumône après chaque sonnet*, n'était-il pas pourvu lui-même d'un bénéfice bien renté dans le préceptorat du jeune duc de Vendôme? Plus Malherbe sentait sa réputation grandir, plus il se croyait le droit d'être exigeant, surtout envers ceux dont il pensait que ses vers iraient perpétuer ou accroître la renommée dans la mémoire de la postérité. « La monnaie dont les petits paient les bienfaits des grands, disait-il avec une certaine fierté, c'est la gloire. J'espère que de ce côté-là on ne m'accusera jamais d'ingratitude¹. Ce que je donne, disait-il encore, vaut bien ce que je reçois. »

Apollon à portes ouvertes
 Laisse indifféremment cueillir
 Les belles feuilles toujours vertes
 Qui gardent les noms de vieillir;
 Mais l'art d'en faire des couronnes
 N'est pas su de toutes personnes,
 Et trois à quatre seulement
 Au nombre desquels on me range
 Peuvent donner une louange
 Qui demeure éternellement.

Et c'est à ce titre qu'il croyait pouvoir ajouter, même en demandant une pension :

Les Muses hautes et braves
 Tiennent le flatter odieux,
 Et comme parentes des Dieux
 Ne parlent jamais en esclaves.

1. *Malherbe à l'évêque de Mende*, édit. Lalanne, t. IV, p. 99.

Parfois même, trouvant que l'accomplissement des promesses qu'on lui avait faites était trop long à venir, il s'abandonnait à des accès de dépit, et maudissait la mauvaise idée qu'il avait eue de quitter toute autre carrière que la poésie. « Voyez-vous, mon cher monsieur », disait-il à un de ses amis, qui s'amusaient à rimer comme lui, « si nos vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer, c'est qu'on dira de nous que nous avons été d'excellents arrangeurs de syllabes, et que nous avons été tous deux bien fous de passer toute notre vie à un exercice si peu utile au public et à nous, au lieu de l'employer à nous donner du bon temps et à penser à l'établissement de notre fortune. »

Un autre motif lui faisait encore une nécessité et presque un devoir d'obtenir des marques ostensibles et comptées en espèces sonnantes (comme c'était l'usage) de la faveur royale. Il avait toujours été, j'ai déjà eu occasion de le dire, d'humeur brusque et un peu rude et même blessant dans ses manières. Mais ces défauts se prononçaient chaque jour davantage, depuis qu'enorgueilli de ses succès, il ne craignait pas d'étaler sa confiance dans la supériorité de ses mérites. Tallemant des Réaux lui prête en ce genre quelques traits vraiment singuliers, auxquels, le narrateur étant suspect, il ne faut peut-être pas complètement ajouter foi. Je ne sais, par exemple,

s'il est vrai que, voyant un jour passer dans la compagnie de la reine la connétable de Lesdiguières, dont la vie plus que légère était connue, il ait dit assez haut pour être entendu : Regardez, voici le vice qui passe ». Il n'est pas certain non plus qu'une autre fois, parlant à un courtisan qui faisait mine de pleurer un des enfants du prince de Conti, mort en bas âge, il ait fait cette observation cavalière : « Mon ami, ne vous occupez que de bien servir, vous êtes assez assuré de ne manquer jamais de maître ». Mais ce qui est sûr, c'est qu'il était connu par des boutades et des inconvenances dont la moindre l'aurait fait éloigner de l'entourage royal, si tout le monde n'avait été averti par des preuves à n'en pouvoir douter, que le roi les prenait en bonne part.

Mais, de plus, ces lettrés, ces confrères que je viens de nommer et qui étaient dans la place avant lui, ce n'étaient pas seulement des concurrents, des rivaux toujours prêts à devenir des ennemis, c'étaient les représentants d'une école littéraire dont il avait pris à tâche de combattre ouvertement (comme il faudra tout à l'heure l'expliquer) les œuvres aussi bien que les doctrines. De là entre eux et lui une controverse passionnée dégénérant souvent en personnalités, d'autant plus qu'il ne se gênait pas lui-même pour les maltraiter assez publiquement. Car autant il était soumis et peut-être souple sur tout ce qui touchait aux matières d'état, autant sur le terrain littéraire

il se montrait intraitable, et c'est là qu'il avait mis son point d'honneur d'indépendance. Mais la lutte n'aurait pu être soutenue, s'il eût paru abandonné par la grâce qui l'avait élevé, et déjà la comparaison faite entre la situation si bien assise de ses adversaires et la sienne toujours en suspens l'exposait à de fâcheuses railleries. Il y allait à faire taire ces mauvais plaisants de l'intérêt de sa cause autant que de sa personne ¹.

Le dernier envoi poétique fait par Malherbe à ses amis porte la date du 5 janvier 1610. Dès le 10 mai suivant, le grand roi tombait, on le sait, frappé par le poignard de Ravallac, laissant toute la France en proie à une douloureuse consternation. On s'est étonné que Malherbe, qui avait cinq ans auparavant flétri dans une ode éloquente l'attentat manqué de Jean Châtel, devant le crime consommé ne se soit pas, avec plus de feu et de verve encore, fait l'interprète de l'indignation publique. C'était bien son intention, mais, fidèle à ses habitudes méthodiques, il voulut laisser passer le flot de vers d'épîtres et d'oraisons funèbres de toutes sortes dont ce tragique événement était l'occasion. « J'en dirai ma ratelée

1. Le poète Régnier, neveu de Desportes, que Malherbe avait directement attaqué, défendant son oncle, dit en termes exprès :

Tels je les croirai quand ils auront du bien
Et que leur belle muse a mordre si enisante
Leur don'ra comme a lui dix mille écus de rente.

après les autres, écrivait-il par une expression assez singulière à Peiresc, ce sera assez tôt si assez bien¹. » En réalité, voulant mieux faire que tous, il laissa passer le temps et ne fit rien du moins en son propre nom, car la plainte qui figure dans ses œuvres sous ce titre : *Vers funèbres sur la mort d'Henri le Grand* est mise dans la bouche d'un Alcippe de convention. Il l'avait composée, dit-on, pour servir d'interprète aux regrets du grand écuyer, le duc de Bellegarde, qui comptait encore Malherbe dans le personnel de son service. Ce n'est là pourtant qu'un propos de conversation tenu par Racan et que Ménage dans son édition des œuvres de Malherbe rapporte sans le garantir. Rien ne nous empêche donc de voir une expression de douleur personnelle dans des vers comme ceux-ci :

Belle âme, beau patron des célestes ouvrages
 Qui fut de mon espoir l'infailible recours,
 Quelle nuit fut pareille aux funestes ombrages
 Où tu laissas mes jours ?
 C'est bien à tout le monde une commune plaie
 Et le malheur que j'ai chacun l'estime sien.
 Mais en quel autre cœur est la douleur si vraie
 Comme elle est en le mien ?

Puis dans une belle prosopopée il engage l'âme d'Henri IV à se faire voir à sa veuve pour la consoler :

1. *Malherbe à Peiresc*, 9 août 1610.

Quelque soir en sa chambre apparais devant elle,
 Non le sang à la bouche et le visage blême
 Comme tu demeuras sous l'atteinte mortelle
 Qui te perça le flanc ;
 Viens-y tel que tu fus quand aux monts de Savoie
 Hymen en robe d'or te la vint amener,
 Ou tel qu'à Saint-Denis entre nos cris de joie
 Tu la fis couronner.
 Pour moi dont la faiblesse à l'orage succombe,
 Quand mon heur abattu pourrait se redresser,
 J'ai mis avecque toi mes desseins dans la tombe,
 Je les y vais laisser.
 Quoi que pour m'obliger fasse la destinée
 Et quelque heureux succès qui me puisse arriver,
 Je n'attends mon repos qu'en l'heureuse journée
 Où je t'irai trouver.

Dans les intrigues et les agitations de toute sorte qui suivirent la mort de Henri IV et l'avènement de Marie de Médicis, Malherbe ne paraît avoir eu qu'une pensée, c'est de rester fidèlement attaché à l'autorité royale. Il parle des premiers actes de la régente et se flatte d'avance des succès qu'elle est, suivant lui, sûre d'obtenir avec une admiration et un optimisme qu'on a lieu de croire sincères. Des juges malins ne manqueront pas d'ajouter que ce qui affermit surtout sa fidélité, ce fut que, plus généreuse que son époux et surtout sentant plus que lui le besoin de s'assurer du zèle de ses amis, Marie le fit inscrire pour une somme de cinq cents écus, sur cette liste des pensions à titre fixe où il avait jusque-là vainement sollicité d'être admis. La qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, qu'on

lui voit prendre à partir de cette date, sans qu'on sache bien quel jour elle lui fut conférée, fut aussi un motif très naturel de reconnaissance. J'aime mieux croire pourtant que l'intérêt seul n'aurait pas suffi pour l'attacher avec dévouement à la cause de la veuve et de l'enfant de son maître. Quoi qu'il en soit, quand en 1614 une première levée de boucliers des princes mécontents menaça la France d'une nouvelle guerre civile, il fut le premier à prédire que l'insurrection ne trouvant nul écho dans les populations n'avait aucune chance de succès. « Chacun (écrivait-il avec beaucoup de sens) discourt de l'absence des princes à sa fantaisie; pour moi je ne sais ce que c'est : mais il faudra devant que je craigne la pluie de ce côté-là que je voie d'autres nuées : les peuples demeurent partout en obéissance, et de rien faire sans eux il n'y a pas moyen ¹. »

Il se mit en conséquence à l'œuvre pour traduire, en le paraphrasant, un des psaumes où David annonce que la colère de Dieu va s'étendre sur les factieux qui le combattent. Malheureusement, cette fois encore, la lenteur de sa composition lui fit perdre l'occasion favorable. Quand il fut prêt, la reine venait d'entrer en accommodement avec les princes à des conditions que l'on convint d'appeler une capitulation de leur part, bien qu'elle eût la faiblesse d'acheter leur soumission au prix de larges

1. *Malherbe à Peiresc*, 16, 14, 23 février 1614.

indemnités pécuniaires. Les bruits de guerre avaient ainsi disparu, le jour où il dut faire lire sa belle invective devant la reine : elle la trouva un peu trop belliqueuse pour la circonstance et surtout pour l'humeur dont elle était ce jour-là. Appelant l'auteur auprès d'elle : « Mais, Malherbe, lui dit-elle, il vous faut prendre un casque. — J'espère alors, dit spirituellement Malherbe, que je serai compris dans la capitulation. » Là-dessus elle se mit à rire et me dit qu'elle le ferait ¹.

Mais les circonstances devinrent plus délicates quand le jeune roi s'émancipa de la tutelle de sa mère en faisant assassiner son favori le maréchal d'Ancre, et en lui substituant un choix inattendu, tout de faveur également, et à lui personnel, le nouveau duc et bientôt connétable de Luynes. Marie de Médicis, reléguée alors à Blois, ne tarda pas à faire de cette petite cour exilée un foyer d'intrigues et de conspirations. Malherbe, n'ayant aucune raison pour prendre parti entre le fils et la mère, ne pouvait songer à la suivre dans sa disgrâce et d'ailleurs il n'aurait voulu à aucun prix prendre rang parmi les frondeurs (toujours à la veille de devenir des rebelles), qu'il regardait, non sans cause, comme les artisans de la misère publique. D'autre part, la personne du nouveau maître, dont rien ne justifiait

1. *Malherbe à Peiresc*, 3 mai 1614.

l'avènement et qui pouvait tomber aussi rapidement qu'il avait été élevé, lui inspirait aussi peu de goût que de confiance. Il semble avoir pris à tâche de ne lui donner en fait de preuves de sa soumission que celles dont, dans sa situation, il ne pouvait rigoureusement se dispenser. On croit s'apercevoir de cette précaution un peu embarrassée dans une épître dédicatoire qu'il lui adressa en tête d'une traduction qu'il avait faite d'un livre récemment découvert de Tite-Live. Il ne s'écarte assurément pas du ton de flatterie commandé par la circonstance. Mais il insiste à tel point sur l'obéissance absolument due aux volontés du roi, qu'il paraît n'avoir ni trouvé ni même cherché d'autre motif à l'hommage qu'il rend à son ministre. « Il est bien certain, dit-il dès le début, que le mieux que puisse faire celui qui vit dans une monarchie, c'est de porter honneur aux rois et de se conformer à leur volonté. Pour moi, ajoute-t-il, qui ai toujours gardé cette discrétion de me taire sur la conduite du vaisseau, où je n'ai de qualité que de celle de simple passager, le meilleur avis que je puisse donner à ceux qui y sont ce que je suis c'est de s'en rapporter aux mariniers ¹. » Suit un éloge détaillé de tous les ministres, où celui du duc lui-même est loin de tenir la plus grande place.

1. Éd. Lalanne, t. I, p. 392-394.

Rien assurément de plus froid que ce compliment officiel. Aussi quelle différence, quand, après quelques incertitudes, le pouvoir est enfin fixé dans les mains du grand ministre qui allait asseoir la royauté d'une main ferme sur la base où elle devait reposer si solidement pendant plus d'un siècle et qui a inauguré avec tant d'éclat l'ère de la monarchie sans contrôle. Malherbe voit dans Richelieu l'idéal de l'autorité, comme il la conçoit, et c'est dans une lettre intime nullement destinée à la publicité qu'il célèbre son avènement avec une effusion du fond du cœur et un véritable éclat de joie :

« Si vous voulez que je vous parle des affaires publiques (écrit-il à un gentilhomme d'Avignon qui n'habitait pas la cour), j'en suis content : aussi bien sont-elles en si bon état que si mon affection ne me trompe, le vieux mot *εὐρέχκαμεν, συγχαίρωμεν*, nous avons trouvé, réjouissons-nous, ne fut jamais dit si à propos comme nous pouvons le dire aujourd'hui. Réjouissons-nous, perdons la mémoire des misères passées : nous avons trouvé ce que nous cherchions, ou, pour mieux dire, nous avons trouvé ce qu'il n'y avait point apparence de chercher. Nos maladies, que chacun estimait incurables, ont trouvé leur Esculape dans notre incomparable cardinal. Il nous a mis hors du lit : il s'en va nous rendre notre santé parfaite.... Il n'y a pas longtemps que nous avons eu des ministres qui avaient du nom

dans le monde. Mais combien de fois ai-je dit, avec ma franchise accoutumée, que je ne les trouvais que fort médiocres et que s'ils avaient de la probité, ils n'avaient du tout point de suffisance, ou que s'ils avaient de la suffisance, ils n'avaient du tout point de probité. Prenons garde à leur administration et jugeons des ouvriers selon leurs œuvres. Ne trouverons-nous pas que de leur temps, ou les factieux n'ont jamais été choqués, ou s'ils l'ont été ça a été si lâchement qu'à la fin du compte la désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point de l'insolence, et l'autorité du Roi descendue au plus bas du mépris. Il semble qu'il ne se puisse rien dire de plus honteux. Si fait. Les perfidies et les rébellions avaient des récompenses et Dieu sait si après cela il fallait douter qu'elles eussent des imitateurs. Qui sait mieux que vous, ou plutôt qui ne sait pas que par leur connivence nous avons eu des gouverneurs qui ont régné dans leurs provinces, et si absolument régné que le nom du Roi n'y était connu que parce que dans les desseins qu'ils avaient, il était nécessaire de s'en couvrir. Cependant ces grands conseillers pensaient avoir bien rencontré quand ils disaient que c'était assez gagné que de gagner temps. Misérables qui ne s'apercevaient pas que ce qu'ils appelaient gagner temps, c'était véritablement le perdre, et nous réduire à des extrémités d'où il était à craindre que le temps ne pût jamais nous tirer....

Mais maintenant la dignité royale est remise en un point où ceux que l'on ne peut empêcher de la haïr seront au moins empêchés de l'offenser ¹. »

Le même sentiment se trahit encore à tout instant dans sa correspondance familière avec des expressions de plus en plus vives et une tournure originale qui en garantit la sincérité : « Le Roi, écrit-il à Racan, se porte bien et use toujours des conseils de M. le cardinal de Richelieu. Cela se voit assez au bon état de ses affaires. Si quelqu'un y trouve à redire, qu'il prenne de l'ellébore. M. le cardinal de Richelieu a été ces jours-ci si mal que j'ai été huit ou dix jours que je n'entrais jamais au château qu'avec appréhension d'ouïr cette funeste voix : le grand *Pan* est mort. A cette heure, grâce à l'ange protecteur de la France, il est hors de péril et les gens de bien hors de crainte. Vous savez que mon humeur n'est ni de flatter ni de mentir, mais je vous jure qu'il y a en cet homme quelque chose qui excède l'humanité et que si notre vaisseau doit jamais vaincre la tempête, ce sera tandis que cette glorieuse main tiendra le gouvernail. Les autres pilotes peuvent me diminuer la peur, celui-ci me la fait ignorer ². »

Et enfin on trouve dans un brouillon de lettre de sa main qui n'est pas achevé : « Pour M. le cardinal,

1. *Malherbe à M. de Mentin*. Éd. Lalanne, t. IV, p. 101-104.

2. *Malherbe à Racan*. Éd. Lalanne, t. IV, p. 33.

je n'en parle point et la raison est que je ne le mets pas au rang des hommes. Je vous jure que si nous étions encore au temps où la pluralité des dieux était crue, je crois qu'il¹.... »

Cette admiration enthousiaste était, je le crois, très sincèrement inspirée à Malherbe par un sentiment patriotique. Mais, même à un point de vue plus personnel, elle n'était pas mal placée, car si Richelieu était le ministre comme Malherbe l'avait rêvé, Malherbe était aussi le poète comme Richelieu l'aurait choisi. Une inspiration toujours grave et maîtresse d'elle-même dont le vol s'élevait sans s'égarer, c'était bien la poésie, telle que devait l'entendre ce génie supérieur qui se piquait de bon goût et ne dédaignait pas le bel esprit, qui fut autrui lui-même à sa mode et à ses heures, mais qui avant tout, jaloux de dominer et d'être obéi, aurait redouté les écarts d'une imagination plus aventureuse. L'homme d'Etat qui avait pris à tâche de concentrer tous les pouvoirs dans sa main, afin de les rassembler dans une puissante unité, ne pouvait qu'applaudir à la tentative faite par Malherbe pour imposer à l'expression de tous les sentiments, même les plus spontanés comme l'enthousiasme lyrique, un type absolu de régularité et de correction. C'est ce qui sera peut-être mieux compris quand on aura

1. *Malherbe à Racan*. Éd. Lalanne, t. IV, p. 240.

essayé de définir avec quelque précision en quoi consista la doctrine littéraire de Malherbe, quelle méthode il employa pour l'appliquer, et quelles causes assurèrent le succès et l'autorité de son enseignement. Ce sera, en même temps, l'occasion de rendre justice à la part qui lui revient dans le magnifique développement de tous les genres d'éloquence que la seconde moitié du siècle allait faire éclore et auquel notre langue française, épurée et fortifiée par ses soins, allait servir de merveilleux instrument.

II

LA DOCTRINE

« Enfin Malherbe vint ! » Cette exclamation qui semblait faire de Malherbe une sorte de Messie littéraire et poétique longtemps attendu, avant qui rien n'existait et qui a tout fait sortir de terre, a été, surtout dans ces derniers temps, sévèrement reprochée à Boileau. On l'a accusé d'avoir oublié qu'à plusieurs reprises déjà, la France avait compté des écrivains célèbres ou dignes de l'être, et qu'à la date même qu'il rappelait il y avait une société et même une cour savantes et lettrées, qui attachaient un juste prix aux travaux de l'esprit et se piquaient surtout de combler la poésie de faveurs et d'hommages. Les termes les plus durs, ceux d'ignorance grossière et d'ingratitude, ne lui ont pas été épargnés.

Je suis loin de prétendre que Boileau, qui avait le tort de ne faire cas que de l'éducation classique et qui n'avait certainement porté dans la recherche de nos origines littéraires ni l'attention patiente d'un bénédictin de Saint-Maur, ni l'ingénieux esprit de découverte des érudits de nos jours, fût en droit de

prendre, avec un passé de plusieurs siècles qu'il connaissait mal, un ton de dédain aussi affirmatif. On peut pourtant, je pense, persister à penser qu'à défaut d'étude, l'instinct l'avait bien servi et qu'il avait raison de croire que dans ces premières années du xvii^e siècle la France n'avait pas encore ni une littérature, ni surtout une poésie vraiment nationales et que dans la voie où Malherbe la trouvait engagée, elle courait grand risque de ne posséder jamais rien qui méritât ce nom.

Pour bien comprendre ce qu'elle avait à regretter en ce genre, il ne faut pas craindre de reconnaître quelle était son infériorité à l'égard de nations rivales, qui, grandies et formées dans les mêmes conditions qu'elle, n'auraient pas dû être mieux partagées. Je ne parle pas seulement de l'Italie où, de Dante jusqu'au Tasse à travers Pétrarque, Boccace, Machiavel et l'Arioste, s'était maintenue, trois siècles durant, une tradition continue de génie et de gloire. Mais en Angleterre Chaucer avait précédé Shakespeare, Dryden l'avait suivi et Milton était déjà né. En Espagne, c'étaient Cervantès, Lope de Vega et Calderon dont la réputation avait franchi les Pyrénées. Il y avait eu ainsi dans ces divers pays une filiation continue d'écrivains illustres qui se transmettaient un héritage de richesses intellectuelles accru et développé par chacun d'eux. De plus, sur tous ces théâtres, la littérature avait eu l'art de se maintenir

en relation avec les souvenirs de la patrie dont elle célébrait sur une note tour à tour fière, triste ou irritée les hauts faits ou les malheurs. Elle s'était fait partout l'interprète de l'orgueil comme de la colère ou des souffrances populaires, et c'est par là surtout qu'elle méritait le nom de nationale. Toute l'Italie du moyen âge vit et respire dans les stances de la *Divine Comédie*. Shakespeare met en scène tous les souverains et tous les héros de l'Angleterre. Le roman guerrier du Cid et les péripéties de la lutte contre les Mores fournissaient à la poésie castillane une source d'inspirations qu'elle ne laissait pas tarir. Enfin le Portugal n'avait en qu'un jour de gloire, mais le Cap des Tempêtes était à peine franchi par ses hardis navigateurs, que les noms de Vasco de Gama et de Camoëns étaient pour jamais liés l'un à l'autre.

Aucune bonne fortune pareille n'était échue à la France. Non seulement elle ne pouvait compter, parmi ses écrivains les plus estimés et surtout parmi ses poètes, aucun nom qui approche de ceux que je viens de rappeler; mais cette liaison intime avec le sentiment national qui fait d'une tradition littéraire un des facteurs les plus puissants du développement général d'une société, ou n'avait jamais existé chez nous, ou avait de très bonne heure disparu.

Je ne voudrais pas tomber moi-même dans le péché dont on a fait un si gros grief à Boileau en parlant sans égard de l'*art confus de nos vieux romanciers*.

Dieu me garde de méconnaître les services que nous ont rendus des connaisseurs, hommes de goût autant que de science, en tirant ces chansons de gestes (dont il y a peu de temps encore on ignorait même le nom) de l'injuste oubli où elles étaient ensevelies. Je suis prêt à reconnaître les mérites qu'on leur trouve, sans même rechercher de trop près si dans les hommages qu'on leur rend, à toutes sans distinction, n'entre pas quelque chose de cette admiration enthousiaste qu'ont volontiers les inventeurs pour leurs découvertes. Je me permettrais peut-être de trouver un peu ambitieux le nom d'épopées nationales qu'on s'est plu à donner à des récits où la légende, et même la féerie, tiennent plus de place qu'aucun souvenir historique. Mais j'accorde volontiers que ces chants chevaleresques, grâce peut-être à leur forme un peu rude, avaient acquis une grande popularité qui les faisait redire dans les châteaux et les cours d'amour, aussi bien qu'entonner parfois par les gens de guerre sur les champs de bataille. Ils durent assurément exercer par là sur la société féodale, dont ils nous présentent une vive peinture, une action véritable. Mais, de l'avis des meilleurs juges, la floraison très abondante de ces chansons de geste s'arrête suivant les uns au début, suivant d'autres aux dernières années du XIII^e siècle ; et dès l'âge suivant, travestis et noyés dans un déluge d'imitations médiocres, traduits dans une prose plate et affadie,

les contes de chevalerie ne sont plus que des romans vulgaires à l'usage de lecteurs oisifs, qui n'allument plus aucune flamme et n'éveillent plus aucun écho. Dès lors et pendant plus de deux siècles, c'est dans l'ordre des sentiments élevés une stérilité d'imagination à peu près complète.

Je sais bien que ce fut le temps des grandes douleurs de la guerre de Cent Ans. Mais dans les vicissitudes mêmes de cette longue lutte, que de faits saisissants qui pouvaient servir de sujet à des poèmes ou à des drames, soit glorieux, soit pathétiques ! Et depuis Tyrtée jusqu'à Rouget de Lisle et Koerner, les malheurs, les périls publics, l'invasion, l'oppression, n'est-ce pas de là qu'est toujours parti le souffle qui a fait éclore les grandes inspirations lyriques ? Enfin comment a fini cette longue épreuve ? N'est-ce pas le jour où la poésie elle-même est descendue sur la terre dans une apparition vivante sous les traits de Jeanne d'Arc ? On a peine à comprendre que des hommes qui se disaient romanciers ou poètes aient été témoins de telles scènes sans qu'on aperçoive dans leurs écrits plus de vestiges de l'émotion qu'on ressentait autour d'eux. On est surpris du petit nombre et du peu d'importance des pièces où il est fait mention des événements contemporains, et surtout où on trouve un écho des sentiments qu'ils devaient inspirer. La rareté en est telle, que quelques ballades d'Eustache Deschamps et des vaudevilles d'Olivier

Basselin (dont l'authenticité est douteuse) ont mérité, pour la singularité du fait, d'être placés parmi les curiosités dont les amateurs font collection. Il devait se trouver pourtant autour des derniers Capétiens ou des premiers Valois une jeunesse prompte à s'exalter au bruit des armes, des femmes pleurant sur des tombes et restées fidèles à des proscrits ou à des captifs aimés. De quoi les lettrés du temps entretenaient-ils de préférence ces imaginations ardentes ou souffrantes? Pendant que le Prince Noir dévastait nos provinces, pendant que Du Guesclin dispersait les escadrons anglais, pendant qu'un roi de France se mourait prisonnier à Londres, pendant que Jeanne faisait flotter l'oriflamme sur les murs d'Orléans, et montait elle-même au bûcher, des rimes monotones célébraient les combats livrés dans des champs imaginaires entre les froides abstractions et les pâles allégories du *Roman de la Rose* ou de ses imitateurs.

Je sais que des gens de goût trouvent quelque grâce et un tour assez fin dans la conversation d'*Amour de Faux Semblant et de Bel Accueil*, et une portée philosophique dans des réflexions dont le clergé du temps s'alarma. Mais je confesse que quand la mémoire est pleine des vivantes images de l'histoire, on est moins touché de ce qu'on trouve dans ces tableaux d'une prolixité fatigante que surpris et même impatienté de ce qui n'y est pas. Parlons sans détour : il n'y a dans cette lamentable époque

qu'un seul chant : c'est une chronique, et qu'un seul poète : c'est Froissart.

On pouvait encore, il y a peu de temps, prendre son parti de ce silence de la poésie en face d'événements qui semblaient l'appeler à élever la voix. On pensait que, le français tel qu'on le parlait alors étant trop imparfait pour servir d'organe à une œuvre digne et durable, la postérité, au fond, n'y avait rien perdu. Mais ici encore arrive l'érudition moderne à qui nous devons tout à l'heure des acquisitions précieuses et qui cette fois au contraire nous ôte une consolation. C'est elle qui nous fait connaître, en effet, que la vieille langue française n'était pas, comme les gens de mon âge l'avaient appris sur les bancs du collège, un patois grossier qui ne pût être élevé à la hauteur d'une véritable éloquence. Loin de là, nous disent ces maîtres, bien que cette langue n'eût pas encore de caractère tout à fait défini, bien qu'elle restât sujette à des variations continues, et prît des formes assez différentes suivant la diversité des régions et même des provinces de France, elle gardait cependant de son origine romaine des éléments d'une complexité savante : elle était pleine de tours heureux que nous avons laissé perdre, pourvue de ressources de grammaire et peut-être de prosodie que nous devons regretter. Une variété de désinences qui permettait de placer et de déplacer à volonté dans la phrase le régime et le sujet sans

craindre de les confondre, favorisait des inversions heureuses propres à rompre la monotonie de l'ordre logique. Il y a même quelque lieu de supposer que la prononciation n'avait pas l'uniformité du débit français actuel, et qu'une intonation plus ou moins accentuée sur une syllabe ou sur une autre pouvait reproduire en quelque mesure dans le vers héroïque l'effet de l'alternative des brèves et des longues dans la métrique de l'antiquité. On sait que cette assimilation du vieux vers français avec le vers d'Homère paraissait si vraisemblable à l'éminent M. Littré, qu'il s'est donné le plaisir de traduire lui-même un chant de l'*Iliade* tel qu'il imaginait qu'il aurait pu être composé à l'époque qu'il s'était plu à étudier, et il aimait à croire, sans que personne, en effet, fût en mesure de le contredire, que le tour de force lui avait réussi. En tout cas, ce qu'il établissait par des preuves qui lui semblaient convaincantes, c'est qu'en comparant à la même date le français et l'italien, il n'y avait en faveur de la langue dont allait se servir Dante aucun avantage bien marqué d'antériorité ni de supériorité sur la nôtre. Les deux langues, issues toutes deux le même jour du latin, étaient à peu près au même point, quand l'immortel auteur de la *Divine Comédie* a marqué la sienne de sa forte empreinte et lui a délivré un titre de noblesse classique que depuis lors on ne lui a pas contestée.

Pourquoi la nôtre n'a-t-elle pas eu le même sort, puisqu'on nous assure qu'elle était digne d'être mise à la même épreuve? « La richesse de cette vieille langue était extrême », dit un des derniers et des plus consciencieux écrivains qui aient résumé les travaux faits sur cette intéressante époque; « si quelque chose lui a manqué, ce ne sont donc pas les ressources matérielles, il lui a manqué des artistes qui les eussent mises en œuvre ¹. » Que serait-il arrivé si ces artistes s'étaient trouvés? Quel progrès inattendu aurait eu lieu si au moment où les troubadours et les trouvères avaient cessé de se faire entendre, une voix d'une autre nature se fût élevée, — non plus une voix collective et par là même un peu confuse, — mais une voix personnelle et originale comme l'a toujours été, et passionnée comme l'est souvent, celle du génie, — sachant faire vibrer toutes les cordes du patriotisme, de l'indignation, du ressentiment et au besoin même de la haine; un Dante français en un mot qui aurait flétri la trahison d'Étienne Marcel et de Charles de Navarre, la maternité dénaturée d'Isabeau de Bavière, le meurtre du duc d'Orléans et les terribles représailles qui l'ont suivi, avec cette puissance d'invective dont le Gibelin proscrit a aiguisé ses traits contre la démagogie

1. *Histoire de la langue et de la littérature françaises*, publiée sous la direction de M. Petit de Julleville. t. II. p. 489-490.

de Florence, les défaillances du César germanique et la corruption de la cour pontificale! On peut croire que, maniée avec cette vigoureuse étreinte, notre vieille langue aurait déployé ou acquis une force, une précision, une profondeur qui l'auraient élevée elle aussi au-dessus de l'effet du temps. Quelques vers résonnant comme un clairon de bataille ou comme le fouet d'une satire impitoyable, gravés par là dans toutes les mémoires, l'auraient préservée d'une désuétude anticipée. Sa versification aurait peut-être gardé cette aisance, sa prose ce je ne sais quoi de *naïf*, de *court*, de vif et de hardi que Fénelon ne craint pas de regretter dans sa lettre à l'Académie française. C'est au nombre des suppositions qu'on peut faire, de même qu'on peut se demander ce qui serait advenu dans la constitution intérieure de la France, si dans les États généraux, si souvent réunis à la même époque, avaient siégé non une noblesse turbulente et frivole et un tiers état, jouet des factieux, mais une aristocratie véritable, fière de ses droits et une bourgeoisie courageuse et sensée, comme celle des villes industrielles de Flandres. Ce sont deux hypothèses qui se valent et se ressemblent. Il est probable que si l'une s'était réalisée, Malherbe n'aurait pas eu à remplir la tâche qu'il a accomplie, et si c'eût été l'autre, Louis XIV et Richelieu auraient eu un rôle différent à jouer. Mais si le champ des hypothèses

rétrospectives est illimité, les occasions manquées ne se retrouvent plus, et les regrets ne changent rien à l'effet irréparable des faits accomplis.

Tout était ainsi décidé et pour jamais, vers la fin du xv^e siècle, puisque le grand écrivain, le *vates sacer* qui aurait pu conserver à notre idiome primitif les mérites qu'on lui découvre aujourd'hui, n'était pas venu au monde, et, le français n'ayant pas cessé de se transformer plus ou moins heureusement, notre patrie se trouvait absolument dénuée de titres littéraires qui pussent être appréciés par les générations nouvelles. Ce qui prouve déjà que Boileau n'avait pas si tort en constatant que les plaintes touchantes de Villon sur des misères assez peu dignes d'intérêt et les causeries spirituelles de Marot constituaient, à cette date, à peu près tout l'avoir poétique qu'elle pût mettre en valeur. On ne peut s'étonner qu'un si faible bagage ait été tenu en pauvre estime par les admirateurs si nombreux et si passionnés de l'antiquité que suscita le mouvement de la Renaissance. Il demeura donc entendu que notre langue réputée vulgaire s'était reconnue incapable d'aborder les nobles et grands sujets et que la majesté du latin pouvait seule les traiter dignement. Dès lors, quiconque prétendait s'élever à quelque hauteur n'avait rien de mieux à faire que de copier et de reproduire de son mieux Cicéron, Tite-Live, Horace et Virgile.

Cette préférence donnée à une langue morte, ce cachet de servitude imposée à la nôtre était un affront pour une nation qui, en tout genre, n'a jamais manqué d'amour-propre. Une réaction était inévitable, elle éclata par la publication de l'écrit éloquent intitulé : *Illustration de la langue française*, qui valut à son auteur, inconnu la veille, une soudaine renommée : « Je ne puis assez blâmer, s'écriait Joachim du Bellay, sur un ton de fierté qui sentait son gentilhomme, la sotte arrogance et témérité d'aucuns de notre nation qui n'étant rien moins que Grecs ou Latins, déprisent et rejettent d'un sourcil plus que stoïque toutes choses écrites en français, et ne puis assez m'émerveiller de l'étrange opinion d'aucuns savants qui pensent que notre vulgaire soit incapable de toute bonne lettre ou érudition. » L'énergie même de ce cri d'indignation attestait combien était accréditée et se croyait justifiée la prévention que Du Bellay avait à combattre.

Ce manifeste retentissant eut un grand écho, et on sait quelle en fut la suite. Un groupe d'ardente jeunesse se forma qui se donna à elle-même le nom de Pléiade, et dont Ronsard fut le soleil. Autour de lui gravitèrent de nombreux et brillants satellites. Leur but avoué fut non pas seulement de relever notre langue d'un injurieux dédain, mais de permettre à la France elle-même, par le seul fait qu'elle oserait parler français, de se montrer sous sa physio-

nomie propre, sans se travestir sous un costume d'emprunt. Le dessein fut-il accompli? Était-ce enfin l'avènement ou, si l'on veut, la résurrection de cette poésie nationale jusque-là vainement attendue? On put le croire, en voyant la faveur assez générale dont cette entreprise fut l'objet, les hommages rendus et la palme du génie décernée à son chef. Pourquoi a-t-il fallu que, moins de cent ans après, cette espérance fût évanouie et que, la constellation tout entière subissant une éclipse pareille, le nom de Ronsard lui-même un instant exalté ne fût plus prononcé qu'avec un sourire de compassion?

Cette déchéance était passée en force de chose jugée, à une époque qui n'est pas encore très éloignée de nous, puisque quelques lecteurs âgés peuvent s'en souvenir. Personne ne réclamait contre le verdict prononcé par Boileau, confirmé, comme on sait, par La Bruyère et qui n'avait fait que constater un fait généralement reconnu. Mais il n'y a pas de prescription en littérature, et quand une vive protestation s'éleva au nom de toute une jeune école et par l'organe d'un écrivain (alors à son début, mais devenu depuis lors un critique éminent), la plainte avait droit et réussit très légitimement à se faire accueillir. On vit alors, non sans surprise, sortir des écrits oubliés et devenus poudreux de la Pléiade, des pièces pleines de grâce, de charme et de fraîcheur,

et on leur a fait dans nos recueils littéraires la place qui leur est due et qui leur était injustement refusée. Chez Ronsard, lui-même, on a appris à reconnaître une savante variété de rythmes, une coupe de versification habile, un abondant éclat d'images, et on lui sut gré surtout (pour emprunter l'expression d'un écrivain illustre qui a toujours éclairé tous les sujets qu'il a touchés) d'avoir donné à son œuvre « ce ton général d'élévation, ce mouvement vif quoiqu'un peu tendu qui en faisait vraiment de la poésie¹ ». Mais plus on insiste et avec raison sur ces mérites, plus s'aggrave la difficulté de résoudre un problème qui se pose naturellement et qu'on ne peut éviter.

Si la Pléiade était partie en bonne voie, sous un bon chef, pourquoi le mouvement dont elle donnait l'impulsion a-t-il subi non seulement un temps d'arrêt, mais un complet recul? Pourquoi après tant de faveur à la première heure, tant de discrédit à la suivante? Il y a eu, je le sais, en tout temps et en tout pays des retours d'opinion qui surprennent. Il y a eu un jour où les Anglais avaient le mauvais goût de préférer Pope et même Addison à Shakespeare, et où l'éclat brillanté du Tasse était mis, en Italie même, au-dessus de l'or d'Alighieri. En France,

1. M. Guizot, *Cornéille et son temps*, p. 36. Cette appréciation est d'autant plus remarquable qu'elle était faite en 1813, longtemps avant le *Tableau de la littérature française au XVII^e siècle*, de M. Sainte-Beuve, qui commença le mouvement de réaction en faveur de Ronsard.

on a placé quelque temps sur le même rang les tragédies de Voltaire et celles de Corneille ou de Racine, ce que personne assurément ne ferait plus aujourd'hui. Mais jamais pourtant aucun sort ne fut pareil à celui de Ronsard. Jamais on ne vit de dieu de la veille être traité à ce point d'idole brisée, bonne à jeter aux vents. Jamais ballon porté aux nues ne tomba à terre si rapidement dégonflé. La justice qu'on lui rend aujourd'hui rend plus curieux et plus nécessaire de rechercher l'explication de cette mésaventure sans exemple. Ce sera aussi faire comprendre la fortune acquise à ses dépens par le successeur qu'on accuse de l'avoir remplacé sans droit dans l'estime de la postérité ¹.

On a donné plus d'un motif de ce changement de scène si rapide et si complet. Aucun ne serait suffisant si on ne pouvait les rattacher tous à une erreur fondamentale, qu'on trouve inscrite en gros caractères dans la première ligne de cette fameuse *Illustration de la langue française*, à l'entrée ainsi de la voie dans laquelle Du Bellay n'a pas tardé de céder le pas à Ronsard. « Les langues, y est-il dit, ne sont nées d'elles-mêmes, en façon d'herbes, racines et arbres,

1. Nul doute que ce soit à Malherbe que pensait Sainte-Beuve, en parlant de Ronsard dans un sonnet de sa jeunesse :

Et plus tard de moins grands ont eu plus de bonheur.

Il faut remarquer que dans une *Causerie du Lundi* publiée trente ans après, en 1859, Sainte-Beuve a été plus juste et tout aussi ingénieux dans l'appréciation de Malherbe.

les unes infimes et débiles dans leur espèce, les autres saines et robustes, plus aptes à porter le faix des conceptions humaines, mais toute leur vertu est née au monde du *pouvoir et arbitre des mortels.* »

C'est le contraire même qui est la vérité. Aucune langue n'a jamais été formée arbitrairement par l'industrie et avec la préméditation de ceux qui l'ont parlée ou écrite. Toutes, au contraire, se développent, croissent ou déclinent par l'effet du temps et des circonstances, comme les végétations organiques par la nature du sol et les accidents de la température. Le vouloir humain y est à peu près étranger. Les mots nouveaux naissent naturellement chez un peuple de la nouveauté de ses relations et de ses besoins; les anciens disparaissent parce qu'ils ne répondent plus à un état de société où il y ait lieu d'en faire usage. Ces modifications s'opèrent sans concours et même souvent sans conscience de la part de ceux qui les subissent. Sans doute des écrivains de génie peuvent jouer le rôle de forestiers habiles qui, en dirigeant la sève, en émondant les rejets parasites, en ménageant l'air et la lumière, solidifient le tronc et permettent aux branches de l'arbre de s'étendre. Mais le principe même de la vie leur échappe et il ne leur est pas donné d'altérer le fond de la constitution.

Partant de cette fausse idée, de la puissance de la volonté sur la formation du langage, Du Bellay pense

que si la langue française est arrivée à ses contemporains *pauvre et nue, c'est le fait de l'ignorance de nos majeurs qui ont eu en plus grande recommandation le bien faire que le bien dire*. Dès lors c'est à ceux qui les suivent à combler la lacune qu'ils ont laissée; et sans rechercher si cette pauvreté et cette nudité sont telles qu'il croit les reconnaître, et ne renfermeraient pas des richesses cachées qu'une recherche patiente pourrait extraire, il conclut qu'on peut et que dès lors on doit y suppléer par des ornements et, *si on ose ainsi parler, des plumes d'autrui*.

Ce système d'importation ainsi établi en principe est tout de suite justifié par l'exemple des Romains qui ont enrichi sans scrupule la langue latine d'emprunts faits à la grecque, et Du Bellay allègue qu'ils ont été en cela approuvés par un témoin aussi éclairé qu'Horace dans un passage fameux de l'épître aux Pisons. Mais en s'appuyant sur ce précédent, il ne rappelle pas combien paraît délicate, même au poète romain qui l'autorise, l'opération qui consiste à greffer un plant étranger sur une tige qui ne l'a pas porté. Il ne dit pas avec quel ménagement et même quelle timidité Horace recommande d'y procéder (*licencia sumpta pudenter... græco fonte cadant parce detorta*). Il omet également aussi de mentionner avec quelle insistance les derniers vers de la pièce qu'il cite réservent à l'usage, maître souverain de la

parole, le droit de rester juge des innovations qu'on lui propose. Enfin il ne reproduit pas davantage l'aimable comparaison qui assimile la succession des mots anciens ou nouveaux aux feuilles des arbres qui poussent, croissent ou renaissent. N'est-ce pas là cette germination naturelle du langage que l'*Illustration de la langue française* méconnaissait, et que les recherches de l'érudition de nos jours a mise de plus en plus en lumière?

Dans la voie ouverte par Du Bellay, Ronsard, on le sait, marcha à plus grands pas et d'une allure plus décidée. D'abord il fit prendre à la théorie toute la précision et la force d'une autorité doctrinale. « Davantage, dit-il (dans la préface de son poème de *la Franciade*, en parlant aux écrivains à venir qu'il veut éclairer de ses conseils), je te veux encourager de prendre la sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux,... car il est difficile d'écrire bien en notre langue, si elle n'est enrichie autrement qu'elle n'est pour le présent de mots et diverses manières de parler : ceux qui écrivent journellement en elle savent bien à quoi leur en tenir : car c'est une gêne extrême de se servir toujours d'un mot. » Suit une comparaison qui met tout à fait l'idée en lumière. Il faut faire une distinction entre les langues mortes, auxquelles il ne faut rien innover, « comme étant passées et ensevelies », et les langues vivantes, qui sont comme les monnaies qui

peuvent changer de valeur et d'effigie à la volonté d'un souverain. « Pour ce il ne faut s'étonner d'ouïr un mot nouveau, non plus que de voir quelques Jocondales, Royales, Ducales Saint-Étienne ou pistoles. Telle monnaie soit d'or, soit d'argent semble étrange au commencement, puis l'usage l'adoucit et domestique, lui donnant autorité, cours ou crédit,... mais malheureux est le débiteur qui n'a qu'une seule monnaie pour payer son créancier. » A cette liberté de mettre en cours des mots nouveaux Ronsard ne met qu'une condition, c'est qu'ils soient en un certain rapport avec les mots déjà existants; c'est qu'ils soient « moulés et façonnés sur un patron déjà reçu du peuple »; c'est aussi qu'on ne les fasse pas « prodigieux, mais par bon jugement, lequel est la meilleure partie de l'homme ».

Et en même temps que le conseil il donnait assez hardiment l'exemple de la pratique. C'est aux langues anciennes et classiques d'abord qu'il s'adressait pour enrichir le vocabulaire français, au grec surtout et plus encore qu'au latin, de même que dans ses études poétiques il prétendait s'élever au-dessus d'Horace pour atteindre à Pindare. Puis il permettait de recourir à la vieille langue française pour relever des mots tombés en désuétude qu'il conviendrait souvent d'amender ou de *proviguer*, comme il disait, c'est-à-dire d'en faire sortir des dérivés, de tirer un substantif d'un verbe, ou réci-

proquement. Des dialectes, principalement le wallon et le picard pouvaient fournir aussi des mots *pregnanti* et *significatifs*. Enfin il ne craignait pas d'admettre même dans la langue élevée les expressions techniques propres à chaque métier, bien que connues seulement des artisans qui les emploient. Que pouvait-il sortir de cette fusion d'éléments disparates, sinon un mélange hybride et sans caractère, d'une valeur étrange et bizarre !

On dit à la vérité et non sans raison que l'application fut en somme, chez Ronsard comme chez Du Bellay, plus mesurée que la théorie, et qu'on a tort d'abuser contre des œuvres entières de quelques excentricités pédantesques qui, en réalité, s'y rencontrent assez rarement. Soit : qu'on n'insiste pas sur quelques singularités un peu comiques, comme l'amant qui dit à sa maîtresse qu'elle est son *entelechie*, sur l'invocation faite à Bacchus *cuisse-né* et *porte-vigne*, et sur un véritable logogriphe proposé comme épitaphe sur la tombe de François I^{er}. Ce sont de légers ridicules qu'on peut effacer, bien que, pour amener l'échec final, le ridicule ait en son importance : car on disait alors que le ridicule tuait en France (et c'était plus vrai qu'aujourd'hui, où il semble au contraire que quelquefois il aide à vivre). Mais depuis quand suffit-il, après avoir posé un principe, pour n'être pas responsable des conséquences, d'en borner soi-même dans la pratique

l'application? Ce que Ronsard n'avait pas fait, mais conseillait de faire, le procédé dont il donnait l'exemple, pourquoi d'autres, qu'il appelait lui-même *de plus hardis entrepreneurs*, ne l'auraient-ils pas poussé au delà des bornes où il se renfermait lui-même? A quel titre leur aurait-il prescrit de s'y maintenir? De son vivant même et sous ses yeux, la limite fut dépassée par Du Bartas et d'autres encore, à qui il reprochait assez durement « d'avoir l'esprit plus turbulent que rassis, plus violent qu'aigu. et, voulant éviter le langage commun, de s'embarasser de mots et de manières de parler fantastiques et violentes,... éloignées de la majesté virgilienne ¹ ». Mais quel droit avait-il de leur adresser ces remontrances? Du moment que la langue est une matière sans vie, que chacun peut manier à son gré, à ses périls et risques, quel écrivain n'est pas maître d'en faire l'essai à sa fantaisie? Dès lors tout peut changer non seulement d'une génération, mais d'un auteur à l'autre; par suite, nulle fixité, nulle tradition, et ce sont pourtant là les deux conditions de tout progrès véritable et digne de ce nom. La langue française en suivant le principe inauguré par Du Bellay et appliqué par Ronsard était condamnée à un état de fluidité constante et de perpétuel devenir.

Ne peut-on pas même dire que la permission d'in-

1. Brunot, p. 180, d'après Ronsard.

introduire dans la langue des mots et des tours nouveaux est, pour l'écrivain, une facilité dangereuse dont il est toujours tenté d'abuser? Il suffit, en effet, d'avoir essayé d'écrire pour reconnaître que ce n'est pas seulement le style mais la pensée même qui profite de la nécessité de chercher dans le vocabulaire existant, fût-ce au prix de quelque peine, des mots qui la traduisent d'une manière exacte et fidèle? A qui n'est-il pas arrivé de s'apercevoir qu'une idée qui paraissait séduisante à première vue, était vague et en partie fautive et d'en être averti précisément par l'embarras de lui donner une forme qui s'y adapte parfaitement? Le seul moyen d'y parvenir est alors de corriger le défaut de précision et de justesse d'où naît la difficulté. De plus combien de répétitions ont été prévenues, faute, une fois le terme convenable choisi, d'y trouver des synonymes qui ne risquent pas d'en affaiblir ou d'en forcer le sens! Le respect de la langue opère en un mot comme un crible qui ne laisse passer rien qui ne soit pur et clair et qui fait du style un courant limpide dont rien n'altère les qualités essentielles, la netteté, la concision, la simplicité et le naturel. Donnez, au contraire, à tout auteur la licence d'improviser les expressions ou d'en dénaturer le sens toutes les fois qu'il ne s'en rencontre pas sous la main une qui soit à sa fantaisie, c'en est fait de cette discipline salutaire. Rien ne l'oblige ni à s'expliquer

clairement, ni à savoir bien nettement lui-même ce qu'il veut dire, et on s'en aperçoit vite à l'obscurité, à l'affectation, à la diffusion et à l'enflure. On dit que Ronsard se vantait de faire chaque jour deux cents vers sans s'arrêter. Facilité déplorable dont l'effet, déjà sensible dans ses écrits, l'est plus encore dans ceux de ses successeurs.

Quoi qu'il en soit, cet accouplement de mots factices, sans être aussi fréquent qu'on l'a dit, le fut pourtant assez pour rendre difficile à ses lecteurs de comprendre ce qu'il leur demandait d'admirer. Dès lors la masse du public, qui, en tout temps, craint l'effort, après avoir été d'abord séduite par l'apparence de la nouveauté, se dégoûta insensiblement d'un plaisir dont on lui faisait un travail. C'est ce que Du Bellay, semble-t-il, avait prévu et même ce qu'il faisait mine de désirer. « Fuis, avait-il dit, le public ignorant, peuple ennemi du rare et antique savoir : contente-toi de peu de lecteurs. »

Le résultat ne dépassa-t-il pas bientôt l'attente? C'est ce dont on ne se vante jamais et ce qu'il est impossible de savoir. En tout cas, ce qui contribua aussi à hâter l'accomplissement de ce vœu, sincère ou non, ce fut l'abondance, c'est trop peu dire, la prodigalité des souvenirs de l'antiquité dont sont bourrés, et en quelque sorte hérissés, tous les écrits de la Pléiade. Ce sont des allusions constantes à des détails de mythologie peu connus, ou bien l'imitation de mo-

dèles qui le sont moins encore. Il n'est presque pas une ode ou une chanson de Ronsard dont ses commentateurs n'aient rapporté, en croyant lui faire honneur, l'inspiration première à quelque pièce plus ou moins célèbre de Pindare, d'Horace, de Virgile, d'Ovide, ou même de Tibulle et de Catulle. C'était là un mérite que de bons écoliers seuls pouvaient apprécier; Ronsard le constate sans détour :

Les Français qui mes vers liront,
S'ils ne sont Grecs et Romains,
Au lieu de ce livre, ils n'auront
Qu'un pesant faix entre les mains.

Aussi des malins pouvaient murmurer, bien que d'une voix couverte par le concert des admirateurs, que ce n'était pas la peine d'avoir osé parler français si on continuait à penser grec et latin, et que, réduite seulement au langage, l'innovation ne valait peut-être pas le bruit qu'on en avait fait. C'est ainsi que le mouvement qui avait d'abord été très vif et très général, s'affaiblit, se restreignit par degrés et ne fut plus qu'une mode de coterie, et, qui pis est, même une mode de cour, et de quelle cour, grand Dieu! pour des poètes, celle de Catherine de Médicis, de Charles IX et de Henri III.

C'est ici qu'on touche au plus grave reproche qui puisse être fait à ce groupe d'écrivains délicats, et qui au point de vue du goût même et de l'art est de nature à compromettre le plus sérieusement leur

mémoire. Eux aussi, comme leurs devanciers du siècle précédent, faisant de la littérature et de la poésie un monde à part, ont semblé ignorer événements et sentiments, tout ce qui se passait autour d'eux. Ce n'était plus l'invasion qui désolait la France, mais un mal aussi cruel, la guerre civile née des dissensions religieuses. La religion antique ou nouvelle, traditionnelle ou transformée, était devenue la grande, presque l'unique préoccupation du jour, et à la première heure, dans les deux camps, la ferveur était égale. Comme l'ardeur de la foi, de tout temps (à commencer par les cantiques sacrés du roi prophète), s'est plu à s'exhaler en chants lyriques, on conçoit difficilement que quelque trace ne s'en trouve pas dans la poésie contemporaine. Cependant ces questions religieuses qui se débattaient partout, dans les cours, dans les écoles, aux armées, il semble que ce soit la chose du monde dont la Pléiade et ses héritiers aient pris le moindre souci. Il est tel d'entre eux dont en lisant ses écrits on ne saurait dire s'il fut catholique, protestant, politique ou ligueur, tant il semble être resté sourd dans sa retraite lettrée aux bruits retentissants et souvent sinistres qui lui venaient du dehors. Si c'est leur biographie alors que l'on consulte, on y apprend qu'ils ont été tous, sans distinction, les complaisants et les favoris des pires souverains qui aient jamais gouverné la France : ils ont fait

l'ornement de cette cour corrompue et frivole qui ne fut catholique que de nom, et qui vivait de plaisirs et de fêtes, au milieu d'une atmosphère chargée de vapeurs sanglantes.

Leurs vers les plus appréciés, presque les seuls qu'on ait retenus, sont des plaintes ou des chansons amoureuses, bien faites pour être adressées aux dames galantes de Brantôme, ou aux filles d'honneur de Catherine. Et quand on regarde les dates funèbres qui sont portées en tête, aucun contraste n'est plus pénible. Le malheur public n'interrompt jamais ce concert de musettes et c'est à un fanatique protestant, à d'Aubigné, qu'appartient l'honneur d'avoir poussé ce cri généreux :

Je n'écris plus les feux d'un amour inconnu,
Le luth que j'accordais avec mes chansonnettes
Est ores étouffé par le bruit des trompettes.

Ronsard seul, et une seule fois dans sa vie, a fait une exception à cette indifférence commune de tous ses disciples. A la demande expresse de Catherine de Médicis, il rédigea un discours *Sur les misères du temps*, où il prit nettement parti pour l'Église contre les novateurs et pour la royauté contre les rebelles. Cette pièce, où il y a quelques beaux vers, mais d'une longueur traînante, lui ayant attiré, avec la bénédiction du pape, de très vives attaques du côté des protestants, il fit une réplique très aigre où il

défendait beaucoup plus sa personne que sa cause, et depuis lors, pendant vingt ans qu'il vécut encore, il se garda bien de recommencer. Pour se souvenir qu'il était Français et paraître s'intéresser à ce qui touchait sa patrie, il n'imagina rien de mieux que de chanter les exploits de Francus, fils d'Hector et d'Andromaque, venu fonder un royaume sur les bords de la Seine, comme l'Énée de Virgile au pied des sept collines de Rome, et il a fallu la mort de Charles IX pour que ce projet déjà entamé ne soit pas venu à maturité. Car son intimité avec ce protecteur de lugubre mémoire demeura tout aussi cordiale, attestée par autant d'éloges de sa part, et de bienfaits de la part du roi, le lendemain que la veille de la nuit funeste du 24 août 1572, et dans une épitaphe composée sur sa tombe il invite encore la France à pleurer ce prince *debonnaire*.

Ce soin de se renfermer dans le cercle restreint d'une cour justement méprisée devait naturellement achever de détourner la faveur publique de ces beaux esprits qui, ne parlant comme personne et ne sentant plus comme tout le monde, faisaient de la littérature une occupation, presque un divertissement, uniquement à leur honneur et à leur profit. Aussi, quand, après l'avènement et le triomphe de Henri IV, un changement de scène complet eut lieu, on devait s'attendre qu'avec le théâtre disparaîtrait aussi la décoration.

La réaction existait déjà au fond des esprits malgré le respect de convention conservé à certains noms, avant même que Malherbe lui eût donné l'impulsion décisive. C'est ce que constate très nettement et ce qu'explique par une partie des raisons que je viens de donner un panégyriste de Malherbe, dans un discours prononcé au lendemain de sa mort. — Les noms de Ronsard et de Du Bellay, dit l'évêque de Vence, Godeau, ne doivent jamais être prononcés sans imprimer dans l'esprit de ceux qui les écoutent une secrète révérence. « Mais, ajoute-t-il, *la passion qu'ils avaient pour les anciens était cause qu'ils pillaient leurs pensées plus qu'ils ne les choisissaient et que, mesurant la suffisance des autres par celle qu'ils avaient acquise, ils employaient leurs épithètes sans se donner la peine de les déguiser pour les adoucir, et leurs fables sans les expliquer agréablement, et considérer d'assez près la nature des matières auxquelles ils les faisaient servir....* Malherbe, conclut Godeau, connut le goût du siècle auquel il écrivait. » Le goût avait donc changé même avant que Malherbe eût parlé : le tout était de s'en apercevoir et d'oser le dire.

Ce ne fut pas l'audace qui manqua à Malherbe, ni l'effet ou plutôt l'éclat qui se fit attendre : car pour fixer le moment où il engagea la guerre avec l'école qu'il voulait combattre et devait remplacer, il faut retourner au jour que j'ai raconté, où il fut, à la

fois, présenté à Henri IV et attaché à sa cour. C'est le lendemain de cette date si importante pour son avenir, et quand sa position personnelle était encore si peu sûre que, visant tout de suite au plus haut, il prit à partie directement et sans provocation celui de tous les élèves des maîtres encore révéérés qui passait pour avoir, après leur mort, recueilli le plus dignement leur héritage et restait à ce titre leur représentant accrédité, Philippe Desportes, abbé de Tiron, Bonport et autres lieux, conseiller d'État de S. M. en son conseil privé.

J'ai déjà prononcé le nom de ce haut personnage, à la fois poète, ecclésiastique et magistrat, et qui jouissait, à ces divers titres, d'une véritable considération. Il avait dû principalement sa fortune à Henri III, auquel il n'avait pas été moins dévoué que son patron Ronsard à Charles IX. Seulement, après l'attentat de Jacques Clément, il s'était trompé sur le cours qu'allaient prendre les événements, et, doutant du succès de Henri IV, il s'était laissé engager dans les rangs de ses adversaires : erreur fâcheuse qui l'avait privé pour un moment de toutes ses pensions et dignités, mais qu'il eut l'art de réparer dès qu'il put s'en apercevoir. Enfermé dans Rouen pendant que les troupes royales bloquaient la ville, il fut chargé par l'amiral de Villars, qui dirigeait la défense, d'entrer en négociations avec Sully qui commandait les assiégeants, et à la suite de ces transactions

d'une loyauté un peu douteuse, le parlement normand fut amené à capituler. En mémoire de ce service, on lui rendit ce qu'on lui avait pris, et il redevint *le mieux renté de tous les beaux esprits*. Traité avec égard, bien qu'un peu froidement, par Henri IV, il était surtout recherché par la petite cour de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, qui, malgré l'annulation de son mariage à laquelle elle avait consenti de bonne grâce, était toujours traitée avec les honneurs dus à son ancien rang. Fidèle comme on l'est habituellement aux premières impressions de la jeunesse, Marguerite avait fait de son élégant hôtel du Pré aux Clercs un petit centre de bel esprit, de plaisirs délicats et de recherches savantes, où l'on gardait un véritable culte pour les souvenirs de la Pléiade. Desportes en était l'oracle, et il exerçait de là une sorte de patronage sur tous ceux qui prétendaient à courir la carrière littéraire. Il en usait d'ailleurs tout le monde en convenait avec bienveillance, sans porter envie ni faire tort à personne. Il était si naïvement satisfait de sa situation, que lorsqu'on eut un jour l'idée de le faire archevêque : « Dieu m'en garde, dit-il, je ne veux pas de charges d'âmes. — Et vos moines? » lui répondit-on, pour le faire souvenir qu'il était abbé, ce qu'en lisant ses écrits, on aurait été tenté d'oublier. « Ah! mes moines, ils n'ont pas d'âmes. » Cette liberté d'esprit ne l'empêchait pas, quand il

lui restait du temps après avoir adressé des élégies amoureuses à toutes les dames de ses pensées, vraies ou imaginaires, à Diaue, à Cléonice et à Hippolyte, d'employer ses loisirs à traduire les *Psaumes* de David, afin de faire concurrence à la version de Marot que les protestants avaient adoptée. De cette humeur facile, et tout à tous, il était prêt à faire bon accueil à Malherbe comme à tout autre, sans prendre ombrage ni des succès déjà éclatants dont on ne manquait pas de l'entretenir, ni des marques de faveur dont ce provincial, nouveau venu à la cour, s'était vu tout de suite l'objet. Sa renommée lui semblait si bien établie qu'il ne craignait ni la rivalité, ni même le partage.

Mais le tempérament de Malherbe était moins accommodant et il n'avait nulle envie de se prêter à l'association. Pendant ses années de préparation en Provence, les œuvres de Desportes partout répandues avaient dû être passées au crible dans ses entretiens avec ses amis Du Vair et Peiresc; il en avait noté tous les défauts, et ces péchés à ses yeux étaient ceux de l'école tout entière dont Desportes était l'héritier. En cela, bien qu'un peu sévère, il n'avait pas absolument tort, car, les fautes étant en tout genre plus aisées à reproduire que les mérites, c'est le mauvais service que les imitateurs rendent en général à leur modèle, et les copies à leur original, que d'en mettre le côté faible en relief.

Dans les médiocres écrits de Desportes la censure était à l'aise pour relever les imperfections et les travers qu'on reprochait à Ronsard et à Du Bellay, mais qui, cette fois, ne se trouvaient couverts par l'éclat ni de la réputation ni du talent. Non qu'on pût faire cependant à Desportes exactement toutes les critiques que depuis lors on a adressées à ses maîtres. Comme s'il eût été averti que la faveur publique n'approuvait plus certaines exigences et certaines hardiesses, il se montrait, dit justement Boileau, *plus retenu*; ainsi il n'obligeait plus ses lecteurs à savoir le grec et le latin; mais, à l'imitation des textes de l'antiquité, il substituait celle des faiseurs de sonnets italiens dont l'abord était plus facile, mais dont l'inspiration moins élevée n'était pas moins contraire à toute originalité. On rencontrait également chez lui moins souvent des mots inintelligibles, d'une composition factice et bizarre; mais c'était une impropriété d'expression, quelque chose de mou, de négligé, de lâche et de diffus, provenant toujours de la fausse croyance que le travail ne doit pas être une gêne, puisque la langue peut être façonnée par l'écrivain et n'est faite que pour lui obéir. Un estimable érudit de nos jours, voulant tenter en faveur de Desportes, l'essai de réhabilitation qui avait en partie réussi pour Ronsard et Du Bellay, a eu le soin de rechercher et de publier l'ensemble de ses œuvres formant un volume compact,

du caractère le plus fin. L'idée n'était pas heureuse. Quelques pièces gracieuses auraient pu trouver grâce devant le lecteur, mais le recueil entier est d'une monotonie insupportable, et c'est bien de ce livre-là qu'on peut dire, suivant l'image employée tout à l'heure par Ronsard, que ceux qui le tiennent ont un *pesant faire entre les mains*.

Malherbe arrivait donc, porteur d'un dossier de pièces accusatrices, probablement déjà tout préparé. Il accepta pourtant une invitation à dîner de Desportes, que lui transmettait le neveu de l'abbé, Mathurin Regnier, déjà célèbre lui-même par des essais poétiques d'un caractère fort différent de ceux de son oncle. On ne sait par quel accident, quand les deux convives arrivèrent, le repas était commencé et le potage déjà servi. « M. Desportes (dit Racan qu'il faut laisser parler, l'anecdote ne laissant pas d'être assez étrange) reçut M. de Malherbe avec grande civilité et, offrant de lui donner un exemplaire des *Psaumes* qu'il avait nouvellement faits, il se mit en devoir de monter à sa chambre pour l'aller querir. M. de Malherbe lui dit qu'il les avait déjà vus, que cela ne valait pas la peine de remonter, et que son potage valait mieux que ses *Psaumes*. Il ne laissa pas de dîner avec M. Desportes sans se dire mot, et aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent et ne se sont jamais vus depuis. »

Le procédé était vif, il faut en convenir, et l'émoi,

qui fut grand parmi les amis et les protégés de Desportes, n'avait rien que de naturel. Les hostilités étant ainsi déclarées, chacun se prépara au combat. Des auteurs alors en renom qui se sentaient atteints dans la personne de leur chef, l'évêque de Séz, Bertaut, Vauquelin des Yveteaux se repentant probablement d'avoir ouvert à Malherbe l'entrée de la cour, le dramaturge Claude Garnier, d'autres encore se déclarèrent prêts à faire en représailles la critique sévère des écrits d'un si insolent agresseur. « Je m'en moque, répondait Malherbe, et si je m'y mets, je ferai, de leurs fautes à tous, un volume plus gros que tous les leurs réunis. »

C'était sans doute pour se préparer à tenir parole qu'il se mit à charger de notes critiques un exemplaire des œuvres complètes de Desportes. Ce travail, dont l'original nous a été conservé, représente tant de soin et de peine qu'il était évidemment destiné à faire la matière d'une publication, où les observations éparses qu'on y trouve auraient été condensées et systématiquement exposées. Pourquoi Malherbe s'en est-il tenu à ce travail préparatoire? Pourquoi a-t-il hésité à associer à ses censures le public auquel il ne faisait pourtant pas difficulté de faire appel? On suppose généralement que, Desportes étant mort inopinément avant que sa révision fût achevée, il jugea peu convenable de le poursuivre jusque dans la tombe. C'est ce qu'il faut croire,

bien que ce scrupule atteste chez Malherbe une délicatesse qui n'était pas sa qualité dominante ¹.

Mais, même dans l'état imparfait où elles sont restées, ces notes n'en sont pas moins d'un grand prix. D'abord, comme c'est un premier jet qui n'a été soumis à aucune correction, c'est le personnage lui-même qu'on saisit au vif et qu'on surprend au naturel. Il est bien là, tel que Tallemant des Réaux le dépeint, irascible, plein de lui-même, bondissant devant une faute de goût, comme s'il eût reçu une offense personnelle, poussant tout de suite le blâme jusqu'à l'injure, et la passion de la règle jusqu'à l'oubli des convenances. Quand on tient ce précieux volume, on croit le voir barrant d'une main nerveuse l'épithète ou la rime qui sonne mal à ses oreilles. On s'imagine même entendre ce léger balbutiement signe de son émotion, qui précédait, nous dit-on, le trait dont la forme imprévue n'était que plus piquante pour s'être fait attendre. Mais, de plus, Malherbe n'ayant pas jugé convenable de faire un exposé régulier de ses théories littéraires, comme Du Bellay à son entrée dans la vie et Ronsard avant de mourir,

1. L'exemplaire original qui porte les réflexions de Malherbe écrites de sa propre main, après avoir appartenu au célèbre Balzac, est aujourd'hui déposé à la Bibliothèque nationale. Une copie faite pour le président Bouhier se trouve à la bibliothèque de l' Arsenal. C'est de ces deux textes comparés et qui présentent quelques dissemblances que M. L. Lalanne s'est servi dans le quatrième volume des Œuvres complètes qu'on lui doit.

ce n'est que par un examen détaillé des critiques qu'il adresse à l'auteur qu'il commente, qu'on peut s'en faire une juste idée. Ce serait, vu la multiplicité des détails, un travail très ingrat, rebutant et même décourageant à entreprendre, si une idée générale, dont toutes les autres découlent, ne ressortait avec évidence même à un coup d'œil superficiel ¹.

En fait de règle de langage, Malherbe ne reconnaît qu'un maître, l'usage. C'est directement l'opposé de la maxime fondamentale qui avait servi de point de départ au mouvement inauguré par Du Bellay et suivi par Ronsard et ses disciples. La langue n'est plus soumise au *pouvoir et arbitre des mortels*, c'est elle, au contraire, qui, en vertu du pouvoir qu'elle tient de l'usage, commande et à qui l'écrivain doit obéir.

Les deux principes aussi directement contraires doivent conduire à des conclusions qui ne le sont pas moins. Dès lors, en effet, plus de mots semi-grecs et semi-latins imposés par fantaisie pour être ensuite introduits de vive force et proposés par l'auteur comme une énigme à déchiffrer. Dans cette proscription Malherbe comprend, non pas seulement les termes faits de toutes pièces, mais ceux

1. Ce travail a été entrepris et même accompli avec une conscience méritoire par M. Ferdinand Brunot, dans l'ouvrage intitulé : *la Doctrine de Malherbe*, d'après son commentaire de Desportes.

mêmes que la Pléiade avait tirés du vocabulaire courant en les modifiant seulement par voie de juxtaposition, de dérivation et de *provignement*, pour se servir de l'expression employée par Ronsard lui-même : des épithètes formées de deux qualités réunies, comme les épis *blond-dorés* et le mouton *porte-laine*, ou des terminaisons ajoutées à un substantif et à un verbe pour le faire prendre adjectivement, comme une vallée *arbruese* ou *sourcieuse*, une écume *sueuse*, une gorge *ivoirine*. Malherbe est impitoyable aussi pour les diminutifs mignards dont la Pléiade avait été également prodigue, une maîtresse *angelette*, une rose *nouvellette*, une *enfantellette* au cœur *tendrelet*. Bref le poète ne doit employer que les mots dont tout le monde peut se servir et que tout le monde entend. C'est le principe sur lequel Malherbe revient le plus souvent et il ne craignait pas même d'y donner une forme aiguë et excessive propre à rendre sa pensée plus pénétrante. Quand on lui demandait, dit Racan, un avis sur un mot français, il envoyait ordinairement aux crocheteurs de la porte aux Foins, en disant que c'étaient là ses maîtres en fait de langage. Il faut voir là, assurément, une de ces boutades qui lui étaient familières, destinées dans sa pensée à faire vivement sentir sa répugnance pour l'érudition mal placée qui dénaturait le français sous prétexte de l'enrichir. Ce trait plaisant n'en fut pas moins pris au sérieux, non seulement par

des adversaires qui lui en firent reproche, mais, quelques années plus tard, par l'honnête Vaugelas lui-même qui le rapporte avec embarras. Il oubliait qu'il y a des esprits polémistes de leur naturel que la contradiction surexcite et des causeurs qui, cherchant l'effet, se divertissent à faire ouvrir des yeux étonnés à leurs auditeurs. Malherbe était de ceux-là. Mais la preuve qu'il n'avait pas l'intention de faire entrer dans la langue élevée et poétique des modes de parler populaires, c'est qu'il relève à tout instant chez Desportes des expressions qu'il trouve vulgaires, *plebéés*, comme il dit par un terme vieilli (que chez d'autres, sans doute, il aurait blâmé), et il est en ce sens beaucoup plus difficile que nous ne serions aujourd'hui, puisqu'il ne veut pas qu'on mette en vers ni le mot de *poitrine* ni celui de *cadavre*. En un mot, pour se faire une juste idée du véritable sentiment de Malherbe à l'égard de la langue populaire, il semble qu'il la considérait comme un de ces sables ou limons chargés d'or auxquels un travail d'épuration et de lavage est nécessaire, mais qui n'ont besoin d'aucun alliage pour que le métal reprenne avec sa pureté son éclat et sa valeur.

Rigoureux sur le choix des mots, il n'est pas moins intraitable sur leur sens, qu'il ne veut pas laisser plus altérer que leur forme, et c'est en ceci que, Desportes étant surtout fautif, les notes de Malherbe sont abondantes et sa verve intarissable.

Il le poursuit, on pourrait dire qu'il le pourchasse, sur les moindres défaillances et les plus légères incorrections : il ne veut à aucun prix que l'on confonde *conjur*er avec *adju*rer, *complainte* avec *plainte*, *mouvoir* avec *émouvoir*, *complaire* avec *plaire*, *durer* avec *endurer*, *avancer* avec *devancer* et qu'on dise un cri de *languen*r pour un cri de douleur, etc. Même insistance pour la régularité grammaticale dans la construction de chaque phrase; point d'inversion forcée qui la déforme ou la fasse dévier; qu'elle marche droit, le sujet en tête devant le verbe que le régime suit, et la moindre infraction à cet ordre méthodique est à l'instant signalée.

Beaucoup de ces critiques sont souvent exagérées ou injustes, et ce qui l'est plus encore, c'est la dureté, presque la brutalité des qualifications appliquées au plus léger travers. Les mots de sottise, d'ineptie, de bouffonnerie, de galimatias sont prodigués à chaque ligne. La sévérité du juge fait qu'on est souvent tenté de prendre le parti de l'accusé. Mais ce qui excuse et explique chez Malherbe cette vivacité d'emportement, c'est une conviction, après tout, assez fière, à savoir que la langue française se suffit à elle-même avec les ressources et les richesses qu'elle tire de son propre fonds, sans qu'on ait besoin de forcer ses ressorts, ou de la parer d'ornements empruntés. Du Bellay en l'invitant à entrer en scène croyait encore nécessaire de la farder ;

Malherbe est évidemment persuadé (et l'avenir devait lui donner raison) que pour braver le jour, il lui suffit de l'éclat de son teint naturel.

S'il est si sévère pour l'observation des règles qui s'appliquent à la prose aussi bien qu'aux vers, on ne peut s'attendre que celles qui sont spéciales à la poésie le trouvent plus indulgent. Mais ici encore le procédé de son esprit est toujours le même : il consiste toujours à tirer des ressources nationales tout le parti possible sans aller rien mendier ailleurs. L'infériorité de la langue française en fait de versification n'était guère alors, pas plus qu'elle n'est aujourd'hui, contestable. Par l'uniformité de l'accent placé à peu près également sur toutes les syllabes, elle est privée de ce mélange harmonieux de brèves et de longues qui fait, chez d'autres nations, de la déclamation poétique une mélodie presque musicale. Le vers français, prononcé sur un ton unique, sans que la voix ait à s'élever ou à s'abaisser nulle part, rend un son assez monotone qu'on ne s'est pas fait faute de lui reprocher. Les poètes de la Pléiade avaient eu peine à prendre leur parti de cette faiblesse; ils avaient même tenté quelques essais pour créer arbitrairement des dactyles et des spondées, afin de rapprocher leur vers héroïque de l'hexamètre d'Homère et de Virgile, et ils n'avaient renoncé à cette entreprise, devant la surprise et la répugnance de leurs lecteurs, qu'à regret, avec l'espoir que des

novateurs plus hardis les reprendraient plus tard : « Quant aux pieds et nombres », disait Du Bellay, toujours persuadé qu'il suffit de vouloir, même en fait de prononciation comme de langage, pour être imité et obéi, « de telles choses ne se font pas par la nature des langues. Qui eût empêché nos ancêtres d'allonger une syllabe, et accourcir l'autre et en faire des pieds et des mains, et qui empêchera nos successeurs d'observer telle chose si quelques savants et non moins ingénieux de cet âge entreprennent de les réduire? »

Malherbe ne paraît avoir conçu ni ces chimères, ni ces regrets. Une seule différence de nature à frapper ou à flatter l'oreille distingue notre vers de la prose, c'est la rime : c'est le retour du même son ou de plusieurs entremêlés à des moments fixes, et à des intervalles de repos après un nombre mesuré de syllabes. La rime constitue toute la partie mécanique et matérielle de la poésie française. La majesté de l'alexandrin, la variété gracieuse ou touchante des strophes et des stances, le tour piquant des sonnets, des épigrammes ou des chansons ne résultent que des manières différentes d'appuyer sur ce ressort unique, et c'est sans doute en souvenir des services que la rime lui avait rendus et des effets qu'il en avait su tirer que Victor Hugo l'appela quelque part : l'esclave reine, la suprême grâce de la poésie, le générateur de notre

mètre ¹. C'est sur ce point capital que Malherbe ne cesse d'insister. Il veut la rime riche, pleine, correcte, obtenue sans rien coûter ni à l'orthographe, ni au sens, ni au choix naturel des mots et sans qu'aucun tour forcé laisse apercevoir la gêne qu'elle impose. C'est afin de porter à sa perfection cette condition essentielle de la versification qu'il proserit les rimes inexactes ou trop commodes, comme celles qui associent un mot à ses composés, ou lient entre eux les deux dérivés d'une même source, *donner* et *ordonner* ou *pardonner*, *bonheur* et *malheur*, *temps* et *printemps*, *jour* et *séjour*, *offense* et *défense*, et tout ce qui méconnaît ces exigences est qualifié par lui de procédé *licencieux*.

C'est également pour maintenir à la fois intacte et aisée cette structure de vers dont la rime est la condition principale et le couronnement, qu'il veut que le nombre de pieds, de syllabes fixé par le rythme soit atteint naturellement et non à l'aide de moyens factices. Dès lors point de ces mots de remplissage qu'il appelle des *bourres* et des chevilles, pas davantage de ces élisions de syllabes, de ces suppressions de particules que Desportes se permettait encore et qui ont pour but de se conformer aux exigences de la mesure, au risque de fausser ou d'altérer le sens; enfin, si Malherbe s'oppose aux rejets et aux

1. Victor Hugo, Préface de *Cromwell*.

enjambements d'un vers sur l'autre, c'est que si la voix ne s'arrête pas à la fin du vers, le son de la rime disparaît pour l'oreille.

On ferait tort assurément au jugement de Malherbe, si l'on pensait que toute sa préoccupation consiste à exiger ainsi l'observation de certaines règles formelles et à poursuivre les moindres fautes avec une sorte de taquinerie minutieuse. Bon nombre de ces appréciations ont une plus haute portée. L'abus et le faux éclat des métaphores, l'afféterie et l'enflure, le ton déclamatoire, l'étalage pédantesque et déplacé de l'érudition sont des torts qu'il relève souvent avec un goût très sûr, auquel on souhaiterait seulement un peu moins de froideur et un peu plus d'imagination. En somme cependant, sa critique, il faut bien en convenir, est plus souvent verbale et grammaticale que littéraire, ce qui n'en rend pas l'étude plus attrayante. Constituer la langue et la poésie française sur un fondement solide, c'est évidemment, à ses yeux, la grande affaire et l'intérêt capital. On dirait qu'il sent que son œuvre est de redresser l'instrument qu'on avait faussé, sauf à laisser après lui à ceux qui le tiendront de ses mains, le soin d'en faire un usage sinon plus noble, au moins plus varié, plus étendu et plus puissant.

Rien ne prouve mieux à quel point le vent de la faveur publique avait changé de direction que le rapide succès obtenu par une doctrine, en soi de

nature assez sèche, consistant surtout en préceptes négatifs, développés par un docteur dont l'humeur et le caractère étaient dépourvus d'agrément. A peine, en effet, Malherbe se fut-il déclaré en état de véritable insurrection contre les réputations encore régnautes qu'il se vit entouré d'un groupe nombreux d'amis et de disciples qui, pour ne pas se parer d'un nom aussi ambitieux que la Pléiade, ne furent ni moins dévoués, ni moins actifs. Le modeste appartement qu'il occupait à Paris, quand il pouvait s'échapper de la cour, devint le théâtre de conférences régulières où se réunissaient le soir des auditeurs prêts à veiller pour l'entendre. Parmi les noms qu'on a conservés, il en est deux dont, comme une sorte de signe des temps, l'adhésion dut être particulièrement remarquée. C'était d'abord Maynard, déjà connu par quelques vers que l'on sait encore, mais qui était attaché en qualité de secrétaire à Marguerite de Valois. Il faisait donc infidélité (probablement à l'insu de sa maîtresse) au cercle du Pré aux Clercs. C'était ensuite Honoré de Bueil, marquis de Racan, jeune gentilhomme de Touraine qui, entré dès l'enfance au nombre des pages du duc de Bellegarde, s'était trouvé ainsi rapproché de Malherbe. Mais, quoiqu'il eût montré de bonne heure, comme il dit lui-même, le goût de *rimailler*, aucun attrait naturel n'aurait dû le porter vers son impérieux confrère. Il était d'une humeur douce et

d'un cœur tendre qui le disposaient à envisager la poésie sous un aspect moins sévère. Il n'en subit pas moins complètement l'ascendant de ce rude censeur qui ne ménageait à ses premiers essais ni les reproches, ni les avertissements, et il s'attacha à lui par une affection soumise qui ne devait finir qu'avec la vie.

J'imagine que ce qui corrigeait l'aridité de cet enseignement et ce qui pouvait même à certains jours lui donner un intérêt piquant, c'est que le maître ne se faisait pas faute de citer ses exemples à l'appui de ses préceptes : avec la confiance dans son mérite dont il ne se défendait pas, c'était lui-même qu'il donnait pour modèle : et de fait, il était en droit de montrer que les règles qu'il imposait, il avait commencé par se les appliquer strictement, et que les défauts qu'il faisait toucher au doigt, il avait mis un soin scrupuleux à les éviter. L'admiration dont il était l'objet était le fruit de cette rigide observance. De là une comparaison dont l'effet était décisif. L'école défaillante, en passant des premiers artistes aux moindres sujets, n'avait rien gagné en clarté de ce qu'elle perdait en éclat. A sa phraséologie de plus en plus diffuse et confuse Malherbe opposait son vers plein, ferme, sonore, où tous les mots avaient un sens et portaient coup. C'était un plaisir de marcher à la suite d'un guide si sûr de lui-même, en terrain solide et en pleine lumière.

L'enthousiasme de ses amis alla bientôt si loin que ce furent eux qui le poussèrent à ne plus garder aucune mesure. Ainsi ils prirent un jour sur sa table un exemplaire de Ronsard qu'il avait commencé à charger de ratures et à annoter en marge, comme il avait fait pour Desportes. « Trouvez-vous bon, lui dit l'un d'eux, tout ce que vous n'avez pas effacé? — Non, pas plus que le reste, répondit-il. — Alors, lui dit un autre, si on trouve le livre en cet état après votre mort, on pourra s'y tromper. — Vous avez raison », reprit-il, et, prenant une plume, il biffa tout le texte page par page.

On peut bien penser, cependant, que dans les camps opposés l'émotion était vive et que la provocation ne restait pas sans réponse. Une nuée de pamphlets et de satires ne tardèrent pas à voir le jour, où Malherbe fut pris à partie non seulement dans ses écrits, dont les côtés faibles furent impitoyablement relevés, mais dans sa personne, dont l'attitude un peu outrecuidante fut livrée au ridicule, dans son origine moins illustre que ses prétentions, et dans ses mœurs privées, beaucoup moins sévères que ses maximes littéraires. Des curieux peuvent trouver encore au fond de nos bibliothèques la collection de ces feuilles d'un jour, aussi promptement oubliées qu'écloses; mais c'est un travail ingrat et dont le souvenir ne dure pas, que la tentative de résister à un mouvement qu'on ne peut arrêter, et

dans les combats littéraires plus que dans tout autre on sait peu de gré à ceux qui tirent les dernières cartouches. Aussi, parmi les adversaires de Malherbe, il n'en est que deux dont on ait gardé mémoire, moins encore en raison de la valeur même des attaques auxquelles ils se livrèrent que par égard pour le sentiment touchant et presque filial qui les inspira.

Le premier à entrer en lice, ce fut, on le croira sans peine, ce neveu de Desportes dont la malencontreuse invitation avait exposé ce parent, qui lui était cher, à l'affront gratuit que Malherbe lui avait fait subir. A ce grief, assurément très légitime, se joignait pour Mathurin Regnier un autre plus personnel qui ne le touchait pas moins au vif. Un de ses premiers essais poétiques avait été une élégie adressée à Henri IV, où la France était représentée, entrant toute éplorée à l'Olympe pour demander à Jupiter un défenseur contre les maux où la Ligue l'avait plongée. C'était une fiction assez innocente, dont le vrai tort était d'être prise dans le bagage des lieux communs de toutes les poésies du monde. Elle ne trouva pas grâce devant Malherbe qui, pourtant, s'en est permis quelques-unes dans sa vie qui n'étaient pas d'un choix beaucoup plus rare. « Quand cela est-il arrivé? dit-il. Je vis en France depuis cinquante ans passés et je ne m'aperçois pas qu'elle ait bougé. » Le jugement était sans doute d'une sévé-

rité outrée; mais le mot fut rapporté, et eût-il été plus équitable, il n'en fallait pas tant pour blesser la vanité d'un jeune auteur.

Il est vraiment fâcheux que des motifs d'affection ou d'amour-propre aient séparé deux hommes qui joignaient à des mérites très différents quelques qualités de même genre, et qui auraient pu par là être amenés à s'entendre. Bien que Regnier, en effet, fût, comme son oncle Desportes, un élève dévot de Ronsard pour lequel il ne cessa pas de professer une admiration sans mélange — bien qu'on ait pu relever dans ses écrits plus d'un passage où il l'a imité et pris pour modèle; — en général, cependant, il est de tous les disciples de l'école le moins atteint de ses défauts, et c'est ce qui explique qu'il soit le seul auquel Boileau ait rendu quelque justice. L'éta- lage pédantesque de l'érudition lui est surtout parfaitement étranger. Il est vrai que le genre auquel son instinct le portait, la satire, était celui qui se prête le moins à ce genre d'affectation. Obligée de s'occuper du présent pour censurer les mœurs et les vices du jour, la satire doit laisser le passé de côté et parler comme tout le monde.

Le jeune railleur se conformait ainsi, sans le savoir, au premier des préceptes de Malherbe, et peut-être portait-il dans l'application plus de verve et de naturel que le précepteur lui-même. Le tour de ses vers est franc, l'expression vraie, et si elle

est parfois vulgaire — voire même quelque chose de plus, — ce n'est pas Malherbe qui aurait pu lui en faire reproche, car elle est certainement puisée aux sources populaires qu'il recommandait. Chose singulière, c'est dans la satire restée fameuse où Regnier prend Malherbe à partie sans le nommer, mais en le désignant clairement, qu'au point de vue de la facture du vers et de sa correction, le censeur de Desportes aurait trouvé le moins à redire. Je ne vois pas, en effet, à part quelques négligences et quelques tours vieilliss (que lui-même ne s'est pas toujours refusés, ce que Malherbe aurait eu à redire à des vers comme ceux-ci :

Quoi donc, il faudra donc pour faire une œuvre grande,
 Qui de la calomnie et du temps se défende,
 Qui trouve quelque place entre les bons auteurs,
 Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs?...
 Pensent-ils, des plus vieux offensant la mémoire,
 Par le mépris d'autrui s'acquérir de la gloire
 Et pour quelque vieux mot étrange ou de travers
 Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers?...
 Cependant leur savoir ne s'étend seulement
 Qu'à regratter un mot douteux au jugement.
 Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue,
 Épier si des vers la rime est brève ou longue,
 Ou bien si la voyelle, à l'autre s'unissant,
 Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant,
 Et laissent sur le vert ¹ le noble de l'ouvrage,
 Nul aiguillon divin n'enflamme leur courage.

1. *Laisser sur le vert*, expression vieillie qui voulait dire négliger, laisser de côté.

Us rampent bassement, faibles d'invention,
 Et n'osent, peu hardis, tenter la fiction,
 Froids sur l'imaginer, car s'ils font quelque chose,
 C'est proser de la rime, ou rimer de la prose.

Ce dernier vers est piquant et bien tourné. Je doute pourtant que Malherbe eût un amour assez désintéressé de l'art pour trouver plaisir à un trait bien décoché ¹.

Regnier n'avait pas absolument tort de dire que les règles posées par Malherbe, étant à peu près les mêmes pour la prose que pour les vers, tendraient à effacer trop complètement la différence des deux genres. Mais de ce reproche Malherbe ne se serait pas chaleureusement défendu, car il avait bien la pensée de donner des préceptes et même de se proposer en modèle aux prosateurs non moins qu'aux poètes : et c'est sans doute afin de justifier cette prétention qu'il s'était mis à l'œuvre pour faire la traduction d'un traité de Sénèque. Le manuscrit s'est trouvé inachevé dans ses papiers et n'a vu le jour qu'après sa mort. Il est probable que difficile pour lui-même, ce jour-là comme il l'était toujours, il n'avait pas trouvé son œuvre portée à un point de perfection qui le satisfît. Mais il avait été compris à demi-mot par un témoin vigilant et des plus respectables qui se croyait appelé, par vocation, par hérédité et par devoir, à veiller sur les intérêts de la langue fran-

1. Regnier, satire ix.

gaise. C'était cette savante demoiselle de Gournay qui, transportée d'enthousiasme, dès sa jeunesse, à la lecture des *Essais* de Montaigne, avait voulu à tout prix en connaître l'auteur et lui avait ensuite consacré sa vie avec un entier et inaltérable dévouement. Montaigne lui-même, on le sait, a raconté l'origine et dépeint la nature de cette touchante relation, avec la grâce qui n'appartient qu'à lui. « J'ai pris plaisir, dit-il, à publier l'espérance que j'ai de Marie de Gournay de Jars, ma fille d'alliance, et certes aimée de moi beaucoup plus que paternellement, et enveloppée en ma retraite et solitude comme l'une des meilleures parties de mon propre être : je ne regarde plus qu'elle au monde... Le jugement qu'elle fit de mes premiers *Essais*, et femme, et en ce siècle, et si jeune, et seule en son quartier, et la véhémence fameuse dont elle m'aima et me désira sur la seule estime qu'elle prit de moi, longtemps avant de m'avoir vu, sont des accidents de très digne considération ¹. »

La *fille d'alliance*, après la mort de son père adoptif, avait pris à tâche de perpétuer à tout prix et de défendre à tout venant sa mémoire. S'enfermant presque seule, pendant plus d'un an, dans le château de Montaigne, elle s'appliquait à préparer une édition monumentale des *Essais*, malgré les frais considérables auxquels sa fortune modeste

1. Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. xv.r.

avait peine à suffire. C'était évidemment l'idéal achevé et suprême qu'elle comptait offrir à l'admiration de la postérité. Il ne lui fallut pas beaucoup de clairvoyance pour s'apercevoir que la diction de Montaigne, dont une mollesse exquise et une allure capricieuse font le charme principal, ne pouvait être enfermée dans les cadres tracés par la main rigide de Malherbe. Elle ne s'arrêta pas à se demander si, Montaigne ayant dû se créer à lui-même un style aussi ondoyant que sa pensée, ce qui le rendait inimitable, n'était pas précisément ce qui empêchait de le donner en exemple aux écrivains futurs. Une mémoire chérie était en péril : il fallait courir sus à l'assaillant. Puis Montaigne n'avait-il pas dit en propres termes que Ronsard et Du Bellay avaient porté « la poésie au plus haut degré où elle sera jamais », et cela dans le paragraphe où il lui donnait à elle-même pour ses premiers écrits sa bénédiction paternelle ? Quelle audace de casser l'arrêt d'un tel juge ! Elle saisit donc résolument la plume, et pour répondre à cette atteinte sacrilège, elle prit occasion de la publication d'un recueil où elle réunissait quelques-uns de ses propres essais. Ce volume, qu'on a quelque peine à trouver aujourd'hui, portait ce titre singulier : *L'Ombre*, avec ce commentaire d'une modestie un peu prétentieuse !... « L'homme est l'ombre d'un songe et son œuvre est son ombre. »

Elle dirigea son attaque avec une modération savante, s'en prenant d'abord à quelques points de détail. Elle blâme en premier lieu l'excessive sévérité dans le choix des rimes. « Je juge avec les *Essais*, dit-elle (s'appuyant toujours sur l'autorité de Montaigne), que la bonne rime ne fait pas le bon poème : toutefois, puisqu'elle y tient lieu de nécessité pour nous, oui même d'ornement non méprisable, je ne dédaignerai pas d'en dire ma ratelée. Mon avis est donc qu'on la prise et qu'on l'observe, pourvu qu'on sache qu'il y faut porter religion et non superstition, et que premièrement on connaisse la limite de ses droits : car il est constant, soit par la pratique, soit par le discours, que la rime est faite, non pour l'œil mais pour l'oreille, et que partant de quelle sorte et différence qu'une double terminaison soit orthographiée, elle est bonne à coupler si l'oreille y consent. Qui nous meut donc de rejeter l'accouplement de *main* et de *chemin*, de *sain* et de *médecin*, de *vain* et *vin*, de *hautain* et *latin* et autres semblables ¹ ? »

Puis elle demande grâce, ou plutôt elle réclame plus de justice pour les diminutifs dont elle fait une longue énumération qui ne remplit pas moins de trois pages entières, et dont quelques-uns, en effet, étaient nécessaires ou gracieux et sont restés dans

1. *L'Ombre*, p. 188.

l'usage, ainsi *jupon* venu de *jupe*, *cotillon* de *cotte*, *bosquet* de *bois*, *fillette* de *fille*, *amourette* d'*amour*, etc. « Faut-il donc, s'écrie-t-elle, qu'on nous prive de ces diminutifs si naturels, si usités, si fondés, de bienséance et de douceur en toute langue? disons plus : diminutifs si plaisants en la bouche et en l'oreille de tous ceux qui portent ces deux parties composées de chair et de sang, non de bois, et qui véritablement ne peuvent paraître déplacés qu'aux esprits qui, faute de grâce et de gentillesse, ne sauraient les employer ni en goûter les délices.... Quelqu'un fait-il la bouche sucrée pour dire qu'une telle est accouchée d'un bel enfant et qu'il aime bien son petit frerot et sa petite sœurette ¹? »

Mais enfin elle élève la voix dans un chapitre intitulé : Défense de la poésie et de la langue des poètes, et ce qu'elle réclame, c'est, comme Regnier, le droit d'élever la poésie au-dessus des conditions et du joug de la prose. Ce n'est plus seulement à Malherbe qu'elle s'attaque, c'est aussi à ses jeunes disciples déjà fort répandus dans le monde et même à la cour et dont on commençait à dire, tantôt par éloge, tantôt par plaisanterie, qu'ils parlaient Malherbe. Elle leur fait le procès avec une véhémence qui s'élève presque à l'éloquence : « Je sors, dit-elle, d'un lieu où j'ai vu jeter aux vents les vénérables cendres de Ronsard et

1. *L'Ombre*, p. 499 et suiv.

des poètes ses contemporains, autant qu'une impudence d'ignorants le peut faire, brossants en leur fantaisie comme le sanglier échauffé dans une forêt. Dieu me garde d'être si téméraire et ingrate pour les grands esprits qui ont écrit avant moi, et même de mon temps, que de leur reprocher l'usage de mille choses, refusant de les employer après eux, et que d'essayer à les flétrir et les ensevelir au tombeau du mépris par un contre-lustre, ainsi que ces nouveaux venus prétendent faire, dessein atroce et félon. Mauvais français sont-ils, certes, outre cela de vouloir ainsi flétrir un des plus riches fleurons de la gloire de nos rois et de la France, qui consiste au don que des poètes d'un tel mérite leur ont fait de la leur par réflexion, et don après tout qui a rendu la France vénérable et admirable aux nations.... Nous prouverons en ce discours que, depuis qu'une langue est arrivée en un temps où sa nation porte la science au période, ainsi que la France l'a portée en la saison de Ronsard, cette langue, dis-je, est en son période aussi, j'entends ne peut rompre ni changer ses lois qu'en empirant, bien qu'elle se puisse amplifier. Or par-dessus tout cela, pour preuve que la langue vulgaire n'est pas considérable tout du long sur la poésie, estimons-nous qu'en cette saison de Ronsard, ni de Du Bellay, ni de Desportes, on parlât vulgairement comme nous parlons? ou que leur dialecte fût plus conforme à celui qui courait alors en

public que le dialecte de ces nouveaux n'est conforme à celui de ces trois écrivains? Vraiment ils n'eussent pas été poètes excellents, ni poètes, s'ils se fussent abaissés au parler commun des hommes, et si le commun des hommes pouvait élever le sien jusqu'au leur, la poésie ayant été baptisée de tout temps non seulement *grandiloquentia*, mais le langage des dieux et non des humains. Il faut dire à l'opposite : c'est le langage des poètes, d'autant que ce n'est pas celui du peuple.... C'est des ouvrages romans, des livres communs et des grammairiens que nous apprenons l'usage, pureté, scrupule et propreté du langage,... mais des poètes, l'étendue de ses droits et de sa propagation, sa souplesse, magnificence et richesse; ou plutôt de ceux-là le langage populaire et courant; de ceux-ci le noble, riche, royal et céleste. On dit que les sorciers obéissent aux dieux, et que les magiciens leur commandent. Ainsi nos petits charmeurs d'âme et d'esprit, grammairiens et faiseurs de langue vulgaire, sont au-dessus de la langue; ces grands charmeurs, les poètes, sont au-dessous. »

Jamais le véritable point du débat entre Malherbe et ses devanciers — maîtriser la langue ou la respecter — n'a été, je crois, plus nettement précisé.

Il y a eu des temps (et nous en verrons de tels peut-être encore) où cette fière émancipation de la poésie élevée au-dessus de toute règle traditionnelle

et sociale aurait excité l'enthousiasme de la jeunesse. Mais il n'y a rien de tel que d'arriver à son heure. Cette fois, ce fut le contraire, ce furent les plus jeunes, ceux qui, tout en recherchant le bel esprit, couraient aussi après les succès mondains dans la société et même à la cour, ceux que la demoiselle irritée appelle les *frisés*, les *courtisans de l'aigrette* et de la *moustache*, qui se divertirent sans révérence, aux dépens de la *pucelle de cinquante-cinq ans* dont la prétention était de leur apprendre à parler, et il n'est sorte de plaisanterie qu'on ne fit courir sur elle et de mauvais tour qu'on n'essayât de lui jouer.

Ainsi, Tallemant des Réaux nous raconte qu'elle avait envoyé son *Ombre* à Racan, bien qu'elle ne le connût pas, dans l'espoir de l'engager à ne pas tant *malherbiser*. Deux des amis de Racan, jeunes malherbisants comme lui, surent qu'il avait l'intention d'aller la remercier, et trouvèrent l'occasion bonne pour faire deux malices d'un seul coup. Ils se donnèrent le mot pour frapper l'un après l'autre à la porte de Mlle de Gournay en empruntant le nom de leur ami. Le premier qui se présenta fut introduit sur-le-champ par la vieille servante qui composait tout le domestique du pauvre ménage et qui partageait toutes les passions de sa maîtresse, étant la fille naturelle d'un poète, Amadys Jamin, qui avait été page de Ronsard. A cet accueil empressé, le faux Racan répondit par les compliments les mieux

turnés, qui laissèrent Mlle de Gournay sous le charme. Le second eut l'art d'entrer sans être nommé, et, avant de se faire connaître, de lire des vers de sa façon qui furent trouvés tout à fait gentils. Mais quand il fallut à son tour décliner le nom qu'il se donnait, la surprise fut grande. « Quelqu'un se moque de moi, dit la demoiselle déjà très interdite, est-ce vous, ou l'autre ? » Puis, comme les deux visiteurs avaient également bonne mine et l'air d'honnêtes gens, elle prit le parti de rire elle-même du piège qu'on lui tendait. « Les jeunes se moquent des vieux, reprit-elle, je le sais bien, c'est assez naturel. En tout cas, je suis bien aise d'avoir fait connaissance avec de jeunes gentilshommes si bien faits et si spirituels. »

Enfin restée seule, elle vit arriver le troisième Racan, le véritable. Cette fois, elle perdit patience et même prit peur. Racan était gauche, timide et affligé d'un bégaiement un peu ridicule. « Quel est ce plaisant bouffon ? s'écria-t-elle. Jamin, je crois que c'est le plus sot des trois », et, ouvrant la fenêtre, elle cria au voleur ! Racan n'eut que le temps de se laisser dévaler le long de l'escalier pour éviter le guet qui allait monter. Mais le lendemain, quand l'histoire courut la ville et qu'elle sut que c'était l'innocent et non les coupables qu'elle avait maltraité, la bonne âme se repentit, et, empruntant un carrosse (dit toujours Tallemant), courut chez Racan, lui faire

ses excuses Racan pardonna, mais garda souvenir de l'aventure, qui le rendit plus malherbisant que jamais.

En réalité, pourtant, il y avait conscience (et c'était bien le fait de l'âge sans pitié) à se railler d'une humble vieille, quand on avait entrée et qu'on était bienvenu dans les cercles les plus relevés du meilleur monde. Car ce n'était pas seulement parmi les lettrés qu'une popularité plus grande qu'on n'aurait pu s'y attendre, était acquise à la nouvelle poétique. La mode se mit aussi de la partie : on sait que ce genre de succès, c'est le caprice des femmes qui en décide, et elles aiment quelquefois à montrer leur empire en se faisant rendre hommage par des adorateurs qui ne semblaient pas nés pour leur plaire. Ce ne fut pourtant pas un sentiment de ce genre qui valut à Malherbe le patronage féminin le plus éminent.

Marguerite de Valois n'était plus et le Pré aux Cleres était muet, quand, sur l'autre rive de la Seine, à la porte du Louvre, et en face d'une magnifique vue donnant sur le Carrousel, s'éleva une élégante demeure, destinée à laisser un grand souvenir dans notre histoire littéraire. C'était l'hôtel qu'avait bâti, sur un plan et d'après des dessins tracés de sa propre main, la belle Catherine de Pisani-Vivonne, marquise de Rambouillet. Cette noble dame tenait de sa mère, qui était Romaine, la connaissance et le goût éclairé de tous les arts. Elle aimait, dit un récit

du temps, toutes les belles choses. Elle parlait avec une aisance et une grâce égales les deux seules langues qu'on apprît alors, l'italien et l'espagnol. A son grand regret, une maladie l'avait empêchée de pousser jusqu'au bout l'étude du latin qu'elle avait entreprise, uniquement pour pouvoir lire Virgile dans l'original. Afin de se livrer tout entière à ses occupations favorites, elle fuyait les sociétés brillantes où son rang l'aurait naturellement appelée, et on la voyait même rarement aux assemblées du Louvre. Mais à peine sa belle construction fut-elle terminée et la décoration intérieure mise avec un art exquis en rapport avec la sévère beauté du dehors, que la porte en fut ouverte à tous les gens de lettres, poètes ou savants de quelque renom. Malherbe, un des mieux accueillis, y prit tout de suite la première place et donna le ton. Le tact très fin de la marquise, qui la rendait sensible même dans la conversation à toutes les délicatesses du langage, la disposait d'avance à apprécier le sens critique dont Malherbe était doué et l'usage qu'il en faisait. Aussi ce fut devant lui, sous ses auspices, dans cette *chambre bleue*, devenue plus tard très fameuse, que s'engagèrent les premières discussions sur le choix, la valeur et la convenance des mots, dont on devait plaisanter plus tard, mais dont personne n'avait l'idée de rire ce jour-là. C'est là que naquit ce genre d'esprit qui fut qualifié de *précieux*, dont Molière a reconnu le

mérite et fait l'éloge dans la préface de la pièce même où il en livrait l'excès au ridicule.

Le reproche d'affectation et de pédanterie que personne n'avait alors la pensée de faire à la marquise de Rambouillet, on l'aurait appliqué plus justement à une autre dame du même monde, la vicomtesse d'Aulchy, née des Ursins, qui tenait aussi un cercle littéraire où Malherbe ne fut pas moins recherché. Là, on débattait volontiers des sujets d'érudition et même de théologie; la vicomtesse faisait lecture d'homélies qu'elle avait composées sur les épîtres de saint Paul, et elle se laissait demander à qui elle donnait la préférence, de saint Thomas ou de saint Augustin. Enfin il y avait encore le salon de Mme des Loges, moins grande dame que les deux autres, puisque, de naissance, elle était bourgeoise, mais qui attirait pourtant chez elle des seigneurs et même des princes. On goûtait fort la vivacité enjouée de sa conversation et le tour heureux de ses lettres. Elle fut la première de son sexe, dit Tallemant, qui ait écrit des lettres raisonnables, et l'on sait quelle place fut attribuée au mérite du style épistolaire dans le siècle qui allait produire Voiture, Balzac et Mme de Sévigné.

Mme des Loges avait l'esprit libre et le goût de l'indépendance; née protestante, elle se refusa toujours à tous les efforts qu'on fit pour la convertir. Il faut croire qu'en littérature non plus, elle ne

suivit pas tout de suite le courant et tint quelque temps la balance égale entre le passé et le présent; car c'est à elle que Mlle de Gournay recourait dans son désespoir, en lui dédiant son *Ombre*, et en la conjurant de l'aider dans sa lutte contre les poètes qui prenaient les dames pour « garantes du parti qu'ils tiennent ». Malherbe qui ne cessa pas pourtant de la visiter et de la tenir en grande estime, ne pouvait manquer d'y rencontrer souvent ses adversaires. Si dans les discussions qu'il engagea avec eux, il déploya la verve et la brusquerie qui lui étaient familières, ce dut être l'occasion de scènes amusantes dont Mme des Loges put se réjouir, car une maîtresse de maison aime toujours ce qui pique la curiosité et attire du monde chez elle.

Admis ainsi dans les réunions de la ville et de la cour les plus choisies, il y prenait sans hésiter le ton d'un maître dont on ne devait pas contester l'autorité. On lui présentait les auteurs qui faisaient leurs débuts : on attendait son avis sur toutes les publications qui paraissaient, et généralement l'événement a prouvé que son approbation et son blâme, très impartialement donnés, étaient bien placés. Ainsi à un jeune gentilhomme, Jean-François Dugiez, seigneur de Balzac, qui venait de publier ses premiers essais : « Voilà, dit-il (la première fois qu'on le lui présenta), un jeune homme qui ira plus loin pour la prose que personne n'a été

encore en France ». Même accueil à Voiture, qui tenait en main le fameux *sonnet d'Uranie*, qui allait faire beaucoup de bruit. « Comment se peut-il, dit-il avec un léger ton de dépit, qu'un homme qui n'a pas été nourri dans ma discipline ait pu faire un si bon chemin dans un pays dont je croyais seul avoir la clef? »

Mais aussi, quand il s'agissait d'un écrit qu'il trouvait mauvais, rien au monde ne l'aurait empêché d'en dire tout haut et très vertement sa façon de penser. « Un homme de robe, de fort bonne condition, dit Tallemant des Réaux, lui apporta un jour d'assez mauvais vers qu'il avait faits à la louange d'une dame, et lui dit, avant de les lui lire, que des considérations l'avaient obligé à les faire. Malherbe les lut d'un air fort chagrin et lui dit : « Avez-vous été con-
« damné à être pendu ou à faire ces vers? car à moins
« que cela, on ne saurait vous les pardonner. » C'est à peu près ainsi qu'Alceste répond à Oronte dans le *Misanthrope*, et Molière s'est assurément souvenu de ce trait.

Partout où était accueilli Malherbe, le fidèle Racan l'accompagnait, et peut-être même, en raison de sa parenté avec les familles les plus haut placées, était-ce lui qui servait parfois d'introducteur. Ce fut l'occasion entre eux d'une contestation assez plaisante. Ils s'étaient mis l'un et l'autre en devoir de choisir, parmi les dames qui leur faisaient si bon

accueil, une maîtresse idéale à laquelle, suivant la coutume encore usitée, ils devaient adresser de ces déclarations d'amour poétiques qui, d'ordinaire, quelque vive que fût leur expression, n'étaient prises au sérieux par personne et ne tiraient pas à conséquence. Racan fit choix d'une jolie veuve, la baronne de Thermes; Malherbe, croyant qu'il lui appartenait de viser plus haut, voulut mettre ses hommages aux pieds de la marquise de Rambouillet elle-même. Il paraît qu'il fut admis à les présenter, s'il est vrai que c'est à elle que fut dédiée une pièce qui a eu de nos jours même une certaine célébrité, parce qu'un compositeur éminent, trouvant que le rythme prêtait à l'harmonie, s'est plu à la mettre en musique. C'est celle qui commence par ces vers :

Ils s'en vont, ces rois de ma vie,
Ces yeux, ces beaux yeux,
Dont l'éclat fait pâlir d'envie
Ceux mêmes des cieux.

Mais voici où commença le différend entre les amis. L'usage voulait que ces amours de convention ne fussent pas mis sous le nom véritable de la dame choisie : on devait le déguiser sous une anagramme qui permit pourtant de le reconnaître. Il se trouva que Mme de Thermes et Mme de Rambouillet s'appelaient toutes les deux Catherine et que Racan, sans prévenir Malherbe, s'était pressé de dédier

une pastorale à la belle Arthénice. Il refusa absolument de renoncer à un nom si agréable et si bien fait pour les vers ; Malherbe dut donc se résigner, non sans quelque humeur, à essayer une autre transformation des mêmes lettres. Il hésita longtemps entre Érycinthe, Carenthie, et enfin Rocanthe. Ce fut à ce dernier nom qu'il s'arrêta. Mais Rocanthe ne plut nullement à Mme de Rambouillet, à qui Malherbe ne plaisait peut-être pas beaucoup davantage en qualité d'amoureux, et, que ce fût le prétexte ou le motif, la relation poétique se trouva par là de fait interrompue.

Malherbe se retourna alors vers la vicomtesse d'Aulchy, qui se montra moins difficile et à laquelle il adressa nombre de poèmes en même temps que quelques lettres qui figurent dans ses œuvres et ne les embellissent pas : car il faut bien convenir que ce sont des chefs-d'œuvre d'affectation : c'est assez le cas ordinaire d'ailleurs, quand on veut exprimer les sentiments qu'on n'éprouve pas : il ne faudrait pas autre chose que ce ton guindé et prétentieux pour réfuter la calomnie de Tallemant qui veut voir dans l'échange de douceurs entre Mme d'Aulchy et Malherbe autre chose qu'une affection purement littéraire : un seul jour de passion véritable aurait fait passer sur ces froides compositions un souffle dont on sentirait quelque part la chaleur.

Mais, pendant que Malherbe portait ainsi de l'une

à l'autre de ces belles dames sa poésie et sa rhétorique, Racan, qui était d'un naturel plus sensible, prenait ses déclarations au pied de la lettre, et s'échauffait en les composant; à force de feindre l'amour, il finit par l'éprouver, et, chose plus étrange, il crut naïvement l'avoir inspiré. Quand Mme de Thermes, sortant de son deuil de veuve, ne parut plus éloignée de chercher des consolations, son cœur était pris et il se proposa de la rechercher en mariage. Il pensait que sa demande allait être aussi bien accueillie que ses vers. Malherbe, à qui il fit confidence de son dessein, trouva que le jeu passait la plaisanterie, et vit clairement que son ami allait au-devant d'une déception ridicule. Bien que Racan fût bon gentilhomme, il n'était pas d'un rang égal à celui de M. de Thermes, frère du duc de Bellegarde et destiné, s'il avait vécu, à la survivance du poste de grand écuyer. Sa veuve ne consentirait sûrement pas à une seconde union qui ne la mettrait pas aussi bien en cour que la première. Il y avait donc là une illusion que Malherbe se crut en devoir de dissiper, et il s'acquitta de cette obligation d'amitié avec un bon sens d'une rigueur et presque d'une dureté impitoyable. Tout en convenant que l'amour était le charme de la vie, il eut une manière d'établir qu'on pouvait s'en dégager à volonté qui ne prouvait pas qu'il eût jamais été très sensible à ce genre d'enchantement. « Je ne trouve pas, lui dit-il, mauvais que

vous soyez amoureux : il le faut être à moins de renoncer à tout ce qu'il y a de doux dans la vie ; mais il le faut être en un lieu où le temps et la peine soient bien employés. On se noie en amour aussi bien qu'en une rivière, il faut donc savoir le gué de l'un aussi bien que de l'autre.... Celle à qui vous en voulez est très belle, très sage, de très bonne grâce et de très bonne maison, elle a tout cela, je l'avoue.... Mais le meilleur y manque : elle ne vous aime point, et sans cette qualité, tous ces riens ne valent pas mieux l'un que l'autre.... Je voudrais que vous eussiez entretenu un homme qui vient du lieu où est votre prétendue maitresse. Vous auriez appris qu'en un mois où il y a été, il ne s'est presque pas passé de jour qu'il ne l'ait vue aux compagnies, parée et ajustée d'une façon qui ne montrait pas qu'elle eût envie de rentrer au logis sans avoir fait un prisonnier. Vous prendrez peut-être la chose à votre avantage et direz qu'elle ne le faisait que pour se divertir des pensées mélancoliques où la plongeait votre éloignement. Je vous en sais bon gré : quand on veut se tromper, il ne se faut point tromper à demi.... Or sus, soyez dupe et archidupe si bon vous semble, ce ne sera jamais avec mon approbation. Je vous regarderai faire, comme on regarde un ami se perdre, après qu'on a fait tout ce qu'on a pu pour le sauver.... Pour moi, je n'ai jamais été jusqu'à aimer une femme qui ne me rendît la pareille. Quand

quelqu'une m'avait donné dans la vue, je m'en allais à elle. Si elle m'attendait, à la bonne heure; si elle se reculait, je la suivais cinq ou six pas, et quelquefois dix ou douze, selon l'opinion que j'avais de son mérite; si elle continuait à fuir, quelque mérite qu'elle eût, je la laissais aller, et tout aussitôt, le dépit prenant la place que l'amour avait tenue, ce que j'avais trouvé en elle de plus honorable, c'est où je trouvais le plus à redire. Son teint, quelque naturel qu'il fût, me semblait un masque, ses discours une pure coquetterie, et généralement avec une haine accommodée à mes sentiments, je démentais tout ce que l'affection s'était efforcée de persuader en sa faveur. Voilà comme j'ai toujours vécu avec les femmes.

Et maintenant encore, en cet âge penchant
 Où mon peu de lumière est si près du couchant,
 Quand je verrais Hélène au monde revenue,
 En l'état glorieux où Pâris l'a connue,
 Faire à toute la terre adorer ses appas,
 N'en étant point aimé je ne l'aimerais pas.

Racan pensa sans doute que le conseil était plus aisé à donner qu'à suivre, surtout quand le donneur d'avis avait plus de soixante ans, et l'amoureux à peine passé trente. De gré ou de force, il le suivit cependant, car, quelque temps après, Malherbe ayant une réponse à faire à Mme de Thermes en profitait pour lui apprendre que Racan était venu demander à M. de Bellegarde congé pour se marier avec une

filles d'Anjou qu'on disait fort riche : « Tellement, ajoutait-il, que si quelqu'un de ses amis des lieux où vous êtes a envie de danser à sa noce, il est temps qu'il se prépare. Pour l'épithalame, il ne lui en coûtera rien, il fera son écriture lui-même, et, après cela, adieu les Muses ! »

III

LA MORT

La date à laquelle Malherbe arrivait à cette autorité à la fois mondaine et littéraire coïncide à peu près avec le moment où Richelieu, rentrant dans le conseil, après en être momentanément sorti, et quittant à propos le service de Marie de Médicis pour celui de Louis XIII, prenait en main d'une façon à peu près absolue le gouvernement de l'État. On a vu avec quelle adhésion enthousiaste le poète, désormais renommé grand entre tous, salua l'avènement du grand ministre. Sur la foi d'une anecdote douteuse rapportée par Ménage, la plupart des biographes de Malherbe et en particulier le fameux Bayle, dans son Dictionnaire, ont raconté que le cardinal accueillit froidement ses offres de dévoue-

ment et en témoigna peu de reconnaissance ¹. C'est le contraire qui paraît attesté par la correspondance de Malherbe lui-même, assez difficile pourtant à satisfaire, comme on sait, en fait de faveur royale ou ministérielle. « M. le Cardinal, écrit-il à Peiresc, m'a promis toutes sortes de faveurs : vous pouvez penser si je m'en promets bonne issue. Sitôt que j'en serai hors, je veux lui rendre en rimes ce qu'il m'aura prêté en prose. Je suis vieil et par conséquent contemptible aux muses qui sont femmes, mais en son nom, je crois qu'il n'y a rien qu'elles ne m'accordent. Quoi que je die ou écrive de lui, je pourrais bien le satisfaire, mais moi jamais. » Et un peu plus loin : « M. le Cardinal a été cinq ou six jours à Grosbois, il en revient demain, et se porte bien, grâces à Dieu. Vous pouvez penser comme je prie pour un homme qui m'a dit qu'il veut faire toutes mes affaires ². »

Et de fait comment Richelieu, tel que l'histoire nous le fait connaître, aurait-il été insensible à l'avantage de commander au dévouement absolu d'un

1. Ménage raconte que les premiers vers adressés à Richelieu par Malherbe étaient tirés d'une pièce écrite antérieurement pour une autre occasion, et qui avaient été plus ou moins heureusement adaptés à de nouvelles circonstances. Richelieu, averti de cette substitution, témoigna de l'humeur et reçut l'hommage de mauvaise grâce. Si le fait est vrai, il est certain que Richelieu revint facilement de sa première impression et garda peu de rancune de ce grief.

2. *Malherbe à Peiresc*, 25 déc. 1626.

homme dont la célébrité, à cette première heure, égalait presque la sienne. et dont la moindre parole était désormais écoutée et redite par tout ce qui se piquait en France de lire et de savoir? N'est-ce pas un des traits les plus saillants du génie du cardinal d'avoir été le premier de nos hommes d'État qui ait compris la puissance de l'opinion et la direction qui peut lui être imprimée par la publicité et par la presse? N'a-t-il pas, en réalité, par l'assentiment donné à la Gazette de Renaudot, été le fondateur du premier journal? Il n'est pas un des actes de sa politique qu'il n'ait eu soin de faire comprendre et défendre par des écrits partout répandus en France et en Europe, et ces pièces, qu'on a encore aujourd'hui quelque plaisir à relire, ne sont pas de sèches expositions de faits ou de simples mises en œuvre de documents de chancellerie, mais de vrais discours pleins de passion et souvent d'éloquence où, soit lui-même, soit son fidèle confident, le père Joseph, avait soin de mettre au service d'une argumentation très habile toutes les ressources de l'art oratoire. C'étaient des appels constants faits au sentiment public éclairé contre tous les ennemis du dedans, ou du dehors, qui entravaient ses desseins. Il n'était pas indifférent que des voix comme celle de Malherbe et de sa jeune école y fissent écho. Quiconque a tenté de gouverner les hommes sait combien il importe de parler à leur imagination, et que, de

toutes les manières de l'émouvoir, la forme poétique est assurément la plus puissante. Richelieu, qui essaya souvent de parler en vers, ne l'ignorait pas.

Ce n'était donc pas par une vaine gloriole qu'il pouvait s'applaudir de voir son nom répété de bouche en bouche et le caractère qu'il voulait donner à toute sa conduite, célébré dans des vers comme ceux-ci :

Son seul but est la gloire : il n'est ambitieux
Que de faire mourir l'insolence des crimes.

A quoi sont employés tant de soins magnanimes
Où son esprit travaille et fait veiller ses yeux
Qu'à tromper les complots de nos séditeux
Et soumettre leur rage aux pouvoirs légitimes?

Il n'y avait pas jusqu'à ces cénacles où Malherbe était si bien écouté qui ne pussent lui rendre le service de déjouer plus d'une intrigue de cour nouée contre lui. Il en sentait si bien l'importance, qu'il essaya même une fois, nous dit-on, d'en tirer un parti qui fut trouvé excessif. Il fit demander à Mme de Rambouillet par le père Joseph ce qu'elle savait de propos tenus et de desseins formés par quelques-uns de ses hôtes habituels et dont il avait pris ombrage. La marquise lui fit noblement répondre qu'elle n'entendait rien à ces sortes de manèges et qu'elle n'était pas propre à faire le métier d'espion. La présence d'un serviteur tel que Malherbe à l'Hôtel de Rambouillet était une garantie qui aurait dû lui

suffire pour être assuré que rien ne s'y tramerait contre lui.

Aussi Richelieu fit-il attendre beaucoup moins que Henri IV à Malherbe l'exécution de ses promesses et il donna même à ses libéralités plus de solidité et de consistance. Dans une de ces créations d'offices qu'on mettait à prix pour subvenir à la pénurie des finances, Malherbe fut compris pour la charge de trésorier de Provence à *fort bon marché*, dit Peiresc, c'est-à-dire à peu près gratuitement. Son mérite fera passer l'édit, ajoute encore Peiresc, qui sans cela ne passerait jamais. — Une assez large concession de terrain, dans le voisinage de Toulon, fut aussi due à la protection ministérielle; et comme au même moment Malherbe achevait de recueillir la succession de ses parents, qui grâce aux précautions que, comme on l'a vu, il avait prises de bonne heure) fut avantageuse, il se trouva dans une situation assez prospère pour qu'il ne fit pas difficulté d'en convenir.

Je ne désiste pas pourtant, disait-il dans une épître adressée à un de ses amis,

D'être dans moi-même content
D'avoir bien vécu dans le monde,
Prisé (quoique vieil abattu)
Des gens de bien et de vertu :
Et voilà le bien qui m'abonde.

On ferait pourtant un tort égal au ministre et au

poète, en pensant que la relation de bienfaiteur et d'obligé, qui s'établit entre eux, tenait uniquement au désir, chez l'un de s'assurer d'éloquents éloges, chez l'autre d'en recevoir le salaire. Tout intérêt personnel mis à part des deux côtés, une affinité naturelle de sentiment existait entre eux malgré la distance qui les séparait. Au fond, Malherbe ne faisait qu'étendre au domaine littéraire l'ordre que Richelieu voulait établir dans l'État. C'était chez tous deux le même soin de faire respecter une règle sévère et la même façon impérieuse, au besoin despotique, de l'appliquer. Ce que Richelieu nommait factions dans l'État, s'appelait pour Malherbe licence dans la poésie. C'était des deux parts l'autorité et l'ordre longtemps méconnus qu'il était, suivant eux, temps de faire renaître.

Et il faut ajouter que l'un et l'autre étaient secondés par un sentiment public, plus général, plus profond et dont l'effet s'étendait au delà de la sphère même où chacun d'eux pouvait agir. La société française passait, dans ces premières années du xvii^e siècle, par un de ces moments assez fréquents de son histoire où, lassée de longues agitations morales ou matérielles, elle court elle-même au-devant de tout ce qui lui présente l'apparence, ou lui promet l'espoir d'un ordre régulier. Institutions, croyances, doctrines de toute nature, le siècle précédent avait tout mis en question et tout ébranlé, et de cette secousse,

après cent ans de troubles, n'étaient sorties encore que longues souffrances et confusion. Le xvii^e siècle naissant et repentant sentait le besoin de tout rétablir. L'atteinte avait porté plus haut que la royauté, puisque c'était à la religion d'abord que s'était attaquée la hardiesse des novateurs : c'est de plus haut aussi que le trône, que la réaction avait commencé à descendre. Pendant que le pouvoir royal s'efforçait de reprendre, sous la main de fer de Richelieu, son prestige et sa force, une renaissance religieuse inattendue s'était déjà manifestée dans l'Église, pleine à la fois de ferveur et de rigueur. C'était le temps des François de Sales, des Bérulle, des Ollier, des Vincent de Paul et du jansénisme à son début dont la doctrine n'avait pas encore dévié. Clergé séculier et régulier opéraient d'eux-mêmes, dans leur sein, de vigoureuses réformes. Ainsi partout où l'autorité avait faibli, elle tendait à se raffermir, la règle se redressait partout où elle avait fléchi. C'était comme une fermentation de l'esprit public, préparant le grand règne qui allait être celui de l'autorité et de la règle par excellence. Richelieu hâta ce mouvement en y ajoutant sa forte impulsion. Malherbe qui y avait applaudi dès le premier jour en portait l'esprit dans sa réforme littéraire.

Boileau a dit qu'il rappela la Muse aux règles du devoir : métaphore pour métaphore, je crois qu'il aurait préféré dire qu'il enseignait à apporter dans

le service des muses le même ordre, presque le même cérémonial que dans celui de Dieu et du Roi. Cet accord avec le courant de l'opinion régnante contribuait pour une part notable à la popularité de son œuvre. Le tempérament français, dans sa mobilité, est au fond plus systématique qu'on ne croirait. Entré dans une voie (en attendant qu'il en change), il la pousse d'abord à l'extrême. Il est des jours où il résiste à l'idée même de subir une règle, dans d'autres il l'accepte facilement, et, le principe une fois adopté, il en étend l'application par analogie aux moindres comme aux plus grands sujets. On obéissait donc à Malherbe comme Richelieu voulait qu'on lui obéît à lui-même et comme on s'apprêtait à obéir à Louis XIV.

Si les bienfaits de Richelieu avaient mis Malherbe dans une situation prospère dont il avait lieu de se féliciter, il ne fut pas longtemps appelé à en jouir; une circonstance très douloureuse, la seule de sa vie, en réalité, où il ait témoigné une sensibilité véritable, allait assombrir ses derniers jours.

Quand il était venu à Paris pour s'attacher à la cour, il ne s'était fait suivre ni de sa femme, ni de son fils, encore enfant, soit que leur séjour dans la capitale ne lui parût pas pouvoir s'accorder avec les déplacements habituels auxquels son service l'obligeait, soit qu'il mit peu d'empressement à rendre Mme de Malherbe témoin de l'irrégularité de ses

habitudes. Peut-être, elle aussi, qui ne se faisait pas d'illusion sur la fidélité de son mari, aimait-elle mieux ignorer ce qu'elle n'aurait pu prévenir et éviter un éclat probablement inutile qui n'aurait pas servi à la fortune du ménage. Cette séparation, interrompue seulement par quelques courtes visites, dura de longues années et Mme de Malherbe dut veiller seule à l'éducation du petit Marc-Antoine : mais elle la dirigeait bien, et le père, même que de loin, se faisait tenir au courant, avec une affection vigilante, des progrès faits en tout genre par le seul enfant qui lui restât et qui annonçait une heureuse nature. « Le petit Marc-Antoine, écrivait Peiresc, est plus grand que vous ne l'avez laissé d'un bon demi-pan et je ne vis jamais enfant de son âge si gentil et si éveillé que lui.... Il dîna dernièrement chez M. Duperriers, où il entretint merveilleusement toute cette compagnie et avec les discours pertinents, comme s'il eût été un homme bien consumé. » Et l'année suivante : « Votre petit Marc-Antoine est si gentil maintenant qu'il a le haut-de-chausses et qu'il ne se daigne d'aller avec les enfants ; ses discours sont si bien sensés que d'homme de trente ans que je connaisse : il m'a fait des vers en latin d'importance. Ce va être une merveille du siècle, Dieu aidant,... il me tarde que vous le puissiez voir. »

Enfin, quand, après de brillantes études, le jeune homme passa ses derniers examens, « M. de Malherbe,

votre fils. écrit encore Peirese, soutint ces thèses en philosophie, ces jours passés, où M. le premier président voulut y assister, bien qu'il n'y eût point été invité. La plus grande partie de notre compagnie y fut aussi. Mais sans cajolerie, je ne vis jamais mieux faire, ni mieux réfuter les arguments, ni parler si élégamment, ni avec tant d'assurance, de promptitude, en si beau langage et avec une aussi grande connaissance de cette science. Tout le monde en était ravi.... Le cathédrant n'était rien auprès du répondant. M. le président dit au sortir de là que c'était le plus grand miracle qu'il était possible d'imaginer. »

L'éducation ainsi terminée avec éclat, restait à savoir dans quelle voie il conviendrait de diriger une vie commencée sous de si favorables auspices. Il fallait faire choix d'une carrière, et bien que Malherbe fît venir le jeune homme auprès de lui et l'occupât cinq à six heures par jour en sa présence, il ne pensait pas qu'il se fût, après tout, assez bien trouvé lui-même des lettres et de la poésie pour que son exemple lui parût bon à suivre.

L'état militaire avait naturellement ses préférences. C'était celui qui répondait, on l'a vu, le mieux à ses prétentions nobiliaires et qu'il regrettait de n'avoir pu suivre plus longtemps lui-même. Mais Mme de Malherbe s'en détournait avec une sorte d'effroi. Dès l'enfance, elle avait remarqué chez son

filz un esprit batailleur et provocant où elle reconnaissait des dispositions héréditaires; elle redoutait de le voir dans la compagnie de camarades peu endurants par profession, et avec qui un coup d'épée serait si vite donné ou reçu. La magistrature était un emploi plus paisible et l'entrée en devait être facilement ouverte par ses relations de famille et surtout par la protection du président Du Vair, dont la considération était devenue assez grande pour que Marie de Médicis lui eût confié (pendant un temps assez court à la vérité) le poste élevé de garde des sceaux. Malherbe eut quelque peine à faire taire ses préventions et ne se laissa convaincre que par l'exemple qu'on lui fit connaître de quelques filz de très hautes maisons qui n'avaient pas cru déroger en quittant l'épée pour la robe. Son parti une fois pris, il l'expliqua de son mieux à un de ses amis à qui il demandait de s'entremettre pour faire obtenir à son filz une charge de conseiller. « Vous vous émerveillerez, dit-il, qu'ayant autrefois si peu estimé la longue robe, je sois à cette heure affectionné à la rechercher. Mais soit qu'avec le temps j'aie eu plus de loisirs de considérer les choses du monde, soit que la vieillesse ait de meilleures pensées que la jeunesse, il s'en faut beaucoup que j'en parle comme je faisais en ce temps-là. Je suis bien d'avis que l'épée est la vraie profession du gentilhomme, mais que la robe fasse préjudice à la noblesse, je ne vois

pas que cette opinion soit si universelle qu'elle l'a été par le passé. Tous les siècles n'ont pas le même goût, nos pères ont approuvé des choses que nous condamnons, et en ont condamné que nous approuvons. Le parlement de Paris, entre ses conseillers, en a eu un de la maison de Foix. Après cela, je ne crois pas qu'il y ait gentilhomme qui ne fût ridicule, s'il en faisait le dégoûté. Pour moi, je confesse très librement de n'avoir pas été sage quand je le pouvais et devais être, mais ce regret est hors de raison. J'ai fait la faute en ma personne, je veux la réparer en la personne de mon fils¹. »

Mais ce n'était pas tout de demander et même d'être en mesure d'obtenir, encore fallait-il que la conduite du jeune homme ne rendit pas trop difficile de l'appeler à rendre la justice. Or, pendant qu'on sollicitait pour lui, il trouva moyen de se faire coup sur coup, à Aix même, avec le tribunal, deux mauvaises affaires propres à décourager ceux qui lui voulaient du bien. On ne sait pas bien quelle fut la nature de la première, que son père appelle une simple brouillerie, assez grave pourtant pour que le parlement, où il comptait tant de parents, dût en prendre connaissance, et, par ménagement pour le nom qu'il portait, le condamnât seulement à quelques jours d'arrêt.

1. *Malherbe à M. de Mentin*, 14 octobre 1627.

La seconde fut plus sérieuse, car il y avait mort d'homme : c'était un duel où un bourgeois d'Aix était resté sur le carreau. L'émotion causée par cet acte de violence fut assez grande pour qu'il fallût citer le combattant survivant devant le sénéchal d'Aix, qui ne put faire autrement que de le condamner. La sentence eût été même très redoutable, si on l'eût prise au pied de la lettre, car il n'y allait de rien moins que de la peine capitale; mais le duel était en ce temps-là un péché d'habitude pour tous les gens bien nés, et la répression judiciaire contre ce genre de crime (dont on était plutôt porté à se vanter qu'à faire pénitence) était rarement suivie d'effet. On sait que pour la faire regarder comme sérieuse, il fallut que Richelieu l'appliquât dans toute sa rigueur à un Montmorency. Aussi Malherbe ne s'émut-il pas outre mesure : il fit appel au conseil du Roi, qui renvoya l'affaire, pour un nouvel examen, au parlement de Dijon, et, en attendant, le jeune accusé dut s'éloigner de Provence pour aller visiter sa famille et ses biens en Normandie. Il attendait, écrivait Malherbe, « avec un million de gentils-hommes », une amnistie générale pour tous les duels, promise à l'occasion du mariage de Madame, fille de Henri IV, avec le fils du roi d'Angleterre. Le mariage même ayant tardé, il ne fut pas nécessaire d'attendre l'amnistie : des lettres de grâce furent obtenues sur la recommandation expresse et instante de la Reine en

faveur du fils d'une *personne que son esprit a toujours fait regarder en cette cour homme de mérite.*

Mais il arrive souvent que ceux qui profitent du relâchement de la justice, en souffrent ensuite eux-mêmes et sont alors les premiers à s'en plaindre et à s'en indigner. Ce fut le cas de Malherbe, car les lettres de grâce qu'il avait si vivement sollicitées étaient à peine entérinées depuis quelques mois que le jeune étourdi qui avait paru profiter de la leçon, et se ranger à une conduite plus régulière, fut de nouveau appelé sur le terrain, et cette fois ce fut lui qui succomba. A la vérité, ce ne fut pas à la suite d'un combat singulier, mais dans une rixe entre deux compagnies de jeunes gens en partie de plaisir, aux environs d'Aix, qui s'étaient prises de querelle et en vinrent aux mains. Mais Marc-Antoine avait le premier provoqué la lutte, en prenant le verbe très haut, et s'était montré le plus échauffé à la soutenir. Celui qui lui porta le coup mortel était un officier du nom de Paul de Fortia, seigneur de Piles. Le corps du pauvre jeune homme fut ramené à Aix et enseveli à l'église des Minimes, au milieu d'un grand concours d'amis désolés. Ce fut en leur nom, comme de tout ce qu'il y avait de *galants hommes et gens de bien dans la ville*, que Peirese dut faire part de ce grand malheur à l'infortuné père, absent. C'était, lui disait-il, un regret général causé par la perte d'un jeune homme « de qui on se *promettait tout ce qu'on*

pouvait attendre d'un des plus beaux esprits de son siècle, et qui avait les plus belles et les plus recommandables parties d'un gentilhomme de son âge¹ ».

La surprise fut cruelle et le coup très rude pour Malherbe. Il ne se piqua pas cette fois de la résignation plus stoïque que chrétienne dont il avait donné à son ami Du Perrier le conseil et l'exemple. Il était atteint non seulement dans ses plus chères affections, mais dans l'orgueil de son nom et dans l'orgueil de sa race. La première fois qu'il reparut à la cour après cette triste nouvelle, tout le monde le trouva changé au point d'être méconnaissable. Ce fut un concert de sympathie pour lui et d'éloges pour la mémoire de son fils. « Le pauvre enfant est loué de tout le monde, écrivait-il à son cousin Malherbe de Bouillon, et il n'y a personne qui y trouve à redire.... M. de Guise a dit au roi qu'il n'y avait en France ni plus franc courage, ni meilleure épée que celle de mon fils. » Encouragé par ces témoignages, et la colère se mêlant à la douleur, ce ne fut point assez de pleurer son fils, il jura de le venger. « J'espère, disait-il, qu'avec l'assistance de

1. Malherbe affirme même, dans une lettre qu'il adressa au Roi pour obtenir justice, que, le jour de la cérémonie, une foule populaire, accourue de tous les coins de la ville, exigea des religieux qui portaient le corps que la bière fût ouverte pendant le temps suffisant pour que chacun pût venir regarder le visage du mort; le fait n'étant pas attesté par d'autres témoignages, je ne sais s'il faut y ajouter foi.

tant de personnes, nos voleurs feront un grand coup s'ils se sauvent. »

D'obtenir une réparation pour un simple fait de duel après l'exemple qu'il avait donné lui-même, il n'y avait guère d'espérance : mais, le funeste accident ayant eu lieu dans une mêlée confuse, à laquelle plusieurs combattants avaient pris part, il était possible de soutenir que le jeune homme avait eu affaire à plusieurs adversaires, frappant ensemble sans qu'on lui eût laissé même le temps de se mettre loyalement en défense. « Le sieur de Piles, dit effectivement Tallemant des Réaux, parlant d'après un bruit répandu, ne fut pas seul sur Malherbe, ils furent plusieurs à le dépêcher. » Parmi ceux qui étaient venus en aide à de Piles, dans cette triste exécution, on nommait son beau-frère Gaspard, baron de Bormes, officier du même corps.

Dès lors il y avait homicide volontaire, que Malherbe qualifiait d'assassinat. Aussi, pendant que Mme de Malherbe déposait sa plainte au tribunal d'Aix, lui-même s'épuisait en invectives éloqu岸tes contre les meurtriers. Il demandait à tous ses parents et amis leur concours pour obtenir justice. Il insista surtout sur un grief qu'il est assez singulier de rencontrer à cette époque, car le danger de l'influence qu'il signale ne devait pas être alors très considérable. Il paraît qu'en remontant de quelques degrés dans la généalogie du sieur de

Piles, on trouvait qu'il descendait d'une famille juive.

« Mes amis, écrivait Malherbe, disent que c'est à un juif que j'ai à faire et que je ne dois pas trouver étrange que mon fils soit persécuté par eux qui ont crucifié le fils de Dieu. Ils voudraient que l'affaire vint à Paris; mais je ne le veux pas. Le judaïsme s'est étendu jusqu'à la Seine. Il serait à souhaiter qu'il fût demeuré au Jourdain et que cette canaille ne fût pas mêlée aux gens de bien. Il n'y a remède; je combattrai partout avec l'aide de Dieu, fût-ce dans Jérusalem et les douze légions d'Israël. »

C'est ce sentiment qu'il exprimait dans ces beaux vers, les premiers peut-être de toutes ses œuvres où on trouve la trace d'une émotion personnelle :

Que mon fils ait perdu sa dépouille mortelle,
Ce fils qui fut si brave, et que j'aimai si fort :
Je ne l'impute point à l'injure du sort,
Puisque finir, à l'homme est chose naturelle.

Mais que de deux marauds la surprise infidèle
Ait terminé ses jours d'une tragique mort,
En cela ma douleur n'a pas de réconfort,
Et tous mes sentiments sont d'accord avec elle.

O mon Dieu, mon Sauveur, puisque par la raison
Le trouble de mon âme étant sans guérison,
Le vœu de la vengeance est un vœu légitime,

Fais que de ton appui je sois fortifié,
Ta justice t'en prie; et les auteurs du crime
Sont fils de ces bourreaux qui t'ont crucifié.

« Monseigneur », écrivait-il encore à l'archevêque d'Aix, à qui il pensait que ce genre d'argu-

ments devait faire plus d'effet qu'aucun autre : « Mon affaire n'est point de si petite considération que je ne l'entremette au nombre de celles qui seront connues de la postérité. Je veux croire que vous ne dédaignerez pas la gloire de l'avoir protégée ¹. »

La cause arrivait devant le tribunal d'Aix dans des conditions assez singulières, car des deux beaux-frères mis en cause, l'un était le fils et l'autre le gendre d'un conseiller au parlement. Ce prudent magistrat, cependant, n'osant pas agir trop ouvertement en leur faveur au milieu de l'émotion générale, leur conseilla de gagner du temps en faisant défaut. La sentence fut alors rendue dans des termes d'une effrayante rigueur. Convaincus « d'homicide et meurtre douleusement commis », les coupables furent condamnés « à faire amende honorable en un jour d'audience, tenant un flambeau chacun d'eux en leurs mains, et demander pardon à Dieu, au Roi, à justice et à la demoiselle querellante, et après s'être livrés es mains de l'exécuteur de haute justice, pour être menés et conduits par tous les lieux et carrefours dudit Aix accoutumés, et jusqu'à la place des Jacobins, et illec, sur le pilori d'icelle, avoir leur tête tranchée, et où ils ne pourront être appréhendés, seront exécutés en effigie. »

Mais Malherbe savait par sa propre et récente

1. Éd. Lalanne, t. IV, p. 286.

expérience le compte qu'il fallait faire de ce redoutable appareil. Car, suivant la voie adoptée par lui-même, les contumaces firent immédiatement un recours au conseil du Roi, afin d'obtenir un nouveau règlement de juges, et leur protecteur, sortant alors de sa réserve, faisait entendre assez clairement qu'il serait en mesure de trouver ailleurs la justice qu'on n'avait pu attendre d'une compagnie pleine d'amis et de parents du plaignant. Parmi les moyens d'action dont il pouvait disposer, il fallait compter l'usage d'une grande fortune, très mal acquise (au dire de Malherbe) par des opérations de commerce frauduleuses et peu dignes d'un magistrat, mais qui ne laissait pas de pouvoir lui procurer la bienveillance de plusieurs personnes en crédit.

Malherbe dut donc se remettre en campagne avec plus d'ardeur que jamais. C'est au Roi, en son conseil des parties, que ses adversaires avaient fait appel : c'est le Roi en personne qu'il alla trouver, et il sortit de l'entretien royal avec pleine confiance. « Les marauds, écrivait-il à Peiresc, peut-être croient que leur cas va bien, parce que je les laisse en repos ; mais je veux qu'ils sachent qu'avec l'aide de Dieu, ils se trouveront accablés d'un côté où ils ne se guettent pas. M. de Gordes, si vous le voyez, vous dira avec quelle affection le Roi me promet qu'ils n'auront jamais de grâce ni d'abolition ; il y était présent. Dieu sait comme je dépeignis à Sa Majesté l'horreur de

l'assassinat et la basse condition des drôles. Il m'exhorta de les faire prendre, et que du reste je m'assurasse que j'aurais justice ¹. »

Seulement le difficile était de prendre « les drôles » qui, par la vertu de leurs pistoles, échappaient à ceux qui auraient voulu mettre la main sur eux. Des mois s'écoulèrent sans que le conseil se prononçât sur le recours et sans que dès lors l'affaire pût faire un pas. Force était bien alors de retourner encore auprès du Roi : mais, n'osant pas demander de nouveau à être entendu, ce fut une supplique que Malherbe lui adressa par une lettre où il exprimait ses griefs avec une pathétique éloquence, et il la termina par allusion d'une noble franchise au désir que le roi devait éprouver, n'ayant pas encore d'héritier, de connaître lui-même ce que c'était que le sentiment paternel. « Laissez le mal, Sire, disait-il, et Dieu vous fera toujours du bien. Je ne crois pas qu'il y ait chose au monde que vous désiriez et qui soit si désirable comme d'être père. Vous le serez, Sire, par beaucoup de raisons, mais ce n'en sera pas une des moindres que la compassion que vous aurez pour un père affligé ². »

Très remarquable par son contenu, la lettre ne l'était pas moins par un envoi poétique qui y était joint ainsi intitulé :

1. *Malherbe à Peirese*, 4 octobre 1627.

2. Éd. Lalanne, t. I, p. 354.

« Pour le Roi allant châtier la rébellion des Rochellois et chasser les Anglais qui en leur faveur étaient descendus dans l'île de Ré. »

Lettre et vers arrivèrent en effet au Roi, au moment où il allait rejoindre Richelieu occupé depuis un mois déjà au fameux siège de la Rochelle. Le valeureux cardinal poussait, on le sait, lui-même les opérations malgré une mer orageuse, et sous la menace constante d'une flotte anglaise, tenant tête ainsi à la fois tout ensemble aux éléments, à la sédition et à l'invasion. Ce fut l'heure critique et comme le nœud de ce grand ministère. Car, une fois que la prise de la Rochelle eut mis fin, non pas à la liberté de conscience des protestants que Richelieu s'est toujours bien gardé d'atteindre, mais à des privilèges politiques et judiciaires incompatibles avec tout gouvernement régulier, libre alors de toute préoccupation à l'intérieur, il put se livrer tout entier aux vastes desseins de sa politique étrangère. On dirait qu'un de ces instincts prophétiques que l'antiquité accordait volontiers à ses poètes, eût révélé à Malherbe la portée de la partie engagée, dont peu de ses contemporains comprenaient l'importance, car jamais le subtil lyrique, qui d'ordinaire chez lui s'élève lentement et se maintient dans des régions tempérées, ne porta d'un seul bond sa pensée plus haut. A une inspiration patriotique très généreuse se joint dans les derniers vers un accent de

sensibilité émue qui ne lui avait jamais été naturel, et par une transition que rien ne fait attendre, un retour touchant du poète sur lui-même, sur son âge qui s'avance, et la force qui s'évanouit avec la jeunesse. On dirait que la douleur, ébranlant pour la première fois dans ses profondeurs cette robuste nature, y faisait vibrer des cordes qui jusque-là n'avaient pas résonné.

Donc un nouveau labeur a tes armes s'apprête;
Prends ta foudre, Louis, et va comme un lion
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion.

.....
Assez de leurs complots l'infidèle malice
A nourri le désordre et la sédition.
Quitte le nom de Juste, ou fais voir ta justice
En leur punition.

Le centième décembre a ces plaines ternies,
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies
Ne causent que des pleurs.

.....
Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes?
Tant de grands bâtiments en masures changés?
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que par ces enragés?

.....
Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paroître
Le jour entre les morts.

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre;
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu;
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu.

.....
 Certes, ou je me trompe, ou déjà la Victoire,
 Qui son plus grand honneur de tes palmes attend,
 Est aux bords de Charente en son habit de gloire,
 Pour te rendre content.

Je la vois qui t'appelle, et qui semble te dire :
 « Roi, le plus grand des rois, et qui m'es le plus cher,
 Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
 Il est temps de marcher. »

Que sa façon est brave, et sa mine assurée !
 Qu'elle a fait richement son armure étoller !
 Et qu'il se connaît bien, à la voir si parée,
 Que tu vas triompher !

.....
 Déjà l'étonnement leur fait la couleur blême :
 Et ce lâche voisin qu'ils sont allés querir,
 Misérable qu'il est, se condamne lui-même
 A fair ou mourir.

.....
 O que pour avoir part en si belle aventure
 Je me souhaiterais la fortune d'Éson,
 Qui, vieil comme je suis, revint contre nature
 En sa jeune saison !

De quel péril extrême est la guerre suivie,
 Où je ne fisse voir que tout l'or du Levant
 N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
 Perdue en te servant ?

.....
 Mais quoi ? tous les pensers dont les âmes bien nées
 Excitent leur valeur, et flattent leur devoir,
 Que sont-ce que regrets quand le nombre d'années
 Leur ôte le pouvoir ?

Ceux à qui la chaleur ne bout plus dans les veines
 En vain dans les combats ont des soins diligents ;
 Mars est comme l'Amour : ses travaux et ses peines
 Veulent de jeunes gens.

Je suis vaincu du temps ; je cède à ses outrages ;
Mon esprit seulement exempt de sa rigueur
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur.

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore,
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours ;
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Ce que j'en ai reçu, je veux te le produire ;
Tu verras mon adresse ; et ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des rois.

Soit que de tes lauriers ma lyre s'entretienne,
Soit que de tes bontés je la fasse parler,
Quel rival assez vain prétendra que la sienne
Ait de quoi m'égaler ?

Cette fin émue fait revenir naturellement en mémoire les adieux que Bossuet adresse à Condé dans son oraison funèbre. C'est le même sentiment, le poids de l'âge qui avertit que les heures de la vie sont comptées : mais la ressemblance fait ressortir un saisissant contraste entre l'orgueil attristé du poète et le détachement du chrétien.

Le Roi ne pouvait rester insensible à des offres de dévouement et à des promesses de gloire faites dans un tel langage. Il reçut Malherbe pour l'en remercier, le jour même où, partant pour l'armée, il prenait congé de toute sa famille. « Hier au soir, dit Malherbe, le Roi après avoir soupé descendit chez la reine sa mère. Comme il y eut été environ un demi-quart d'heure, il se leva et prit congé de ce qui était

dans le cercle.... Mme la Princesse fut la première, Mme la princesse de Conti la seconde, et Mme la comtesse de Soissons la troisième. Il parla avec elle quelque temps, aux autres il ne fit que les baiser. Il avait un pourpoint de peau que la reine et toutes les princesses louèrent grandement. Je dis tout bellement à la Reine que je souhaitais que ce pourpoint-là fût vu dans les rues de la Rochelle; elle me dit qu'elle le souhaitait bien aussi, mais que ce fût dans peu de temps. Je lui répondis que je ne croyais pas que l'affaire tardât plus de deux ou trois mois au plus. Elle dit au Roi ce que je disais, lequel, s'étant avancé vers moi, me dit qu'il n'avait jamais vu de si beaux vers que ceux que je lui avais donnés; je lui dis que j'en allais faire sur la prise de la Rochelle qui seraient encore meilleurs, il me dit que je le fisse ¹. »

Quant à Richelieu, à qui l'ode avait été également envoyée et qui avait sa part dans les promesses de renommée, ce fut de la tranchée même ouverte devant la Rochelle qu'il écrivit la lettre suivante, dont la minute est encore aujourd'hui conservée aux Archives des Affaires étrangères :

« Monsieur, j'ai vu vos vers qui font voir que M. de Malherbe sera toujours le même, tant qu'il plaira à Dieu de le conserver. Je ne dirai pas seulement que

1. *Malherbe à Peiresc*, 4 avril 1628.

je les ai trouvés excellents, mais bien que personne de jugement ne les lira qui ne les reconnaisse et avoue tels. Les meilleurs esprits vous doivent cet hommage d'approuver ce qui vient de vous comme parfait. Je prie Dieu que d'ici à trente ans, vous nous puissiez donner de semblables témoignages de la verdeur de votre esprit, que les années n'ont pu faire vieillir qu'autant qu'il fallait pour les épurer entièrement de ce qui se trouve quelquefois à redire en ceux qui ont peu d'expérience aux jeunes gens.... Pour vous donner lieu de passer ce temps commodément, j'écris de bonne encre à M. d'Effiat et lui fais connaître, touchant le mémoire que vous m'avez envoyé, que le Roi a tant d'inclination à favoriser les gens de mérite, qu'assurément il ferait contre son intention, si vos affaires étaient sans recommandation en son esprit. Assurez-vous que j'embrasserai tous vos intérêts, comme les miens propres ¹. »

Mais malgré ces promesses et ces compliments, le Roi et le Cardinal étant absents, la solution désirée risquait fort de se faire indéfiniment attendre. Les amis des accusés, à qui ce long délai donnait le temps de faire usage de tous leurs moyens de crédit, mais qui n'étaient pourtant pas sans inquiétude sur

1. *Richelieu à Malherbe*, Ministère des Affaires étrangères. La lettre ne porte pas de date, mais elle a certainement été écrite de la Rochelle, puisque Malherbe mourut avant la fin du siège.

l'issue finale, eurent la pensée de proposer au père irrité, à la place de la vengeance qu'il avait tant de peine à obtenir, un autre genre de compensation. Ils lui firent offrir, si Mme de Malherbe voulait retirer sa plainte, la remise d'une somme de dix mille écus comptants. Le porteur de paroles, qui était un conseiller du parlement, ne put se faire écouter. Mais, le jour même de cette entrevue, Malherbe se vanta de ce noble refus dans une compagnie où se trouvait le jeune Balzac. « Nous lui représentâmes, dit Balzac, que la vengeance qu'il désirait étant apparemment impossible à cause du crédit que sa partie avait à la cour, il ne devait pas refuser cette légère satisfaction qu'on lui présentait et que nous appelâmes

Solatia luctus

Exigua ingentis, misero sed debita patri.

« — Eh ! bien, dit-il, je croirai votre conseil, mais je proteste que je ne garderai pas un teston pour moi de ce qu'on me baille. J'emploierai le tout à faire bâtir un mausolée à mon fils. » Il usa du mot de mausolée, au lieu de tombeau, et fit le poète partout. »

Une transaction acceptée de si mauvaise grâce ne pouvait guère aboutir. Aussi, sans qu'on sache bien comment, l'idée en fut écartée; il est certain que Malherbe, plus impatienté que jamais, se décida, malgré toutes les remontrances qu'on put lui faire, à aller relancer encore une fois le Roi à la Rochelle

même. Arrivé là, comme il aurait pu s'en douter, il fut regardé comme tout à fait importun et le Roi avait dans les occupations du siège une excellente raison pour ne pas l'écouter, ni même le recevoir. C'est ce qu'essayait de lui faire comprendre son ami Racan qui, lui, se trouvait là plus à sa place, dans la compagnie des gendarmes d'Effiat dont il faisait partie. Mais Malherbe ne voulait rien entendre, et dans la cour même du logis que le Roi habitait, il se démenait et criait tout haut que puisqu'il n'obtenait pas justice, il se la ferait à lui-même et qu'il irait provoquer l'assassin. Racan, le tirant à part, l'avertit que les officiers qui l'entendaient, se moquaient de ce vieillard de soixante-treize ans parlant d'appeler sur le pré un homme de vingt-cinq. « Eh! dit-il, c'est bien pour cela que je le fais! Qu'est-ce que je risque? un sou contre une pistole. »

Il fallut pourtant bien s'en retourner, car il commençait à ressentir les atteintes de ces fièvres pernicieuses si répandues dans les régions marécageuses, qui avoisinent la Rochelle. Une fois arrivé à Paris, le mal s'aggrava et il fut bientôt certain qu'il y succomberait. Dès que le danger fut évident, l'émotion fut assez vive parmi ceux qui l'entouraient. On ne savait guère que penser de ses convictions religieuses, et ce qu'on en pouvait dire de mieux, c'est qu'elles étaient incertaines et intermittentes. A certains jours il parlait comme un chrétien : il venait

même de consacrer quelques-uns de ses plus beaux vers à traduire, ou plutôt à paraphraser des psaumes de David, et il est quelques-unes de ces traductions, un peu libres à la vérité, mais toujours nobles et touchantes, qu'on ne peut lire aujourd'hui sans une pieuse émotion; entre autres celle-ci, qu'on pourrait croire avoir été écrite dans un moment où il désespérait de voir arriver l'effet des promesses du roi :

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
 Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde
 Que toujours quelque vent empêche de calmer.
 Quittons ces vanités, laissons-nous de les suivre;
 C'est Dieu qui nous fait vivre,
 C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies
 Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
 A souffrir des mépris et ployer les genoux.
 Ce qu'ils peuvent n'est rien; ils sont comme nous sommes,
 Véritablement hommes,
 Et meurent comme nous.

En outre il assistait régulièrement à la messe, et se conformait, dans la mesure strictement commandée, aux prescriptions de l'Église sur le jeûne et la pénitence. Il convenait même qu'il avait une fois fait vœu, pour obtenir le rétablissement de sa femme, d'aller d'Aix à la Sainte Baume à pied et tête nue. Mais à d'autres moments il parlait assez librement des choses saintes et laissait entendre que la religion était, après tout, affaire de convention et d'habitude, et qu'il fallait se conformer, à cet

égard, aux mœurs et aux lois de chaque pays. Quand on lui proposa de se confesser en l'avertissant du péril qu'il courait, il dit qu'il n'en voyait pas la nécessité, et qu'il pouvait bien attendre jusqu'à la Toussaint, suivant son habitude. « Mais, monsieur, lui dit son confesseur, sachant comment il devait le prendre, vous m'avez toujours dit que vous vouliez faire comme les autres, en ce qui regarde le christianisme, et tous les bons chrétiens se confessent avant de mourir. — Vous avez donc raison, répondit le mourant, car je veux aller où vont les autres, et on ne fera pas un paradis pour moi tout seul. »

Voici enfin un dernier trait qu'il faut laisser raconter à Racan, qui sans doute aurait mieux aimé ne pas avoir à en parler. « On dit qu'une heure avant de mourir, il se réveilla comme en sursaut d'un grand assoupissement, pour reprendre son hôtesse, qui lui servait de garde, d'un mot qui n'était pas bien français à son gré, et comme son confesseur lui en voulait faire réprimande, il lui dit qu'il n'avait pas pu s'en empêcher et qu'il avait voulu jusqu'à sa mort maintenir la pureté de la langue française. » Il expira le 6 octobre 1628.

Mme de Malherbe ne survécut que vingt mois à son mari, elle mourut sans avoir obtenu la justice qu'elle attendait et dont elle recommanda à son héritier de poursuivre la réclamation. Ce ne fut que quatre ans après, en 1632, que le parlement de

Toulouse condamna le meurtrier à payer huit cents livres pour faire prier Dieu pour l'âme de Marc-Antoine de Malherbe, « ladite somme applicable à l'église où son corps était enseveli ». Après l'accomplissement de cette pénalité dérisoire, l'héritier de Mme de Malherbe épousa une personne de la famille de l'assassin et personne n'entendit plus parler de l'affaire.

IV

L'INFLUENCE

Mais l'œuvre de Malherbe ne finit pas avec lui. Il laissait trop d'amis et de disciples pénétrés de son enseignement, et engagés de conviction et d'amour-propre à ne pas la laisser périr. Les conférences, les réunions littéraires auxquelles il avait présidé et qui prenaient déjà le nom d'académies, loin de se dissoudre, se multiplièrent, formant des centres différents, tantôt dans le logis modeste de quelque savant, tantôt dans le salon des dames du monde : mais toutes restaient fidèles à la pensée qui avait été la dernière du maître mourant, préoccupées avant tout de veiller à la pureté, à la propriété du langage, de le garder tel qu'il avait tenté lui-même d'en donner le modèle, élevé et clair, noble et simple,

exempt d'obscurité, d'enflure, de défaillances et de bassesse. C'est sur ce terrain d'une recherche de détails que nous trouvons aujourd'hui un peu minutieuse, avec ce scrupule qui nous paraît excessif d'arrêter les moindres mots au passage, pour en peser la valeur avant d'en permettre l'emploi, que se maintint la critique littéraire pendant la plus grande partie du xvii^e siècle. C'est sous ces traits qu'on la trouve dans les écrits de Ménage et de Vaugelas et même du père Bouhours, et l'esprit en avait si bien pénétré dans les habitudes sociales, que Molière se croyait sûr d'être compris du public et de l'amuser en en dessinant la caricature.

Il est des hommes d'État dont le génie impérieux ne croit jamais se faire une idée trop haute des conditions du pouvoir : ils ne s'inquiètent pas seulement de ce qui se passe, mais de ce qui se dit, et même de ce qui se pense en dehors d'eux : Richelieu était de ce nombre. Il avait ouvertement favorisé Malherbe, appliquant à la littérature et à la poésie une réglementation sévère. Malherbe mort, il ne pouvait lui convenir que ce gouvernement-là plus qu'aucun autre passât à des mains incertaines et inconnues. Ces petites assemblées où des écrivains, qui jouissaient de la célébrité et prétendaient à la gloire, se communiquaient leurs œuvres avant de les laisser voir au jour et ne se soumettaient ainsi qu'à leur censure mutuelle, avaient un caractère

et prenaient des habitudes d'indépendance qu'il ne voyait pas sans déplaisir.

La plus nombreuse, la plus animée se tenait chez un bourgeois de Paris, ami des lettres et estimé des gens de goût, quoiqu'il n'eût rien écrit, l'honnête et sage Conrart. Les amis de Malherbe y étaient nombreux, et dans le nombre, un de ceux qui, de son vivant, avaient été le mieux appréciés, François de Boisrobert, que Richelieu s'était attaché comme secrétaire. Il était chargé d'entretenir le cardinal de toutes les nouvelles de la ville : on l'appelait son bayard attitré. Ce fut lui dont la conversation plus indiscreète, dit-on, que ses confrères ne l'auraient souhaité, appela l'attention sur la rémion, et de là naquit, chez le ministre jaloux de sa toute-puissance, la pensée de lui confier l'honneur d'une investiture officielle qu'elle ne pouvait refuser, mais qui entraînait la soumission à une discipline qu'elle aurait peut-être préféré ne pas subir : « Je veux être de cette assemblée, dit Richelieu, le protecteur et le père ». En faisant de cette petite rémion privée une grande institution nationale, il cédait, dit excellemment M. Guizot, « à son besoin naturel de gouvernement et de domination : il protégeait les lettres en amateur et en ministre ; le goût de l'amateur s'appuyait de l'autorité du ministre. » Telle fut, on le sait, l'origine de l'Académie française, dont l'illustration a bien vite fait oublier la modeste origine, mais qui

est issue en réalité, et a fait partie, en ligne directe, de l'héritage de Malherbe. Les lettres patentes enregistrées au Parlement qui constituaient cette institution nouvelle sont rédigées en des termes que Malherbe aurait pu dicter lui-même. « La langue française, y était-il dit, qui n'a que trop senti la négligence de ceux qui auraient pu la rendre la plus parfaite des modernes, est plus que jamais capable de le devenir, vu le nombre de personnes qui ont connaissance des avantages qu'elle possède. » Il convenait donc de charger un corps d'en établir les règles certaines. Une autorité légiférant en matière de langage, qu'est-ce que Malherbe aurait pu souhaiter de plus conforme à ses instincts comme à sa doctrine ?

Et nul doute que ce fussent ses principes que cette autorité allait avoir à tâche d'appliquer ; on put s'en convaincre à la nature même des premiers travaux auxquels l'Académie, à peine entrée en fonction, fut invitée à se livrer. Qu'était-ce en effet que ce Dictionnaire, qui garde encore aujourd'hui dans la langue courante le nom de *Dictionnaire de l'usage*, sinon une attestation éclatante de la victoire remportée par Malherbe sur le point capital de la controverse engagée avec les devanciers qu'il avait détrônés ? La règle adoptée dès le premier jour, et dont l'Académie ne s'est depuis lors jamais départie, c'est celle même que Malherbe avait posée : consa-

crer l'usage et le suivre, sans prétendre ni lui faire la loi, ni le devancer, s'abstenir absolument de ce que Ronsard appelait la *sage hardiesse d'inventer des vocables nouveaux*, et si quelque nouveauté vient à se produire d'elle-même par suite du changement des faits et du développement des idées, la soumettre, avant de lui donner passage, à un contrôle patient et rigoureux. La fidélité à suivre les préceptes de Malherbe alla même quelquefois chez ses imitateurs jusqu'à les affranchir d'un respect trop superstitieux pour sa mémoire. Ainsi Pélisson nous raconte que l'Académie passa trois mois à examiner quelques-unes des plus belles œuvres du fameux poète, entre autres la célèbre adresse à Henri IV parlant pour le Limousin, et qu'il n'y eut qu'une seule stance qui parut à l'abri de toute critique; plus d'un se plaisait à y chercher quelque faute du genre de celle que le maître lui-même leur avait enseigné à reconnaître. Je crois bien que Malherbe aurait préféré un autre genre d'hommages. Aucun cependant ne pouvait mieux faire voir la trace profonde laissée par ses leçons dans l'esprit de ceux qui s'étaient formés à son école.

Il y eut bien encore, à la vérité, quelques velléités d'indépendance. Racan soupira parfois tout bas pour un peu plus de liberté, et Balzac, dans un passage souvent cité, se raille du pédagogue de la cour « qu'on appelait le tyran des mots et des syllabes et

qui s'appelait lui-même, lorsqu'il était en belle humeur, le grammairien en lunettes et en cheveux gris. J'ai pitié, ajoute-t-il, d'un homme qui fait de si grandes différences entre *pas* et *point*, et qui traite l'affaire de *participes* et de *gérondifs* comme si c'était celle de deux peuples voisins l'un de l'autre et jaloux de leurs frontières. La mort l'attrapa dans l'arrondissement d'une période. » Mais on ne sait pas bien si cette tirade placée dans l'ouvrage intitulé *le Socrate chrétien*, et mise dans la bouche d'un philosophe maussade, qui fait profession de mépriser tout ce que les autres hommes estiment, doit être prise comme la pensée véritable de l'auteur. En tout cas, la rébellion fut sans conséquence, parce qu'elle aurait eu un caractère choquant d'ingratitude. Malherbe avait encouragé publiquement les débuts de Balzac, pris sa défense contre d'assez vives censures et l'avait encouragé par son propre exemple à ne pas s'y montrer sensible. Enfin il suffisait (comme un critique de nos jours l'a judicieusement remarqué ¹) de lire une page des écrits de Balzac pour reconnaître dans sa manière logique de développer ses idées, dans le soin mis à la justesse et à la propriété du langage, enfin dans le *nombre oratoire*, le souvenir et la tradition des enseignements de Malherbe. Sainte-Beuve a même été jusqu'à dire quelque part

1. Brunetière, *Évolution des genres*, t. I, p. 59.

que Balzac, c'est Malherbe en prose. Un élève a beau médire de son maître, on voit toujours dans quel atelier il a appris à broyer les couleurs et a manié le pinceau.

C'est que la voie ouverte par Malherbe, fût-elle même un peu étroite, était la seule sûre et la seule où on pût s'avancer sans s'égarer. Aucune inspiration n'avait été assurément plus généreuse que celle qui avait poussé les nobles écrivains du xvi^e siècle à revendiquer pour la langue française le droit, en même temps que l'honneur, de s'élever à la hauteur des plus grands sujets de pensée et d'éloquence. Mais ce mouvement qu'ils imprimèrent, sans être maîtres de le guider, déviant sous leurs yeux, au hasard, dans des directions diverses, courait risque de se perdre dans l'impuissance et dans le vide. Avec la faculté laissée à chacun de modifier la langue à son gré, sans prendre d'autre conseil que de son propre jugement, on aurait eu la langue de tel écrivain et celle de tel autre, la langue d'une génération et celle de la suivante, mais de française il n'y en avait point, il n'y en aurait jamais eu. Comment se fait-il, disait encore Pélisson en tête de son *Histoire de l'Académie*, que nos écrivains les plus polis et les plus élégants sont devenus souvent barbares en peu d'années? Cette variation continue, qui avait été contraire à tout progrès, devenait plus menaçante que jamais dès qu'on avait inauguré une

théorie qui systématiquement l'autorisait. Il faut savoir gré à Malherbe d'avoir marqué de sa forte main le temps d'arrêt qui a donné le signal d'y mettre un terme. C'est un service dont le mérite ne peut lui être disputé par ceux-là même qui sont le moins attirés par l'allure compassée de son œuvre poétique.

Il faut lui faire honneur également d'avoir eu la confiance que notre vieille langue gallo-romaine, malgré les regrettables oscillations qui ont entravé son développement, conservait assez des richesses de son origine, pour pouvoir se passer d'agréments factices et s'affranchir de l'imitation servile de modèles étrangers. On sait avec quel éclat cette attente a été justifiée. Quelques années étaient à peine écoulées et cette langue dont la Pléiade avait trouvé le vocabulaire trop pauvre et les couleurs trop pâles, était illustrée par une série incomparable de poètes, d'orateurs et de penseurs qui y trouvaient toutes les ressources nécessaires pour se mouvoir à l'aise dans le libre développement de leur génie. Devenue par là même d'un usage commun et familier à toute l'Europe polie, cette même langue a servi de moyen habituel de communication aux États et aux peuples entre eux. Depuis lors, en France même, tout a changé, lois, mœurs, état social et politique, et la langue s'est prêtée sans gêne et presque sans altération à ces modifications

profondes de l'esprit général. Sur aucun point peut-être nous ne pensons et ne sentons plus comme nos aïeux du xvii^e siècle : mais c'est d'eux pourtant encore que nous apprenons à parler. En sorte qu'on peut dire que, depuis Pascal, Bossuet, Corneille et Molière, jusqu'à Voltaire, Rousseau, Chateaubriand et Lamartine, c'est toujours le même organe qui, grâce à un heureux mélange de fixité et de souplesse, a prêté des tons justes, forts ou touchants à toute la gamme des sentiments humains. Entre tant de génies dont l'inspiration a été différente, souvent même opposée, le fond matériel de la langue reste le même, et c'est cette permanence même qui fait que chacun d'eux a pu la marquer d'un trait de son originalité personnelle. C'est sur une matière solide et qui résiste que les empreintes se gravent et se détachent. Tant que la pâte est molle et fond sous les doigts, toutes les images sont toujours prêtes à s'effacer et à se confondre.

C'est grâce aussi à cette fixité d'un organe commun et intelligible à tous que la littérature, sortie du cercle étroit où elle était jusque-là renfermée, a cessé d'être la préoccupation et l'amusement d'une élite de gens de cour et d'esprits cultivés, pour entrer avec la nation tout entière dans des rapports plus intimes et prendre part à son développement par une influence décisive. Dès l'âge même qui a suivi Malherbe, combien cette action sociale de la

littérature est déjà plus sensible et plus étendue que dans les règnes précédents! C'est au point que, quand on parle de la grandeur de la France, au siècle de Louis XIV, on ne sait de quelle grandeur on parle, si c'est de celle des lettres ou de celle des armes. Les deux souvenirs se sont confondus dans le même éclat. Mais c'est au siècle suivant surtout que la part faite par les mœurs à la littérature s'accroît jusqu'à devenir dominante et maîtresse au delà même de toute mesure et jusqu'à prendre, par une substitution regrettable, la place de la direction défailante de la politique, et c'est en ce sens qu'un homme d'esprit a pu dire sans exagération qu'à Louis XIV succéda Voltaire. Mais conçoit-on Voltaire parlant une autre langue que celle, non seulement de tous les Français de son temps, mais de tous ceux qui devaient naître après lui? Il y a là un ensemble de résultats dont, quelque jugement qu'on en porte, la critique et l'histoire ne peuvent contester l'importance.

Pleinement justifié du reproche qui lui avait été fait de se rapprocher trop de l'usage commun et de se refuser à l'étendre par des créations arbitraires, Malherbe peut-il l'être également d'une accusation toute contraire qu'on lui adresserait plus volontiers aujourd'hui? A-t-il tiré lui-même de cette langue usuelle tous les avantages qu'elle contenait? Par un scrupule trop puritain dans le choix des mots, par

un empressement excessif à proclamer leur indignité et leur déchéance, ne s'est-il pas privé, et nous après lui, de tours heureux et naïfs, de finesses et de hardiesses, dont on regrette souvent, en lisant nos vieux auteurs, de ne pouvoir reproduire la grâce ou la force? La sévérité de ses prescriptions grammaticales n'a-t-elle pas imposé à la moindre phrase un moule d'une raideur monotone qu'on est tenté de secouer? C'est la plainte que Fénelon exprimait dans son aimable *Lettre à l'Académie* où il visait assurément Malherbe et son école sans les nommer. On hésite en matière de goût à contredire un tel juge. L'aisance et le naturel étaient les dons incomparables de l'auteur de *Télémaque* et des *Lettres spirituelles* : il était simple qu'il fût sensible à tout ce qui lui paraissait menacer ces précieuses qualités. Était-il possible cependant, en astreignant le style à des règles fixes, de lui laisser la grâce et l'agrément qui tenaient peut-être chez les meilleurs, chez Villon, chez Marot, chez Rabelais même et chez Montaigne, à l'absence de toute gêne et à un laisser-aller pareil de la pensée et du langage? On peut en douter. En tout cas c'est une conciliation que Fénelon seul aurait pu tenter : car lui seul aurait pu s'y prendre avec un tact et une légèreté de touche, dont Malherbe, il en faut convenir, était dépourvu.

Mais c'est avec les poètes surtout que, tout poète et grand poète qu'il était ou prétendait être, sa

mémoire et ses principes ont eu de nos jours surtout les plus graves contestations à débattre. La piquante épigramme lancée contre lui par Mathurin Regnier, l'accusant de n'avoir fait autre chose que « proser de la rime et rimer de la prose », a été reproduite sous plus d'une forme. En doublant par tous les scrupules d'une grammaire pointilleuse la gêne déjà assez grande de la métrique française, en exigeant même du style figuré — métaphores, comparaisons, fictions, allégories — une exactitude matérielle et presque une précision technique, on le regarde comme coupable d'avoir coupé les ailes à l'inspiration poétique et fait fuir l'imagination, qui, avant tout, craint d'être asservie. Un cri d'indépendance s'est élevé au commencement de ce siècle contre lequel toute opposition s'est trouvée vaine. Quelques-unes des règles posées par Malherbe (et de celles auxquelles il tenait le plus), comme le respect rigoureux de la césure et l'interdiction des rejets, ont définitivement succombé. L'épreuve de ce premier essai d'affranchissement a-t-il tenu tout ce qu'on s'en promettait? C'est ce que je ne me permets pas de décider. En tout cas, le succès ne paraît pas suffisant à tout le monde, puisque c'est tout l'ensemble des règles de la versification française qui est aujourd'hui attaqué par de nouveaux réformateurs, pour faire place à d'autres conditions encore mal définies de nombre et d'harmonie. Sans

entrer dans un débat qui, nous éloignant trop de Malherbe, serait ici déplacé, il est permis de rappeler aux jeunes poètes qui se plaignent que le vieux français enferme leur verve dans une prison trop étroite, une autorité qui ne peut être récusée, au moins sans discussion, car c'est celle de Victor Hugo dans cette Préface de son *Cromwell* qui fut, il y a soixante ans, le coup de clairon de la réforme romantique. En sacrifiant certaines parties du mécanisme qu'il regardait comme suranné, le novateur, qu'on trouvait alors téméraire, insistait sur la nécessité d'en conserver le cadre et les ressorts principaux. « Le vers, disait-il, est la forme optique de la pensée : fait d'une certaine façon, il communique du relief à des choses qui, sans lui, paraîtraient insignifiantes et vulgaires : il rend plus solide et plus fin le tissu du style : c'est le nœud qui arrête le fil, c'est la ceinture qui soutient le vêtement et lui donne tous ses plis. L'idée trempée dans le vers prend soudain quelque chose de plus vif et de plus éclatant. »

Jamais on n'a mieux défini le nerf que le vers, à lui seul, quand la facture en est franche et remplie sans effort, ajoute à la pensée et comment il est telle harangue de Corneille, telle scène de Molière où on ne pourrait trouver un mot qui s'écarte de la langue ordinaire et qui pourtant se gravent avec une force et s'élèvent à une hauteur dont on reconnaît l'effet sans pénétrer le secret.

En somme, il faut convenir qu'il eût été heureux, non seulement pour Malherbe lui-même, mais pour l'influence qu'il a exercée sur toute notre littérature, qu'il fût né dans une de ces contrées où la poésie a germé et fleuri sur le sol sans avoir besoin d'attendre une culture artificielle, où elle s'est développée par une croissance confondue avec celle de la nation dont elle a d'âge en âge reflété les sentiments. Dans de telles conditions, la légende a pu se transformer d'elle-même en épopée, le lyrisme s'inspirer des chants populaires, le drame n'a fait que mettre en scène les héros et les hauts faits de l'histoire nationale ; puis, quand un génie supérieur s'est élevé, il n'a pas eu à choisir et à fixer lui-même sa voie, il était porté d'avance par un large courant d'exemples, de souvenirs et de traditions. Mais tout autre, on l'a vu, a été la fortune littéraire de la France. Plusieurs siècles s'étaient écoulés, plusieurs générations s'étaient épuisées en essais imparfaits, en productions sans éclat, quand la Renaissance, en faisant apparaître la splendeur des beautés antiques, a jeté dans l'ombre tout ce qui l'avait précédée. Ce fut comme un coup de théâtre d'où est résultée, dans ce qu'on pourrait appeler nos annales intellectuelles, une solution de continuité, qui, comme on l'a justement remarqué, n'a existé à ce point nulle part ailleurs. Il fut admis alors sans contestation

que, dans l'ordre de la poésie surtout, tout était en France à refaire et à créer, et personne ne proclama plus haut cette nécessité que Ronsard et son école, qui ne trouvaient d'autre moyen de réhabiliter la dignité de la langue française que d'en consacrer l'emploi, avec une dévotion aveugle, à l'imitation des modèles classiques.

Avec plus de sens et de mesure, Malherbe ne comprit pas et ne pouvait guère comprendre d'autre manière la tâche qu'il se proposa de remplir. De tout l'héritage du passé, il ne recueillit que le matériel de la langue, dont il se fit une loi de respecter l'usage. Mais sur tout le reste, et même pour déterminer ce point unique, il ne crut avoir à consulter que son goût et son choix personnel. Et ne trouvant en face de lui personne qui pût l'égaliser assez pour le contredire, il s'attribua et se fit reconnaître une autorité sans contrôle. Doué comme il l'était d'un esprit plus élevé qu'étendu et d'une veine de talent plus pure qu'abondante, il n'est pas étonnant qu'il ait usé de ce pouvoir absolu avec une rigueur systématique et des vues souvent restreintes.

Un spirituel critique ¹ a cru bien définir par une expression piquante le caractère froid et rélléchi de l'œuvre de Malherbe. La poésie en France, a-t-il dit, déçue à plusieurs reprises dans le choix de ses

1. M. de Stendhal.

amants, a fini par conclure avec Malherbe un mariage de raison. Il aurait dû ajouter qu'à ce moment la saison était passée pour elle où les mariages d'inclination sont possibles et qu'il y a souvent des unions contractées dans la maturité de l'âge qui sont heureuses et fécondes. Celle de la poésie avec Malherbe a été certainement de ce nombre, et, supposé même que les conditions du contrat eussent été un peu étroites, puisqu'on les a supportées longtemps sans en souffrir, rien ne serait plus fâcheux que de s'en affranchir tardivement par un désordre prémédité qui n'aurait aucune des grâces de la jeunesse, et qui ressemblerait plutôt à quelque fantaisie sénile, symptôme et cause de décadence.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

LA VIE.....	7
-------------	---

CHAPITRE II

LA DOCTRINE.....	73
------------------	----

CHAPITRE III

LA MORT.....	143
--------------	-----

CHAPITRE IV

L'INFLUENCE.....	175
------------------	-----

P₂ Broglie, Albert duc de
1819 Malherbe
B68

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

